ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉES 1952-1953

A PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE
11, RUE DE LILLE

458 1953

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE[1]

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse ainsi que leurs nominations ou promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur à M. le Trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

Adam-Even (Paul), [3219], avoué, rue de Condé, n° 29 (VI^e^).

Albon (marquis Antoine d'), [2562], château d'Avauges, par Saint-Romain-de-Popey (Rhône).

Allemès (Jean), [2933], notaire, à Malo-les-Bains (Nord), avenue Lemaire, n° 26.

Antoine (Michel), [3243], archiviste aux Archives nationales, rue Madame, n° 48 (V^e^).

Aquarone (Jean-Baptiste), [3048], chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier, à Montpellier (Hérault), boulevard Berthelot, n° 4 *bis*.

*Artonne (André), [2895], O. ✠, archiviste-paléographe, avenue de Malakoff, n° 134 (XVI^e^).

Arvisenet (marquis Guy d'), [3202], administrateur de la Bibliothèque du Palais du Luxembourg, square Henri-Paté, n° 8 (XVI^e^).

Aubry (Paul), [3256], ✠, secrétaire général de la Fédération des Mutualistes français, 4, boulevard Albert-I^er^, à Nancy.

1. La Société de l'Histoire de France a été fondée le 21 décembre 1833 et reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 1851.

Le Siège social de la Société est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 ; le compte de chèques postaux de la Société est : Paris **739-73**. Ses publications sont en dépôt à la librairie **C. Klincksieck**, 11, rue de Lille, Paris (VII^e^).

La présente liste a été arrêtée au 1^er^ avril 1954.

AVEZOU (Robert), [2727], ✻, ancien membre de l'École des hautes études hispaniques, archiviste en chef de l'Isère, à Grenoble, cours Jean-Jaurès, n° 88.

AVOUT (baron Jacques D'), [3092], ✻, rue des Carmes, n° 8 (V^e^).

BAILHACHE (Georges), [2719], ✻, archiviste adjoint de la Seine, à Gennevilliers (Seine), place de la Mairie, n° 1.

BALSAN (Robert), [2771], ✻, au château du Parc, à Châteauroux (Indre).

*BARBEY-ADOR (Frédéric), [2401], ✻, archiviste-paléographe, ancien ministre de la Confédération suisse en Belgique, rue de l'Université, n° 106 (VII^e^).

BARBIER (Roger), [3185], à Gien (Loiret), rue Sainte-Félicité.

BATAILLON (François), [3263], à Versailles (Seine-et-Oise), rue des Bourdonnais, n° 28.

*BAUTIER (Robert-Henri), [3117], archiviste aux Archives nationales, ancien membre de l'École française de Rome, rue de Turenne, n° 35 (III^e^).

BEAUVILLÉ (colonel DE), [3089], C. ✻, rue de Condé, n° 12 (VI^e^).

BÉGUIN (Jacques), [3179], rue Croix-de-Seguey, n° 113, à Bordeaux (Gironde).

BELLET (Félix), [3132], directeur de la Banque Ottomane, rue Picot, n° 8 (XVI^e^).

BENOÎT-GUYOD (Georges), [2967], O. ✻, chef d'escadron de la garde mobile en retraite, rue de Grenelle, n° 18 (VII^e^).

BERNARD-BEAUMAINE (F.), [3168], avocat à la Cour d'Appel, rue des Vignes, n° 34 (XVI^e^).

BERTHET (M. l'abbé), [3150], curé de Gevingey (Jura).

*BÉZAGU (Louis), [2624], ✻, à Bordeaux (Gironde), cours d'Aquitaine, n° 61.

BILLY (comte Robert DE), [3095], C. ✻, rue de l'Université, n° 51 (VII^e^).

BIRAGHI DE BIRAGUE (comte), [3262], boîte postale 365, à Tananarive (Madagascar).

BLACAS (comte Louis DE), [3050], à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire).

BOCKSRUTH (dom Michel), [2953], à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse).

*BOISLISLE (Jean DE), [2463], membre de la Société des Bibliophiles français, archiviste du Musée Condé, à Chantilly (Oise).

BONNASSIEUX (général), [2961], C. ✻, boulevard du Docteur-Cuneo, à Toulon (Var).

*BONNEVAL (M^me^ la vicomtesse DE), [2672], au château de Vimer, par Vimoutiers (Orne).

BOSSUAT (André), [3028], ✻, professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand, à Paris, rue Pierre-Nicole, n° 7 (V^e^).

BOSSUAT (Robert), [2991], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, rue d'Amsterdam, n° 85 (VIII^e^).

BOULLAY (Jean), [3259], rue Rousselet, n° 17 (VII^e^).

BOURGIN (Georges), [2839], C. ✻, ancien membre de l'École française de

Rome, directeur honoraire des Archives de France, boulevard Saint-Michel, n° 72 (v^e^).

*Bousquet (Henri), [2583], à Rodez (Aveyron), boulevard du Guisard, n° 6.

Boussard (Jacques), [3273], conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, n° 1 (iv^e^).

Bouteiller (Paul), [3098], archiviste-paléographe, rue Eugène-Manuel, n° 6 *bis* (xvi^e^).

Bouteiller (Paul), [3210], directeur adjoint de la Banque Ottomane, villa Guibert, n° 2 (xvi^e^).

Braibant (Charles), [3231], C. ✻, directeur des Archives de France, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (iii^e^).

Broglie (duc de), [2814], C. ✻, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, rue de Chateaubriand, n° 29 (viii^e^).

Broglie (M^me^ la princesse Amédée de), [3037], avenue Foch, n° 41 (xvi^e^).

Broglie (prince Édouard de), [2935], à Versailles, avenue de Saint-Cloud, n° 52 *bis*.

Brooks (J.-W.), [2894], professeur à University college, à Hull (Angleterre).

Brun de la Valette (Robert), [3170], rue Barthélemy-Buyer, n° 230, à Lyon (v^e^).

*Brunel (Clovis), [2911], O. ✻, directeur de l'École nationale des chartes, membre de l'Institut, président de la section de philologie et d'histoire du Comité des travaux historiques, rue Cassette, n° 11 (vi^e^).

Bucaille (Victor), [3261], O. ✻, rue Cassette, n° 20 (vi^e^).

Caillet (Pierre), [3087], ✻, conservateur aux Archives nationales, rue Claude-Bernard, n° 64 (v^e^).

Caix de Saint-Aymour (M^me^ la comtesse de), [3103], avenue de Tourville, n° 15 (vii^e^).

*Carolus-Barré (Louis), [3010], secrétaire de l'École française de Rome, Palais Farnèse (Rome).

Cartelle (Armand), [3053], rue Joseph-de-Maistre, n° 39 (xviii^e^).

*Castéja (comte Stanislas de), [2494], rue Anatole-de-la-Forge, n° 6 (xvii^e^).

Cattand (Georges), [2733] O. ✻, docteur en droit, consul général, boulevard Lannes, n° 15 (vi^e^).

Cazelles (Raymond), [3217], conservateur de la Bibliothèque de la Cour de cassation, quai de l'Horloge, n° 5 (i^er^).

*Celier (comte Léonce), [2582], O. ✻, ancien membre de l'École française de Rome, inspecteur général des archives, au Chesnay (Seine-et-Oise), rue Saint-Joseph, n° 44.

Chabannes (marquis de), [3201], La Pigneraie, à Hossegor (Landes).

Champion (M^me^ Édouard), [2999], avenue Gabriel, n° 48 (viii^e^).

Charles-Roux (François), [3113], G. O. ✻, ambassadeur de France, membre de l'Institut, rue des Saints-Pères, n° 7 *bis* (vi^e^).

Charliat (Pierre), [2879], membre de l'Académie de Marine, à Versailles (Seine-et-Oise), boulevard de la Reine, n° 24.

Chaulin (baron J.), [2976], rue Decamps, n° 2 (XVI^e), et à la Tour-de-Fer, par Saint-Geoirs-en-Faucigny (Haute-Savoie).

Chaumié (M^lle Jacqueline), [3017], ancien membre de l'École des hautes études hispaniques, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Rousselet, n° 17 (VII^e).

Clémencet (M^me, née Suzanne Vitte), [3016], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Claude-Bernard, n° 64 (V^e).

Cohen (Gustave), [2998], O. ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, avenue de Suffren, n° 112 *ter*.

Conan (Jules), [3165], instituteur public, élève diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, à Nanterre (Seine), boulevard du Général-Leclerc, n° 26.

Contades (comte Gaston de), [2605], place du Palais-Bourbon, n° 9 (VII^e).

Cordoliani (Alfred), [3127], archiviste-paléographe, ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de la Croix-Nivert, n° 204 *bis* (XV^e).

Corneillan (comte Jacques de), [3276], château de Saint-Martin-des-Lais, par Garnat-sur-Engièvre (Allier).

Costa de Beauregard (M^me la comtesse Carl), [2711], rue Barbet-de-Jouy, n° 9 (VII^e).

*Courcel (Valentin de), [2618], archiviste-paléographe, avenue Frédéric-Le-Play, n° 4 (VII^e).

Courteault (M^me Henri), [2993], à Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées), villa Mirentchu.

*Courtois (M^lle Louise), [2812], professeur à l'École expérimentale de l'Université de Columbia, à New-York City (États-Unis), West 124^th street, n° 534.

Coville (M^me Alfred), [3084], avenue Rapp, n° 25 (VII^e).

Creignou (D^r J.), [3040], à Biarritz (Basses-Pyrénées), chemin d'Aguilera.

*Croÿ (vicomte Joseph de), [2614], archiviste-paléographe, au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croÿ (M^me la vicomtesse Joseph de), [2730], archiviste-paléographe, boulevard Haussmann, n° 172 (VIII^e), et au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Dampierre (M^me la comtesse Aymar de), [3162], rue de Longchamp, n° 75 (XVI^e).

Dauvergne (Robert), [3166], professeur agrégé, rue Lagrange, n° 19 (V^e).

Dauzère (M^me), [3197], directrice des « Fiches médicales », rue de la Pompe, n° 21 (XVI^e).

Daveau (Louis), [2836], ingénieur des arts et manufactures, rue Mansart, n° 8 (IX^e).

Debidour (Élie), [3114], O. ✻, inspecteur général des services de protection historique et esthétique de la ville de Paris, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, rue Pierre-Nicole, n° 25 (v^e).

Déchelette (Hubert), [3183], à Roanne (Loire), quai de la Loire, n° 10.

Déchelette (M^me Jean), [2826], à Roanne (Loire), rue Brison, n° 6.

Déchelette (Paul), [3182], à Roanne (Loire), rue Denis-Papin, n° 20.

Déchelette (Victor), [2868], industriel, à Roanne (Loire), rue de Charlieu, n° 63.

Degranges (Victor), [3235], directeur de cabinet d'autographes, avenue de la Grande-Armée, n° 55 (xvi^e).

Delatouche (Raymond), [3064], archiviste-paléographe, à Soulgé-le-Bruant (Mayenne).

Delcer de Puymège (comte Paul), rue Caumartin, n° 12 (ix^e).

Delouche (Raymond), [3167], industriel, à Neuilly-sur-Seine, rue d'Orléans, n° 20.

Depecker (abbé Louis), [2757], professeur d'histoire, à Toulouse (Haute-Garonne), avenue Camille-Pujol, n° 42.

Deroy (Henri), [3267], G. O. ✻, gouverneur du Crédit foncier de France, rue des Capucines, n° 19.

*Deschamps (Paul), [2704], O. ✻, directeur du Musée des monuments français, membre de l'Institut, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Vaneau, n° 37 (vii^e).

Desfeuilles (Paul), [3178], avenue Lamarck, n° 4 (xvii^e), et à Mirefleur (Puy-de-Dôme).

Desmars (Joseph), [3067], C. ✻, ancien préfet de la Seine-Inférieure, directeur honoraire de l'Assistance et de l'Hygiène publique au ministère de la Santé publique, ancien conseiller d'État, boulevard de Courcelles, n° 68 (xvii^e).

Des Roys (marquis), [2617], ✻, à Gaillefontaine (Seine-Inférieure).

Dieval (André), [3223], à Suresnes (Seine), hôpital complémentaire Foch.

*Dillay (M^lle Madeleine), [2874], conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Daubenton, n° 7 (v^e).

Donnat (Louis-Robert), [2954], à Marestay, par Matha (Charente-Maritime).

Droz (M^lle E.), [3079], 8, rue Verdaine, Genève (Suisse).

Duboscq (Guy), [3180], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Barthélemy, n° 10 (xv^e).

Du Boys (Édouard), [3272], notaire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 114 *bis* (viii^e).

Du Castel (M^me), [3224], boulevard Saint-Germain, n° 241 (vii^e).

Dufour (Jean), [3139], fondé de pouvoir au Crédit lyonnais, quai Voltaire, n° 23 (vii^e).

Dujarric de la Rivière (René), [3238], rue de Vaugirard, n° 207 (xv^e).

Dulong (Georges), [3107], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue Saint-Simon, n° 15 (vii^e).

DUMESNIL (Pierre), [2637], à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), rue Diderot, n° 21.

DUNAN (Marcel), [3082], C. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, rue Rosa-Bonheur, n° 7 (XV^e).

DUPARC (Pierre), [3215], conservateur adjoint aux archives du ministère des Affaires étrangères, quai Branly, n° 65 (VII^e).

*DU PLESSIS DE GRENÉDAN (vicomte Pierre), [3158], rue de Vaugirard, n° 104 (VI^e).

*DUPONT-FERRIER (Gustave), [2465], O. ✻, docteur ès lettres, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, membre de l'Institut, boulevard Raspail, n° 244 (XIV^e).

DUPORTET (Maurice), [3093], bibliothécaire de la ville, à Montluçon (Allier).

DURRIEU (comte Jean), [2807], avenue Raymond-Poincaré, n° 74 (XVI^e).

DURYE (Pierre), [3209], archiviste aux Archives nationales, rue de Charenton, n° 173 (XII^e).

DUTILH (M^me Henri), [2983], boulevard Saint-Michel, n° 46 (V^e).

DU VERDIER (Philippe), [3266], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Valentin-Haüy, n° 7 (VII^e).

ESCOFFIER (Maurice), [2781], ✻, professeur honoraire à l'Institut d'Études politiques, rue Vaneau, n° 54 (VII^e).

ESCOUBE (Pierre), [3184], conseiller référendaire à la Cour des Comptes, rue de Grenelle, n° 90 (VII^e).

ESMONIN (Ed.), [2612], O. ✻, professeur honoraire à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, à Grenoble (Isère), boulevard Gambetta, n° 19.

*EYGUN (François), [2811], ✻, bibliothécaire de la ville et chargé de cours à la Faculté des lettres, à Poitiers (Vienne), rue des Écossais, n° 11.

*FAILLY (comte DE), [3085], bibliothécaire de l'Association française des chevaliers de l'Ordre souverain de Malte, avenue Victor-Hugo, n° 57 (XVI^e).

FAULQUIER (M^me Bernard), [3055], avenue Victor-Hugo, n° 97 (XVI^e), et au château de Montjoux, par Moulins-Engilbert (Nièvre).

*FAWTIER (Robert), [3025], O. ✻, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, boulevard Raspail, n° 270 (XIV^e).

FAYNOT (Émile), [3260], industriel à Thilay (Ardennes).

FELICE (Philippe DE), [3070], ✻, pasteur de l'Église réformée, conservateur de la Bibliothèque du Protestantisme français, rue des Saints-Pères, n° 54 (VII^e).

FELS (Étienne), [2778], archiviste-paléographe, cours Albert-I^er, n° 30 (XVI^e), et à Hielle, par Vecoux (Vosges).

FESSARD (Georges), [3094], à Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir).

FLEURY (vicomte), [2831], ✻, avenue Émile-Deschanel, n° 2 (VII^e).

FLEURY (Michel), [3234], archiviste adjoint aux Archives de la Seine, rue du Cherche-Midi, n° 4 *bis* (VI^e).

Foras (comte J.-M. de), [2796], au château de Thuyset, par Thonon (Haute-Savoie).

François (Jacques), [3125], professeur agrégé au Lycée Henri-Poincaré de Nancy, 5, rue Saint-Fiacre, Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

François (Michel), [3001], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, professeur à l'École nationale des chartes, boulevard Raspail, n° 270 (XIV^e).

Frémy (comte Elphège), [2472], ✻, archiviste-paléographe, rue Casimir-Périer, n° 11 *bis* (VII^e).

Gal (Henri), [3206], substitut du procureur général près la Cour d'Appel, à Nîmes (Gard), rue Gaston-Mariéjol.

Galenc (Fernand), [3015], à Montpellier (Hérault), rue Bonnier-d'Alco, n° 8.

Galtier (Émile), [3007], conseiller à la Cour d'Appel, à Nîmes (Gard), rue Pradier, n° 40.

Ganay (comte Hubert de), [3031], rue Saint-Dominique, n° 59 (VII^e).

Ganshof (François-L.), [3211], professeur à l'Université de Gand, correspondant de l'Institut, à Bruxelles, rue Jacques-Jordaens, n° 12.

*Gaumy (Pierre), [2854], à Toulouse (Haute-Garonne), rue Bayard, n° 39.

Gaxotte (Pierre), [3283], de l'Académie française, rue Froidevaux, n° 23 (XV^e).

Geouffre de Lapradelle (Albert), [2751], O. ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, place Saint-Sulpice, n° 6 (VI^e).

Géraudel (Pierre), [3012], archiviste aux Archives nationales, rue d'Assas, n° 102 (VI^e).

*Giard (Édouard), [2957], O. ✻, archiviste-paléographe, commissaire-priseur, rue Balny-d'Avricourt, n° 3 (XVII^e).

Gille (Bertrand), [3088], archiviste aux Archives nationales, rue de Babylone, n° 68 (VII^e).

Girard de Coehorn (abbé Jean de), [2994], curé doyen de Saint-André-de-Valborgne (Gard).

Giraud (D^r G.), [2701], à Genillé (Indre-et-Loire).

Girod de l'Ain (Gabriel), [3275], villa Jocelyn, n° 5 (XVI^e).

Glénisson (Jean), [3230], archiviste du gouvernement général de l'A. É. F., à Brazzaville.

Goy (colonel de), [2966], O. ✻, colonel d'artillerie, à Bourges (Cher), rue de l'Hôtel-Lallemand, n° 1.

Grailly (marquis de), [3186], château de Panloy, par Port-d'Envaux (Charente-Maritime).

Gramont (duc de), [3136], O. ✻, membre de l'Académie des Sciences, avenue Georges-Mandel, n° 42 *bis* (XVI^e).

*Grand (Roger), [2339], O. ✻, professeur honoraire à l'École des chartes, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France,

ancien sénateur du Morbihan, membre de l'Académie d'agriculture, boulevard Raspail, n° 16 (VII^e), et à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

GRAS (Pierre), [3097], archiviste-paléographe, conservateur de la bibliothèque de la ville et de l'Université de Dijon, à Dijon (Côte-d'Or), rue de l'École-de-Droit, n° 5.

GRAUX (M^me Lucien), [3254], avenue Kléber, n° 33 (XVI^e).

GRAVEREAU (J.-G.), [3177], maire-adjoint, L'Hay-les-Roses (Seine), rue de Bellevue, n° 28.

GRÉBERT (Jacques), [3241], O. ✻, architecte, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, avenue Bugeaud, n° 2 (XVI^e).

GUÉRIN (M^lle Isabelle), [3270], archiviste aux Archives nationales, rue Beaubourg, n° 30 (III^e).

GUERLET (Pierre), [3163], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Marceau, n° 74 (VIII^e).

*GUERVIN (Mgr M.-H.), [3104], chanoine-prélat de Terre-Sainte, à Amiens (Somme), rue Jules-Barni, n° 62.

*HALLÉ (M^me Daniel, née VALOIS), [2592], rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e).

HANOTEAU (M^me Jean), [3047], au Vieux-Moulin, place du Général-Hanoteau, à Decize (Nièvre).

HARCOURT (comte Robert D'), [3282], de l'Académie française, avenue de Saxe, n° 52 (XV^e).

HAUMONT (Jacques), [2816], archiviste-paléographe, éditeur, rue Boissonade, n° 48 (XIV^e).

HAUTECŒUR (Louis), [3264], C. ✻, membre de l'Institut, rue Leconte-de-Lisle, n° 20 (XVI^e).

*HENRY (Patrice), [2919], ✻, archiviste-paléographe, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, avenue Marceau, n° 4 (VII^e).

HERBÉCOURT (Pierre D'), [3252], archiviste en chef de l'Aube, à Troyes (Aube), quai du Comte-Henri, n° 24.

*HERLAUT (général), [2792], C. ✻, rue Jacques-Bingen, n° 7 (XVII^e).

HERMITE (Louis), [3120], C. ✻, ambassadeur de France, rue Jean-Goujon, n° 25 (VIII^e).

*HOLLIER-LAROUSSE (Pierre), [3054], ✻, éditeur, rue du Général-d'Andigné, n° 16 (XVI^e).

HOTTINGUER (baron), [3148], ✻, rue de Provence, n° 38 (IX^e).

*HYDE (James-H.), [2515], G. C. ✻, Hôtel Savoye-Plazza, 5^e Avenue, New-York (U. S. A.).

JACQUIOT (M^lle Josèphe), [3057], bibliothécaire au Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Montgeron (Seine-et-Oise), rue Molière, n° 20.

JALLU (M^me Olivier), [3091], avenue Victor-Hugo, n° 140 (XVI^e).

JARDILLIER (Armand), [3075], rue Gustave-Courbet, n° 14 (XVI^e).

JARRY (Bernard), [3076], archiviste en chef du Finistère, rue du Palais, n° 4, à Quimper.

JEGADEN (Raymond), [3071], rue des Bourdonnais, n° 34 (I^er).

*JOÜON DES LONGRAIS (Frédéric), [2619], ✻, professeur à l'École natio-

nale des chartes, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, boulevard du Roi, n° 24 *bis*, à Versailles (Seine-et-Oise).

Jousselin (Fernand), [2426], rue François-Ponsard, n° 11 (XVI^e).

*Jurgens (M^me Madeleine), [3155], archiviste aux Archives nationales, à Créteil, avenue de la République, n° 7 *ter*.

*Labatte-Müller (Ch.), [2876], rue de Bagnolet, n° 78 (XX^e).

Labram (Robert), [3002], industriel, à Neuilly-sur-Seine, boulevard d'Asnières, n° 20.

Labrousse (C.-E.), [3187], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, rue Claude-Bernard, n° 62 (V^e).

*Lacarelle (comte Durieu de), [2699], au château de Lagrillère, par Châtel-de-Neuvre (Allier).

Lacombe (comte Bernard de), [2725], ✻, archiviste-paléographe, rue de Grenelle, n° 180 (VII^e).

*Lafond (Jacques), [2866], archiviste adjoint de la Seine-Inférieure, à Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure), rue Louis-Pasteur, n° 83.

La Force (duc de), [2500], ✻, membre de l'Académie française, rue de l'Université, n° 150 (VII^e).

*Laguiche (M^me la comtesse de), [2858], rue de la Ville-l'Évêque, n° 18 (VIII^e).

Lambert (Élie), [3233], ✻, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, boulevard Saint-Michel, n° 95 (V^e).

La Moussaye (M^me la marquise de), [3105], à la Quentinière, Valennes (Sarthe).

Lanhers (M^lle Yvonne), [3157], archiviste aux Archives nationales, rue Saint-Dominique, n° 141 (VII^e).

Laroche (Carlo), [3207], ✻, chef du service des Archives et Bibliothèques au Ministère de la France d'Outre-Mer, rue de l'Université, n° 193 (VII^e).

*La Rochefoucauld (M^me la duchesse de), [3145], place des États-Unis, n° 8 (XVI^e).

La Rochefoucauld (M^me la comtesse Gabriel de), [2473], rue de l'Université, n° 93 (VIII^e).

Lasteyrie (comte Bernard de), [2982], rue de Grenelle, n° 142 *bis* (VII^e).

*Laurent (Jacques), [2623], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire de la ville de Dijon, à Préquentin-les-Riceys (Aube).

Laurent (Patrice), [3278], directeur de la librairie Klincksieck, rue de Lille, n° 11 (VII^e).

Lazard (Guy), [3246], industriel, La Texonnière, par Saint-Martin-Terressus (Haute-Vienne).

*Leclerc (Albert), [3126], O. ✻, architecte et historiographe militaire, rue André-Gill, n° 6 (XVIII^e).

*Lefébure (M^me Paul), [3046], rue de Logelbach, n° 7 (XVII^e), et aux Célestins, Limay (Seine-et-Oise).

*Lefebvre (Ch.-A.), [2859], notaire, avenue Rapp, n° 19 (VII^e).

Lefebvre (Georges), [3090], ✻, professeur honoraire à la Sorbonne, à Boulogne-sur-Seine (Seine), boulevard Jean-Jaurès, n° 86.

Lefèvre (Louis-Raymond), [3066], au château de La Hugoire, à Chambord (Eure), par Glos-la-Ferrière (Orne).

Le Foyer (Jean), [3192], magistrat, boulevard du Montparnasse, n° 144 (XIV^e).

Lehoux (M^lle Françoise), [3269], archiviste-paléographe, rue Vaneau, n° 54 (VII^e).

Lejoindre (Lucien), [3281], président honoraire de la Compagnie des Avoués, près la Cour d'Appel de Paris, rue de la Bienfaisance, n° 20 (VIII^e).

Lemaire (M^me René), [3239], chargée de mission aux Musées nationaux, rue d'Assas, n° 118 (VI^e).

Lemoisne (Paul-André), [2567], O. ✻, conservateur honoraire du département des estampes à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, à Neuilly-sur-Seine, villa Madrid, n° 7.

Le Monnier (Firmin), [3257], directeur de comptabilité, à Joinville-le-Pont (Seine), avenue Jean-Jaurès, n° 7.

Le Monnier de Lorière (Édouard), [3280], villa Sainte-Anne, à Asnières-sur-Vègre, par Avoise (Sarthe).

Léonard (Émile-G.), [2996], ✻, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, à Garches (Seine-et-Oise), rue de la Porte-Jaune, n° 1.

Lesourd (Paul), [3051], archiviste-paléographe, professeur à l'Institut catholique de Paris, avenue Bosquet, n° 16 *ter* (VII^e).

Lévis-Mirepoix (duc de), [2584], ✻, de l'Académie française, rue de Berri, n° 30, au château de Léran (Ariège).

Lhuillier (D^r), [3176], rue Saussure, n° 83 (XVII^e).

Libois (Pierre), [2926], ✻, ingénieur, à Bourg-en-Bresse (Ain), rue Lalande, n° 12.

*Liebman (Charles), [3279], élève diplômé de l'École pratique des Hautes-Études, 220 East 73^th Street, New-York (U. S. A.).

Liedekerke-Beaufort (comte Hadelin de), [3271], avenue Victor-Hugo, n° 87 (XVI^e).

Loncle (Maurice), [3232], avocat à la Cour, boulevard de Courcelles, n° 72 (XVI^e).

Loup (Victor), [2819], ingénieur des arts et manufactures, rue Erlanger, n° 16 (XVI^e).

Luc (Pierre), [2986], ancien membre de l'École française de Rome, Haut-Commissariat français en Allemagne, hôtel Dresen, Bad-Godesberg (Allemagne).

Luppé (marquis Albert de), [3124], avenue d'Eylau, n° 19 (XVI^e).

Lyon (Ernest), [2504], ✻, archiviste-paléographe, rue Daru, n° 10 (VIII^e).

Madelin (Louis), [2696], O. ✻, de l'Académie française, boulevard Beauséjour, n° 45 (XVI^e).

Mahieu (Bernard), [3142], archiviste aux Archives nationales, rue Dante, n° 8 (v^e).

Maillé (M^me la marquise de), [3198], rue du Colonel-Combes, n° 6 (vii^e).

Maleissye-Melun (colonel comte de), [3146], O. ✻, rue Barbet-de-Jouy, n° 26 (vii^e), et la Beuvrière, Dancé, par Verrières (Orne).

Mangeron (Paul), [2899], ✻, administrateur en chef de l'inscription maritime en retraite, Le Pay-Richereau, Saint-Colombin (Loire-Inférieure).

Marchand (Jean), [2890], ✻, archiviste-paléographe, bibliothécaire à l'Assemblée nationale, correspondant de l'Institut, rue Lincoln, n° 3 (viii^e).

Marcouire (Louis), [2846], à Montpellier (Hérault), allée Bosserville, n° 1.

*Marguerittes (général baron de), [2622], G. O. ✻, à la Couture, par Manzac-sur-Vern (Dordogne).

Mariage Eudes de Saint-Pierre (comte Jean-Paul), [3221], rue du Temple, n° 151 (iii^e).

Marichal (Robert), [3000], ✻, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, rue Chanoinesse, n° 14 (iv^e).

Marnot (R.), [3255], rue du Maréchal-Leclerc, n° 40, à Saumur (Maine-et-Loire).

*Marot (Pierre), [2869], O. ✻, professeur à l'École nationale des chartes, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Cassette, n° 32 (vi^e).

Martin (Marcel), [3216], secrétaire du Comité de la « Sabretache », avenue de Neuilly, n° 44, Neuilly-sur-Seine.

*Martin-Chabot (Eugène), [2856], O. ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire aux Archives nationales, rue de Lille, n° 37 (vii^e).

Martin-Demézil (Jean), [3011], archiviste en chef de Loir-et-Cher, à Blois, rue d'Angleterre, n° 21.

Massa (M^me la duchesse de), [2924], avenue Kléber, n° 76 (xvi^e).

Mathieu (Remi), [3227], archiviste aux Archives nationales, rue Monge, n° 41 (v^e).

Maugras (Roger), [3138], O. ✻, ministre plénipotentiaire, rue de la Faisanderie, n° 3 (xvi^e).

*Melville (M^lle Marion), [2975], à Londres (Angleterre), Upper Cheyne Row, n° 15, Chelsea.

Metman (Yves), [3208], archiviste aux Archives nationales, rue Marguerite, n° 11 (xvii^e).

*Metman (M^me Yves, née Josette Cléret), [3061], archiviste-paléographe, même adresse.

Meugnot (Georges), [3149], à Lons-le-Saulnier (Jura), chemin du Châlet.

Meurgey de Tupigny (baron Jacques), [2708], O. ✻, conservateur aux Archives nationales, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Courcelles, n° 113 (xvii^e).

*Meuvret (Mme Jean, née Colette Renié), [2944], ✻, bibliothécaire de l'École des langues orientales vivantes, quai de l'Horloge, nº 39 (Ier).

*Michel (Victor), [3080], éditeur, rue Duguay-Trouin, nº 3 (Ve).

Michel-Dansac (René), [3019], secrétaire-rédacteur à l'Institut de France, rue de Verneuil, nº 24 (VIIe).

*Michel de Pierredon (comte), [3065], C. ✻, ministre plénipotentiaire, rue Copernic, nº 9 (XVIe), et château de La Roche, par Gençay (Vienne).

Michel de Pierredon (comte Yves), [3169], rue Copernic, nº 9 (XVIe).

Milliez (Mlle Marguerite), [3062], bibliothécaire à l'Institut de France, avenue des Gobelins, nº 44 (XIIIe).

Mirot (Albert), [2888], ✻, conservateur aux Archives nationales, rue Cardinal-Mercier, nº 1 (IXe).

Mithouard (Mme), [2756], place du Président-Mithouard, nº 10 (VIIe).

Mollat (Michel), [3226], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, rue Bausset, nº 1 (XVe).

Monaco (S. A. S. Mgr le prince Pierre de), [2741], avenue Foch, nº 64 (XVIe).

Monaco (S. A. S. Mme la princesse de), [2742], au palais de Monaco.

Monfrin (Jacques), [3249], ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, place des Vosges, nº 15 (IIIe).

Monicat (Jacques), [3027], ✻, conservateur aux Archives nationales, rue Jacob, nº 30 (VIe).

Montenon (Mlle de), [3133], bibliothécaire du Cercle Interallié et de l'Union artistique, rue Cassette, nº 32 (VIe).

*Montesquiou-Fezensac (comte Blaise de), [2843], membre résidant de la Société des Antiquaires de France, avenue Frédéric-Le-Play, nº 10 (VIIe).

Montesquiou-Fezensac (marquis Pierre de), [2855], à Neuilly-sur-Seine, rue Cavé, nº 3.

Montet (François-Charles), [3174], rédacteur à la Préfecture de la Seine, rue Degas, nº 8 (XVIe).

Morazé (Charles), [3021], directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, librairie Armand Colin, 103, boulevard Saint-Michel (Ve).

Moretus-Plantin (abbé Henri), [2669], professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres, à Namur (Belgique), rue de Bruxelles, nº 57.

Mornand (Pierre), [3074], ✻, conservateur adjoint honoraire à la Bibliothèque nationale, rue de la Pompe, nº 129 *bis* (XVIe).

Mousnier (Roland), [3189], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, boulevard Jourdan, nº 95 (XIVe).

*Munn (James Buell), [2863], à Cambridge, Massachusetts (États-Unis), Garden street, nº 58.

Muret (Maurice), [3122], O. ✻, membre de l'Institut, avenue Hoche, nº 38 (VIIIe).

Neraud (Jean), [3228], ✻, inspecteur honoraire à la S. N. C. F., cité Vaneau, n° 5 (VII^e).

Neuville (Jacques Coquebert de), [3244], ✻, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, avenue de La Bourdonnais, n° 5 (VII^e).

*Nicolas (M^me Guy), [3159], quai Louis-Blériot, n° 17 (XVI^e).

Nijhoff (Martinus), [2906], libraire-éditeur, à La Haye (Pays-Bas), Lange Voorhout, n° 9.

Noël (Léon), [3116], C. ✻, ambassadeur de France, membre de l'Assemblée nationale, membre de l'Institut, rue Saint-Dominique, n° 41 (VII^e).

Noetzlin (M^me Jacques), [2977], avenue d'Iéna, n° 43 (XVI^e).

Outrey (Amédée), [3245], C. ✻, ministre plénipotentiaire, chef du service des archives du ministère des Affaires étrangères, rue du Louvre, n° 48, à Viroflay (Seine-et-Oise).

*Pange (comte Jean de), [2749], ✻, archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 55 (VII^e).

Parker et fils, [2635], libraires, à Oxford (Angleterre), Broad street, n° 27.

Paulhan (Pierre), [3284], du Touring Club de France, rue Boissonade, n° 36 (XIV^e).

*Pell (Herbert), [2772], à New-York (États-Unis), East 94th street, n° 20.

Pereire (Alfred), [2572], ✻, square de l'Alboni, n° 10 (XVI^e).

Perier de Feral (Guy), [3102], O. ✻, préfet, conseiller d'État, boulevard Victor-Hugo, n° 65, à Neuilly-sur-Seine.

Permezel (Jacques), [2870], à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 4 (II^e).

Permezel (Paul), [2827], notaire à Lyon (Rhône), rue de la République, n° 4 (II^e).

Pernoud (Régine), [3237], archiviste aux Archives nationales, boulevard Malesherbes, n° 98 (VIII^e).

Perrat (Charles), [2770], ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'École nationale des chartes, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Raspail, n° 13 (VI^e).

Perroy (Édouard), [3196], ✻, professeur à la Sorbonne, rue de l'Épée-de-Bois, n° 12 (V^e).

Philippot (Émile), [3101], rue Théodore-de-Banville, n° 11 *bis* (XVII^e).

Pierrefeu (le R. P. Guillaume Deydier de), [2873], à Lyon (Rhône), rue de Sèze, n° 31.

Pinon (René), [2963], O. ✻, avenue de la Motte-Picquet, n° 21 (VII^e).

Pognon (Edmond), [3058], conservateur à la Bibliothèque nationale, boulevard Malesherbes, n° 131 (XVII^e).

Poindron (Paul), [3268], conservateur en chef du service technique de la direction des Bibliothèques, rue Bonaparte, n° 28 (VI^e).

Pointet (Joseph), [2828], négociant, à Lyon (Rhône), rue Henri-Gorjus, n° 36 (IV^e).

Polony (M^me), [3240], rue du Cirque, n° 9 (VIII^e).

Pommereau (J. de), [2513], rue de la Faisanderie, n° 118 (XVI^e).

Porcher (Jean), [3068], O. ✻, conservateur en chef du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, n° 30 (VII^e).

Pouthas (Charles-H.), [2715], ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, avenue Rapp, n° 32 (VII^e).

Pozzi (Jean), [3212], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Montaigne, n° 51 (VIII^e).

Prévost (Michel), [2922], ✻, conservateur adjoint honoraire à la Bibliothèque nationale, à Neuilly-sur-Seine, avenue Philippe-Le-Boucher, n° 3 *bis*.

Pury (Gérard de), [3096], industriel, quai Bourbon, n° 15 (I^er).

Rati Opizzone di Torre (duc Louis-Amédée), [2849], à Turin (Italie), via Napione, n° 15, et château de Rossena, Ciano d'Enza, Reggio d'Emilia.

Renault (André), [3274], expert-comptable, rue Laurendeau, n° 166, à Amiens (Somme).

Renou (Léon), [3204], à Neuilly-sur-Seine, rue Montrosier, n° 5.

Renouvin (Pierre), [3193], C. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, boulevard Saint-Germain, n° 2 (V^e).

Ribier (Jean de), [3128], ✻, conservateur des archives du ministère des Affaires étrangères, avenue Rodin, n° 2 (XVI^e).

*Riché (Georges), [2560], avenue de La Bourdonnais, n° 18 (VII^e).

Richer (Louis), [3222], avenue Henri-Barbusse, n° 134, à Asnières (Seine).

Ricommard (Jules), [3199], ✻, inspecteur général de l'Instruction publique, avenue de Fontenelle, n° 7, à Sceaux (Seine).

Ritter (Georges), [2787], ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, square Lagarde, n° 1 (V^e).

Roeder (Mgr Félix), [3069], évêque de Beauvais, à Beauvais (Oise), Palais épiscopal.

Rohan-Chabot (comte de), duc de Ravèse, [3121], ✻, rue du Colonel-Combes, n° 6 (VII^e).

Rohan-Chabot (M^me la comtesse Edme de), [3188], rue Boissière, n° 11, et château de Saint-Martin, par Taradeau (Var).

Rolland (Henri), [3009], O. ✻, conservateur du Musée, directeur des fouilles de Glanum, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

Rollet (Henri), [3147], rue Scheffer, n° 2 *bis* (XVI^e).

Rondeau (Maurice), [3251], quai du Grand-Port, n° 21, à Douarnenez (Finistère).

Roussel (M^lle Germaine), [3175], professeur au Lycée Jean-de-La-Fontaine, quai Blériot, n° 182 (XVI^e).

*Roussier (Paul), [2461], ✻, bibliothécaire-archiviste honoraire du ministère des Colonies, rue Dupont-des-Loges, n° 8 (VII^e).

*Roy (le R. P. Joseph), [2698], bibliothécaire du couvent des Franciscains, rue de l'Alverne, n° 33, à Québec (Canada).

Saint-Blanquat (Odon de Lingua de), [3013], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste de la ville de Toulouse, avenue Jean-Rieux, n° 125, à Toulouse (Haute-Garonne), et à Mauvers, Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne).

Saint-Laurent (M^lle de), [3200], au Leslac'h, Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

*Samaran (Charles), [2668], O. ✻, ancien membre de l'École française de Rome, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, directeur honoraire des Archives de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre de l'Institut, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, avenue Gourgaud, n° 8 (XVII^e).

Sartiges (Eugène de), [3154], château du Perthuis, à Amilly (Loiret).

Sartiges (comte Louis de), [3144], ministre plénipotentiaire, place d'Iéna, n° 3 (XVI^e).

Schmitz (dom Philibert), [2932], à l'abbaye de Maredsous (Belgique).

Serpette (abbé E.), [2678], curé de Cartigny (Somme).

Sigwalt (Armand), [2610], architecte, rue François-Ponsard, n° 1 (XVI^e).

Sogno (Émile), [2989], correspondant du ministère de l'Éducation nationale, Les Tilleuls, avenue de la Gare, à Pierrelatte (Drôme).

*Solente (M^lle Suzanne), [2981], conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, carrefour de la Croix-Rouge, n° 2 (VI^e).

Soulange-Bodin (Henry), [2768], avenue Henri-Martin, n° 109 (XVI^e).

Soulé (général), [3023], à Coutras (Gironde).

Soulès (Pierre de), [3173], ✻, bibliothécaire en chef à l'Assemblée nationale, rue de l'Université, n° 6 (VII^e).

Spadale (Laurent), [3191], à Alès (Gard), route d'Alsace, n° 24 *bis*.

*Spelman (M^me L.-L. Everett), [2931], à Rockledge, Cricklewood Lane, Harrison, New-York (États-Unis).

*Spoerry (Henri), [2914], à Mulhouse (Haut-Rhin), rue du Sundgau, n° 1.

*Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Cheddar (Somerset, Angleterre), The Barrows.

Sterlin (Jean), [3033], graveur, à Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), avenue de La Fontaine, n° 36.

*Sundt (Charles), [2801], à Satigny, près Genève (Suisse), villa la Boverie.

Sylvestre (V.), [3203], ingénieur, Les Roches-Taillées, à Aix-les-Bains (Savoie).

Terroine (M^lle Anne), [3049], archiviste-paléographe, boulevard Saint-Michel, n° 97 (V^e).

*Tessier (Georges), [2840], ✻, professeur à l'École nationale des chartes, membre de l'Institut, rue de Vaugirard, n° 60 (VI^e).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 2 (XV^e).

THIÉBAUT (Jacques), [3250], professeur adjoint au collège classique de Boulogne-sur-Mer, rue Aristide-Briand, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

THIÉBAUT (Maurice), [3137], ✻, directeur général de la Banque des Pays de l'Europe centrale, boulevard Marbot, n° 32 (XVI^e).

*THOISY (baron Paul DE), [3086], ✻, rue Scheffer, n° 38 (XVI^e).

TRIBOUT DE MOREMBERT (Henri), [2920], archiviste municipal de Metz (Moselle), rue des Lilas, n° 1, à Montigny-les-Metz (Moselle).

VAN DER PERRE, [3236], libraire, à Bruxelles (Belgique).

*VASSAL (D^r Louis), [3118], ✻, boulevard Gambetta, n° 12, à Charleville (Ardennes).

VAUCHER (Paul), [3195], professeur à la Sorbonne, rue de Grenelle, n° 180 (VII^e).

VAUX DE FOLETIER (comte François DE), [3160], ✻, archiviste en chef de la Seine et de la ville de Paris, rue Jacob, n° 12 (VI^e).

VEDRUNES (Robert), [3172], licencié en droit, rue de Bougainville, n° 2 (VII^e).

VERNET (André), [3044], archiviste-paléographe, secrétaire de l'École nationale des chartes, rue Georges-de-Porto-Riche, n° 2 (XIV^e).

VIDALENC (Jean), [3229], chargé de cours à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, rue Rémi-Laurent, n° 17, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

*VIDIL (baron Jean), [3134], rue Raffet, n° 3 (XVI^e).

*VIELLIARD (M^lle Jeanne), [2739], ✻, ancien membre de l'École française de Rome et de l'École des hautes études hispaniques, conservateur adjoint aux Archives nationales en service détaché, directrice de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, avenue de l'Observatoire, n° 36 (XIV^e).

*VILLARET (François), [3171], avocat à la Cour d'Appel de Paris, avenue Bertie-Albrecht, n° 8 (VIII^e).

VILLERS (Robert), [2992], chargé de cours à la Faculté de Droit de Caen, rue du Maréchal-Galliéni, à Versailles.

VIOLLET-LE-DUC (M^me Georges), [3253], rue Condorcet, n° 68 (IX^e).

*VOGÜÉ (marquis DE), [2748], O. ✻, rue Fabert, n° 2 (VII^e).

WARENGHIEN DE FLORY (baron DE), [2661], avenue Paul-Doumer, n° 78 (XVI^e).

*WENDEL (Humbert DE), [2475], O. ✻, rue de Clichy, n° 10 (IX^e), et château d'Hayange (Moselle).

WILLEMETZ (M^me A., née Geneviève COQUIBUS), [3052], archiviste-paléographe, rue de Verneuil, n° 9 (VII^e).

ZARB (Mireille), [3248], archiviste aux Archives nationales, détachée à l'Organisation mondiale de la Santé, parc de Montalegre, n° 6, Coligny, Genève (Suisse).

ZENS (Pierre), [3131], avenue de Friedland, n° 41 (VIII^e).

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1954.

MM. Braibant.
François.
Grand.
Lyon.
Madelin.
Marot.
Meurgey.
Samaran.
Vaux de Foletier (de).
Mlle Vielliard.

1955.

MM. Boislisle (de).
Fawtier.
Lacombe (de).
Mahieu
Marchand.
Mirot.
Monicat.
Montesquiou (de).
Pouthas.
Ritter.

1956.

MM. Bourgin.
Broglie (de).
Charles-Roux.
Félice (de).
Giard.
Girod de l'Ain.
La Force (de).
Pange (de).
Soulange-Bodin.
Tessier.

1957.

MM. Brunel.
Celier.
Desmars.
Mlle Droz.
MM. Dupont-Ferrier.
Lemoisne.
Martin-Chabot.
Michel-Dansac.
Michel de Pierredon.
Perrat.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1952.

Président	MM. P.-A. Lemoisne.
Vice-Présidents	J. Desmars et J. de Pange.
Secrétaire	Ch. Samaran.
Secrétaire-adjoint . .	M. François.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire	E. Lyon.
Trésorier-adjoint . . .	R. Michel-Dansac.
Censeurs	C. Laroche et A. Vernet.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1953.

Président	MM. J. Desmars.
Vice-Présidents	J. de Pange et Ph. de Felice.
Secrétaire	Ch. Samaran.
Secrétaire-adjoint . .	M. François.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire	E. Lyon.
Trésorier-adjoint . . .	R. Michel-Dansac.
Censeurs	C. Laroche et A. Vernet.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Brunel.	Marot.
Dupont-Ferrier.	Perrat.
Lacombe (de).	Pouthas.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
Celier.	Pange (de).
Marot.	Tessier.

NOUVEAUX MEMBRES

1952

[3261] M. Victor Bucaille (28 juin).
[3262] Comte Biraghi de Birague (28 juin).
[3263] M. François Bataillon (28 juin).
[3264] M. Louis Hautecœur (28 juin).
[3265] M. Jean Bourguignon (28 juin).
[3266] M. Philippe du Verdier (28 juin).
[3267] M. Henri Deroy (22 novembre).
[3268] M. Paul Poindron (22 novembre).
[3269] M^lle^ Françoise Lehoux (22 novembre).
[3270] M^lle^ Isabelle Guérin (22 novembre).

1953

[3271] Comte Hadelin de Liedekerke-Beaufort (28 février).
[3272] M^e^ Édouard du Boys (25 avril).
[3273] M. Jacques Boussard (25 avril).
[3274] M. André Renault (13 novembre).
[3275] M. Gabriel Girod de l'Ain (18 décembre).
[3276] Comte Jacques de Corneillan (18 décembre).
[3277] Bibliothèque municipale de Grasse (18 décembre).
[3278] M. Patrice Laurent (18 décembre).

1954

[3279] M. Charles Liebman (26 février).
[3280] M. Édouard Le Monnier de Lorrière (26 février).
[3281] M. Lucien Lejoindre (26 mars).
[3282] Comte Robert d'Harcourt (26 mars).
[3283] M. Pierre Gaxotte (26 mars).
[3284] M. Pierre Paulhan (26 mars).

MEMBRES DÉCÉDÉS

MM. le Docteur Berger; Robert de Billy; Robert Burnand; Joseph Calmette; comte Chandon de Briailles; M^me^ Georges Goyau; MM. René Grousset; Philippe Lauer; Léon Levillain; Roger Luzu; marquis Gabriel de Mun; Louis Richard; Paul Roy.

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

1952

Les séances du Conseil

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France a tenu ses séances mensuelles aux dates des 26 janvier, 16 février, 29 mars, 26 avril, 28 juin, 22 novembre et 20 décembre 1952. Ces séances groupèrent d'ordinaire une douzaine de membres du Conseil, auxquels se sont joints parfois des membres de la Société. Elles furent présidées jusqu'au 28 juin par M. Robert Fawtier, puis, à partir du 22 novembre, par M. P.-A. Lemoisne.

Le 28 juin, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau pour l'année 1952-1953. Le premier vice-président, M. P.-A. Lemoisne, était élevé à la présidence de la Société, cependant que M. Joseph Desmars, second vice-président, devenait premier vice-président. M. Jean de Pange fut élu second vice-président. Le même jour, MM. Ch. Samaran, M. François, E. Lyon et R. Michel-Dansac étaient confirmés dans leurs fonctions respectives de secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint. M. B. Mahieu, d'autre part, est confirmé également dans ses fonctions d'adjoint au secrétariat, près de MM. Samaran et François. Le même jour, au Comité de publication, MM. Brunel, Dupont-Ferrier, de Lacombe et Pouthas ont été réélus, cependant que, en remplacement de MM. Caron et Levillain, décédés, étaient élus MM. Marot et Perrat. Au Comité des fonds ont été réélus MM. Celier, Marot, de Pange et Tessier.

L'assemblée générale du 24 mai a pourvu à la réélection, pour siéger jusqu'en 1956, des membres du Conseil dont le mandat venait à expiration en 1952 : MM. Bourgin, de Broglie, Charles-Roux, de Felice, Giard, Girod de l'Ain, de la

Force, de Pange, Soulange-Bodin, Tessier. Deux vacances s'étant produites au Conseil, par suite des décès de MM. Levillain et Caron, Mlle Vielliard et M. Monicat, jusqu'à présent censeurs, sont élus pour les remplacer respectivement. Les fonctions de censeurs sont confiées, par le vote unanime de l'assemblée, à MM. Laroche et Vernet.

Les séances du Conseil se déroulent selon la manière habituelle. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire apporte quelques nouvelles de la vie de la Société, puis M. B. Mahieu commente brièvement le contenu des ouvrages ou publications reçus ; M. Ernest Lyon, qui eut la lourde tâche de mener à bien la liquidation de la succession Champion, tient fidèlement le Conseil au courant de ses opérations. Mais, une des raisons d'être de la Société étant l'accomplissement de son plan de publications, c'est à M. Michel François, qui en est le rapporteur habituel, qu'incombe donc un des rôles principaux de ces séances.

Les publications de la Société

L'*Annuaire-Bulletin* 1950-1951 fut mis en chantier dès le mois de janvier. Sa rédaction, confiée à M. François et M. Mahieu, était à peu près achevée lors de la séance du 16 février. Le Conseil ayant décidé d'y faire paraître une liste des membres de la Société et celle-ci ayant été achevée au début de mars, l'ensemble de l'ouvrage fut expédié le 11 mars à l'imprimerie Daupeley, qui en commença aussitôt la composition. Les épreuves furent corrigées à la fin d'avril, et la distribution de l'*Annuaire-Bulletin* put commencer au mois de juin.

Le premier volume des *Lettres de Henri III* est toujours l'objet d'une révision générale de la part de M. François, révision très délicate. M. François prépare, en outre, l'introduction générale. Un crédit de 100.000 francs ayant été affecté par la Recherche scientifique pour l'année scolaire, afin de financer le travail d'un collaborateur de M. François, le choix de celui-ci s'est fixé sur un jeune archiviste, M. Méras, qui, depuis février, a commencé à travailler à cette publication.

Le tome X des *Grandes Chroniques* avait comme com-

missaire responsable M. Levillain. Après le décès de celui-ci, M. G. Tessier voulut bien accepter cette charge : c'est M. Tessier, en effet, qui assure seul la correction des premiers placards de la table (jusqu'à la lettre O), correction achevée le 26 avril. La composition de O à Z est en cours. Dans sa séance du 20 décembre, le Conseil décide de donner une priorité au tome X des *Grandes Chroniques*.

Le tome XIII de *Froissart* bénéficiera aussi d'une priorité. Le sommaire fait l'objet de la part de M. A. Mirot d'une révision très minutieuse. Le texte lui-même était à la fin de l'année au tiers composé.

Les *Annales de Saint-Bertin*, dont le texte fut préparé par Félix Grat et est pourvu d'une longue introduction de L. Levillain, feront l'objet d'une publication prochaine. Ainsi en a décidé le Conseil dès le 26 janvier.

D'autre part, la mort de Pierre Caron laisse inachevé *Paris pendant la Terreur*. Le manuscrit du tome V a été retrouvé dans les papiers de l'auteur. Sa publication sera certainement envisagée, mais le programme actuel ne semble pas la permettre avant deux ou trois ans.

Questions financières et diverses

L'acquéreur de la maison d'Aulnay paye, le 12 mars, un acompte de 100.000 francs sur le reste dû du prix de vente. Il a promis de s'acquitter du reliquat avant la fin de l'année 1952.

En ce qui concerne la proposition faite par un libraire américain d'un achat en totalité des stocks de la Société, après de nombreux échanges de vue, il fut décidé, dans la séance du 29 mars, de ne pas lui donner une suite favorable.

Le Conseil, d'autre part, en sa séance du 26 avril, décide de ne pas renouveler le contrat avec la librairie Didier, contrat qui venait à expiration le 31 décembre. Avis en fut donné à la librairie Didier le 28 juin. Le Conseil, sur proposition de M. Michel-Dansac, envisage, le 28 juin, de demander à la librairie Klincksieck de se charger de nos publications. MM. Lyon et Michel-Dansac sont chargés de discuter, en accord avec cette librairie, les termes d'un contrat, dont le projet est soumis au Conseil, lors de la séance du 20 décembre. Ce projet est adopté dans son ensemble, après

commentaire fait par M. Laurent, représentant la maison Klincksieck.

La librairie Klincksieck portera le titre de « librairie de la Société de l'Histoire de France ». Elle assurera, avec une commission de 50 %, la vente des ouvrages de la Société, dont elle s'engage à prendre en charge le stock des publications. L'imprimeur continuera, par contre, à assurer la distribution des *Annuaires-Bulletins* ou des publications nouvelles. La librairie Klincksieck assurera, d'autre part, aux membres de la Société une réduction dont le montant sera fixé par un règlement d'administration, et elle donnera dans son catalogue la liste de nos publications.

L'Assemblée générale du 24 mai a voté un relèvement des cotisations, dont le montant s'élève à présent à 600 fr. pour la France, 1.000 fr. pour l'étranger.

Assemblée générale du 24 mai 1952

Président : M. Robert Fawtier.

Présents : MM. Artonne, Bailhache, de Beauvillé, André Bossuat, Boullay, Cartelle, Desmars, François, Jardillier, Labatte-Müller, Laroche, Leclère, Mme Lemaire, MM. Lemoisne, Lhuillier, Lyon, Mahieu, Marchand, Martin-Chabot, Michel-Dansac, J. Michel de Pierredon, Mlle Milliez, MM. Mirot, Monicat, Montet, de Pange, Perrat, Ritter, Roussier, Samaran, Soulange-Bodin, Tessier, Vernet, Vidalenc.

Excusés : MM. Aubry, Bonnassieux, Bourgin, Braibant, Brunel, Caillet, Conan, Dulong, Giard de Lacombe, Lambert, Lemonnier, comte Michel de Pierredon, Maugras, Permezel, Sterlin, Sylvestre, baron Vidil.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 6).

2° Du rapport de M. Samaran, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'année 1951-1952 (voir p. 15).

3° Du rapport des censeurs, Mlle Vielliard et M. Monicat, sur les comptes des recettes et dépenses pendant l'exercice 1951-1952 (voir p. 19).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Lyon, trésorier, sont mises aux voix et adoptées.

Élections. — Sont réélus membres du Conseil pour siéger jusqu'en 1956 : MM. Bourgin, de Broglie, Charles-Roux, de Felice, Giard, Girod de l'Ain, de la Force, de Pange, Soulange-Bodin, Tessier.

Sont élus membres du Conseil : Mlle Vielliard, en remplacement de M. Levillain ; M. Monicat, en remplacement de M. Caron.

Sont élus censeurs : MM. Laroche et Vernet.

M. Roger Dion, professeur au Collège de France, fait une lecture sur : *Le vignoble de Bordeaux au Moyen Age*, qui a été publiée sous le titre : *La création du vignoble bordelais*. Angers, Éditions de l'Ouest, 1952, in-12, 77 p.

Discours de M. R. Fawtier, président de la Société de l'Histoire de France, pendant l'exercice 1951-1952

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler a vu s'éclaircir encore les rangs de nos sociétaires et votre président, se conformant à un usage infiniment respectable, doit tout d'abord vous rappeler la mémoire de ceux qui nous ont quittés : deux de nos anciens présidents, MM. Pierre Caron et Léon Levillain, et trois de nos membres, MM. Henri Gasquet, Adrien de Lens et Michel Lhéritier.

Admis dans notre Société en décembre 1921, M. Léon Levillain l'a présidée en 1932-1933. Né en 1870, à Deauville-sur-Mer, après avoir étudié à la Faculté de lettres de Caen, où il fut l'élève d'un de nos anciens présidents, M. Coville, il vint à Paris pour préparer l'agrégation d'histoire, qu'il passa en 1895, et fut en même temps élève de l'École des chartes, d'où il sortit, en 1898, avec le diplôme d'archiviste paléographe. Agrégé d'histoire et archiviste paléographe, on eût pensé que l'enseignement supérieur se serait rapidement ouvert à notre confrère. En fait, il n'en fut rien. M. Levillain devait attendre jusqu'en janvier 1928 pour succéder à Henri-François Delaborde dans la chaire d'enseignement des sources de l'histoire de France à l'École des chartes. Léon Levillain a, en effet, enseigné successivement aux lycées de Carcassonne, de Brest, de Caen, de Poitiers et aux lycées Charlemagne et Janson de Sailly à Paris. Il fut, à ce que l'on me dit, un professeur aimé de ses élèves, qu'il savait intéresser aux études historiques ; mais il n'est pas impossible que beaucoup d'entre eux ne se soient pas rendu compte de l'éminence du savant qu'ils avaient pour professeur. Car Léon Levillain fut avant tout un savant et un érudit. C'est l'histoire du Moyen Age qui l'a attiré au cours de toute sa carrière, et la liste des mémoires qu'il composa sur les sujets les plus divers — mais touchant tous, de près ou de loin, à cette discipline indispensable aux études médiévales qu'est la diplomatique — serait trop longue pour une allocution du genre de celle que mes fonctions m'amènent à prononcer devant vous. Je ne retiendrai de cet ensemble

imposant que trois ouvrages d'une importance capitale : le premier, qui fut publié en 1902 dans la collection des Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des chartes, est intitulé : *Examen critique des chartes mérovingiennes et carolingiennes de l'abbaye de Corbie.* Par ce livre, Léon Levillain se classait au rang des grands diplomatistes qui avaient été ses maîtres, Arthur Giry et Maurice Prou. Il publia, en 1926, dans le recueil des Chartes et diplômes de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les *Actes de Pépin Ier et Pépin II, rois d'Aquitaine.* Enfin, on lui doit une édition de la *Correspondance de Loup de Ferrières*, qui forme deux volumes de la collection des Classiques de l'Histoire de France au Moyen Age, parus en 1927 et 1935. Ce sont là, si j'ose ainsi dire, les trois morceaux de résistance de l'œuvre de Léon Levillain.

Il en est pourtant un quatrième, qui n'a point paru sous forme de volume, mais qui est l'ébauche du grand ouvrage que notre confrère préparait et auquel une modestie excessive, une certaine méfiance à l'égard de la synthèse l'ont empêché de donner une forme définitive. Ce sont ces *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, qui, de 1921 à 1930, parurent dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, et dont l'ensemble forme un gros volume.

Tous ces travaux de notre confrère, qui lui fournissaient l'occasion d'exercer sur les textes une critique que d'aucuns purent trouver parfois excessive, sont de ceux auxquels les historiens auront toujours à recourir quand ils s'occuperont de ces débuts de l'histoire de notre pays. Les résultats obtenus firent parfois l'objet de réactions énergiques, car toute nouveauté étonne et parfois déconcerte les esprits dont elle vient troubler la tranquillité, due si souvent à cette *ignavia critica* que Charles-Victor Langlois dénonçait jadis. Mais Léon Levillain répondait aux critiques et il y répondait avec une vigueur telle que certaines blessures causées par sa plume acérée ont parfois nui à sa carrière. De cela, Léon Levillain ne se souciait pas. Il cherchait la vérité et, quand il croyait l'avoir trouvée, quand il pouvait montrer qu'il l'avait trouvée, le reste lui importait peu. C'est un très beau type de savant qui a disparu avec lui. Il était le représentant d'une espèce d'hommes que la vie moderne ne permettra probablement plus de rencontrer. Si le chemin parcouru par son érudition est parfois pénible

et encombré d'épines, ce chemin est tout droit et, tout au long de cette route, Levillain a gagné l'estime de ses collègues et des savants qui connaissaient son œuvre. Si cette carrière laborieuse et désintéressée, que la mort interrompit le 16 janvier 1952, n'a pas connu toutes les consécrations dont ses amis l'estimaient digne — et dont il ne se souciait guère — ses travaux, la seule chose qui comptât pour lui, sont assurés de survivre. Sa contribution à l'histoire de France est de trop bonne qualité pour disparaître ou perdre de son utilité.

M. Pierre Caron, né à Versailles le 19 juin 1875, de famille universitaire, était passé par l'École des chartes et faisait partie de cette promotion de 1898 qui a fourni tant de bons serviteurs aux archives et aux bibliothèques françaises. Délaissant le XVI^e siècle, où il avait choisi le sujet de sa thèse d'École des chartes sur le sorbonnagre Noël Béda, Pierre Caron, dès son entrée aux Archives nationales en septembre 1898, concentrait ses efforts sur la période révolutionnaire. Pendant cinquante ans, il allait travailler à classer et à publier des documents sur l'histoire de la Révolution, tout en faisant aux Archives nationales une de ces belles carrières régulières qui finissent par conduire aux plus hautes charges. Conservateur adjoint en 1929, conservateur en 1934, il était nommé, le 27 mars 1937, directeur des Archives de France. Il a occupé ces fonctions jusqu'au 11 janvier 1941, quand la limite d'âge l'a atteint. C'est ainsi que Pierre Caron s'est trouvé à la tête des Archives de France au moment le plus tragique de leur histoire, puisqu'il a dû assurer l'évacuation de ce vaste dépôt quand les armées ennemies pénétrèrent en France en 1940. Je l'ai vu à cette époque et je n'oublierai jamais le calme, le sang-froid, la décision dont il sut faire preuve devant un problème aussi difficile à résoudre que l'évacuation de tonnes de documents, dont quelques-uns, dont beaucoup même, irremplaçables, étaient vraiment les titres de noblesse de la nation. Je n'oublierai jamais mon arrivée aux Archives nationales un matin de mai, le jour même où le gouvernement et les services gouvernementaux quittaient Paris. Le contenu des Archives avait été évacué, mais le personnel était là. Je venais demander à Pierre Caron de vouloir bien me laisser déposer dans la chambre forte de cette maison les fiches sur les-

quelles, depuis quelques années, j'accumulais les analyses des documents relatifs au règne de Philippe le Bel. Pierre Caron, avant même que je ne lui eusse exposé ma requête, me demanda si j'avais avec moi les fiches constituant le dépouillement des registres du Trésor des chartes pour ce règne, les premiers registres de la chancellerie royale. Je lui dis qu'il en était ainsi et que je venais précisément lui demander de les abriter. Il m'expliqua alors que les originaux de ces registres, avec le reste du Trésor des chartes, se trouvaient dans un château à quelque distance de Paris, maintenant occupé par l'ennemi et à la merci d'une destruction plus ou moins involontaire, et que, pour le moment, mes fiches seules en conservaient une image aussi fidèle que possible. Le ton dont il le dit, je ne puis le redire. Heureusement les craintes de Pierre Caron furent inutiles, les Archives revinrent à Paris et ce fut encore lui qui, avant de s'en aller, en fit réintégrer la plus grosse partie dans les dépôts.

Pierre Caron n'a pas été seulement un archiviste modèle et un directeur des Archives énergique et actif. Il a laissé une œuvre historique considérable. Ses publications de documents sur l'histoire de la Révolution française sont nombreuses. Je mentionnerai seulement ici celle qu'il a donnée à notre Société, ce *Paris pendant la Terreur*, dont quatre volumes ont paru. Je ne peux cependant omettre de citer deux ouvrages, de caractère différent, mais qu'aucun historien de la Révolution n'ignore. L'un est l'excellent volume qu'il a consacré aux *Massacres de Septembre*, paru en 1935 ; l'autre est, en quelque sorte, le *vade mecum* de l'historien de la Révolution, ce *Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française*, qui, publié en 1912, a dû être réédité en 1947.

Cet instrument de travail montrait un autre aspect, non moins précieux pour l'historien, de l'activité de Pierre Caron. Je veux parler de l'œuvre bibliographique qu'il a accomplie. Très tôt, les questions bibliographiques l'ont intéressé. Il a soutenu de sa science et mis en train un certain nombre de répertoires, dont quelques-uns ont malheureusement disparu, dont d'autres poursuivent leur existence. Depuis sa collaboration avec Brière, d'où sortit le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine*

depuis 1898, en passant par la *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789*, pour aboutir à ce *Répertoire bibliographique de l'histoire de France depuis 1920* qu'il lança avec son confrère, Henri Stein, Pierre Caron a toujours pensé à aider les travailleurs, à leur faciliter la connaissance de l'œuvre historique accomplie avant eux.

Ces qualités de bibliographe, la sûre méthode dont il avait fait preuve dans ce genre de travaux le désignèrent tout naturellement au Comité international des sciences historiques quand celui-ci décida de publier une bibliographie internationale de ces sciences, due à la collaboration des comités nationaux d'historiens et dont le rédacteur en chef fut, pendant des années, Pierre Caron. Le premier volume parut en 1926, le XVI^e^ a paru en 1949. Ce fut le dernier dont sa santé permit à notre confrère de diriger la composition. Pour le même comité, Pierre Caron composa, avec l'aide de M. Jaryc, son collaborateur à la *Bibliographie*, un autre instrument de travail extrêmement précieux, cette *Liste mondiale des périodiques historiques et des bibliographies historiques*, dont l'utilité apparaît chaque jour plus grande depuis qu'elle n'est plus à jour.

Mais là ne s'est pas bornée la tâche de Pierre Caron. Dès la fin de la guerre, il fut l'un de ceux qui firent créer la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération et le Comité d'histoire de la guerre. Pour la première, il publia deux volumes des *Procès-verbaux des séances de la délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice* et dirigea la grande enquête sur la résistance, commencée dès 1946. Il a également contribué par ses conseils à faire de la *Revue d'histoire de la guerre*, expression de Comité d'histoire de la guerre, une des meilleures revues historiques sur ces événements si proches et si difficiles à apprécier.

Comme on le voit, l'œuvre de Pierre Caron, œuvre historique, œuvre bibliographique, œuvre documentaire, que sa mort seule, le 19 janvier 1952, devait arrêter, est considérable. Elle sera certainement retracée plus longuement et plus savamment ailleurs ; mais il fallait en dire quelques mots ici, dans cette Société où il fut admis en mars 1929, dont il fut le président pour l'année 1948-1949, et à laquelle il est demeuré si longtemps fidèle. Ceux d'entre nous qui

l'ont connu, et quiconque a travaillé aux Archives est dans ce cas, ne sont pas prêts d'oublier la complaisance et la gentillesse de ce bon géant, sa rapidité de décision, ses suggestions si souvent heureuses et aussi son amour profond de la justice, qui pour lui se mêlait de façon indissoluble à cet amour pour la France dont il a donné tant de preuves, dont son dévouement à l'histoire de sa patrie et à la Société qui s'y est consacrée n'était qu'un des aspects, mais celui que notre Société ne saurait oublier.

M. Henri Gasquet eut une carrière administrative brillante. Maître des requêtes au Conseil d'État, il exerça, dans l'Alsace libérée de 1918, les fonctions de secrétaire général du Commissariat de la République, fut plus tard directeur et chef de cabinet de divers ministères et, à partir de 1931, se tourna vers les affaires industrielles. Entré, le 1er décembre 1930, au Conseil administratif du Touring-Club de France, M. Gasquet n'a pas cessé de prendre la part la plus importante à la direction de cette grande institution dont il a présidé le conseil d'administration du 4 mai 1938, date de son élection, jusqu'au 24 mars 1952, date de sa mort. Fils d'un historien de valeur, auteur d'un livre sur l'*Empire byzantin et la monarchie franque*, qui, paru en 1888, est encore utilisable et utilisé, M. Gasquet devait être des nôtres et entrait dans notre Société en 1943. Il pourrait être plaisant de faire ici un parallèle entre l'objet et l'œuvre du Touring-Club de France et ceux de la Société de l'Histoire de France. Tous deux représentent un même état d'esprit, un amour intelligent pour notre pays, pour son passé, pour son présent. Quoique M. Gasquet ne fût pas historien de profession, il est venu chez nous parce qu'il savait que pour bien comprendre ce visage actuel de la France, dont il facilitait par ailleurs la connaissance à tant de gens, il fallait savoir ce qu'il y avait derrière ce visage d'efforts, de douleurs, de gloires et de tristesses.

M. Adrien de Lens est mort au mois de mars 1952, après une longue carrière dans le service diplomatique qui l'a fait successivement résider à Berlin, Berne, Londres, Belgrade, Tokio, Madrid et Port-au-Prince. Il était devenu membre de notre Société en 1944.

M. Michel Lhéritier, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, a fait une carrière universitaire qui l'a

mené d'abord à l'Université de Dijon et ensuite, comme professeur, à l'Université d'Aix, où il est mort le 15 juin 1951. Il était devenu membre de la Société en 1926. Il avait consacré ses thèses de doctorat aux *Débuts de la Révolution à Bordeaux d'après les tablettes manuscrites de P. Bernardau* et à *Tourny, intendant de Bordeaux.* De ce second travail, sa thèse principale, il a tiré un ouvrage en deux volumes paru en 1920 : *L'intendant Tourny, 1695-1760.* Il a également collaboré à la grande *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours*, publiée par Édouard Driault, et dans laquelle les volumes III et IV, consacrés au règne de Georges Ier, sont de sa main. Il a également eu une certaine activité internationale et exercé les fonctions de secrétaire général du Comité international des sciences historiques pendant une vingtaine d'années.

Tous ces confrères qui viennent de nous quitter se sont intéressés aux études historiques, et cet intérêt s'est manifesté par leur adhésion à notre Société. Ils ont estimé que la Société de l'Histoire de France poursuivait une œuvre utile, non seulement du point de vue de l'histoire nationale, mais du point de vue de l'histoire tout court.

Si, comme j'en suis persuadé, ils ont eu raison, pourquoi cette Société voit-elle son budget, ses publications, le nombre de ses adhérents s'amenuiser chaque année? Faut-il en accuser seulement les difficultés des temps présents qui restreignent dans les milieux où elle se recrute les possibilités de dépense désintéressée? Ou admettre que ces milieux n'ont plus les mêmes curiosités intellectuelles et, comme tant d'autres, préfèrent acquérir sans effort, par la radio ou les ouvrages de vulgarisation plus ou moins bien faits, leur connaissance de l'Histoire? Faudrait-il donc, pour voir l'intérêt se tourner de nouveau vers nous, abandonner notre politique plus que séculaire d'éditions scientifiquement établies, annotées à l'aide de toutes les ressources de l'érudition, de textes d'une intelligence parfois difficile sans le secours d'une traduction ou d'une transcription moderne?

Je me le suis demandé en réfléchissant aux moyens de tirer notre Société des difficultés dans lesquelles elle se débat, au cours de cette année pendant laquelle vous m'avez confié le redoutable honneur de présider à votre activité. Et je suis arrivé à la conclusion qu'il fallait rester fidèles au

dessein de nos fondateurs, à l'œuvre de nos devanciers. Peut-être, agissant autrement, pourrions-nous ramener à nous un public plus large, augmenter nos ressources financières. Mais ce qui a fait la grandeur de notre œuvre, c'est d'avoir fourni aux historiens des textes utilisables en toute sécurité ; c'est d'avoir fait du bon travail scientifique.

Les éditions de la Société de l'Histoire de France ont passé, à juste titre, et passent encore pour des modèles — j'en trouve encore l'assurance dans l'introduction parue hier à l'édition du *Journal du procureur Dauvet*, dans l'affaire de Jacques Cœur — il faut qu'il continue d'en être ainsi, même si le rythme de leur publication doit se ralentir. Elles ont, en un temps où l'on cherche trop souvent à faire vite et, par suite, moins bien, la valeur d'un exemple. Exemple d'autant plus utile que, tout au moins dans notre pays, l'édition des textes historiques tend à être délaissée, les collections dans lesquelles elle trouvait sa place disparaissant ou végétant, les jeunes historiens se laissant plutôt attirer par les généralisations brillantes ou les charmes de la statistique, impossible avant le XX^e^ siècle.

Ajoutez à cela que l'encombrement de nos universités, le flot sans cesse grossissant des étudiants rendent trop souvent impossible l'organisation de séminaires où se pouvait donner l'enseignement de la technique de l'édition de textes. Mes obligations professionnelles m'ont amené, au cours des dernières années, à examiner quelques éditions de textes historiques exécutés par de jeunes chercheurs, dont, par ailleurs, la formation historique et la culture générale étaient particulièrement exceptionnelles et par de jeunes chercheurs ayant eu le courage de s'attaquer à cette tâche difficile et qu'ils estimaient indispensable. J'ai dû constater leurs faiblesses techniques résultant de l'enseignement qu'ils avaient reçu, notre enseignement, cet enseignement supérieur de plus en plus absorbé par la préparation des examens et des concours, où l'initiation à la recherche ne trouve place que trop rarement et, quand il y parvient, attire trop peu des étudiants obsédés par l'examen ou le concours, moyen d'obtention du diplôme qui leur assurera la vie matérielle.

Je pense, cependant, que cet état de choses ne durera pas éternellement. Je crois mieux discerner l'aube de jours

meilleurs, de jours où un équilibre raisonnable s'établira entre la préparation des examens et l'initiation à la recherche. Fasse le ciel qu'à ce moment-là il reste encore quelques représentants de notre tradition française d'érudition pour enseigner aux jeunes comment se fait une édition de textes historiques, leur donner le goût de ce travail, leur en rappeler par l'exemple de la Société de l'Histoire de France la nécessité fondamentale.

« Point d'histoire sans érudition », me disait récemment un de mes plus vénérés collègues de la Faculté voisine de ce lieu. Et il avait raison. On parle beaucoup aux étudiants de Michelet, que l'on ressuscite parfois un peu trop facilement, mais en oubliant que ce qui fait l'incomparable grandeur de cet ancien chef de section aux Archives nationales, c'est que, s'il a écrit les pages éblouissantes de l'Histoire de France, il a également été l'éditeur du *Procès des Templiers*. L'édition de textes historiques, permettant l'étude sérieuse et critique de ceux-ci, est à la base de l'histoire. C'est une vérité à laquelle on sera obligé de revenir et, pour y revenir, il faudra que les textes soient là, édités et utilisables. C'est la tâche de la Société de l'Histoire de France. Elle n'y faillira pas. Pour cela, il faut qu'elle vive. Et comment pourrait-elle disparaître quand elle a pour veiller sur elle des dévouements comme ceux de notre secrétaire général et de ses adjoints, soutenus par l'activité de notre trésorier et par l'attachement de vous tous à cette institution qui a tant fait pour le progrès des études historiques, et dont je vous remercie en terminant de m'avoir pendant un an confié la présidence.

Rapport de M. Ch. Samaran, secrétaire, sur les travaux de la Société, pendant l'année 1951-1952

Ce sont des excuses que je dois vous présenter en commençant, pour n'avoir pu vous apporter aujourd'hui, prêt à vous être remis, le volume d'*Annuaire-Bulletin 1950-1951* que je vous avais promis et auquel vous avez droit. Et même, puisque me voilà entré dans la voie des aveux spontanés, je vous confesserai que c'est à deux titres que je me sens coupable, au titre de secrétaire, d'abord, puisque je n'ai su obtenir ni de notre imprimeur, qui navigue, je dois le dire, parmi beaucoup d'écueils, ni de mes collaborateurs, pourtant bien dévoués, mais dont le temps est dévoré comme le mien, que le volume fût prêt en temps utile. Au titre d'auteur ensuite, car j'ai abusé, je crois, de la permission que vous avez bien voulu m'accorder de vous soumettre la lecture d'un gros mémoire de moi, entendu déjà par vous, avec quelle indulgence, au cours de l'une de nos dernières assemblées générales. Du moins puis-je vous dire que vous n'attendrez plus longtemps pour recevoir ce volume, dans lequel vous aurez, j'en suis sûr, plaisir à retrouver le texte des beaux discours de nos deux présidents Georges Bourgin et Charles-Roux, en même temps que le tableau de la vie de la Société présenté sous une forme nouvelle et plus attrayante, non plus séance après séance, mais par années entières et par sujets.

Les autres publications de la Société, celles qui portent traditionnellement chez nous le nom de *Mémoires*, subissent, elles aussi, des retards. C'est à peine si j'ose vous parler encore de l'achèvement des *Grandes Chroniques de France*, toujours annoncé, jamais réalisé, cette fois pourtant imminent. La nouvelle édition, dont la copie est prête depuis longtemps, des *Annales de Saint-Bertin* serait à l'impression, si la seule vue du devis d'imprimeur, montant à près d'un million, ne nous avait donné un coup dont nous sommes encore groggy, comme on dit, je crois, en jargon de boxeur. Quant au tome XIII de *Froissart* et au tome I des *Lettres de Henri III*, si la question d'argent se pose avec acuité dans le premier cas, elle est résolue dans le second, grâce

aux fonds provenant de la succession Champion, mais ce sont des scrupules d'ordre scientifique qui nous retiennent encore, car toutes les vérifications ne sont pas terminées. Il faut, en effet, que nous restions fidèles aux bonnes traditions de la Société, dont les publications doivent continuer à être impeccables par la rigueur de la méthode et le soin de l'exécution.

Après la mort de notre très regretté ancien président Pierre Caron, nous avons eu quelques inquiétudes au sujet de la suite de son *Paris pendant la Terreur*, à laquelle nous voudrions faire place, car l'édition de ces documents si curieux et si vivants continue brillamment notre série d'Histoire contemporaine. Heureusement, nos craintes étaient vaines ; la copie du tome V a été retrouvée et sa publication envisagée dans la mesure où les fonds nécessaires pourront nous être procurés.

D'une manière générale, nous avons cependant lieu de nous plaindre de ce que ce programme ne comporte aucune nouveauté. A ce point de vue, ni projets ni propositions ne nous manquent, mais seulement les moyens matériels de les réaliser, et c'est ce qui m'amène à soumettre à vos réflexions certaines idées, quelque peu révolutionnaires peut-être, mais qui me paraissent s'imposer de plus en plus si nous voulons assurer à la Société de l'Histoire de France un avenir durable.

Et d'abord, il faut bien qu'on le sache, nous avons eu la tristesse de constater un fléchissement très net dans la rentrée de nos ressources normales, c'est-à-dire de celles qui proviennent des cotisations. Or, les publications que la Société vous donne en échange, fussent-elles réduites à l'*Annuaire-Bulletin*, compensent et au delà les 400 francs que nous vous avons demandés encore cette année et même les 600 que nous vous demanderons l'année prochaine. D'autre part — et j'y insiste — vous n'êtes pas sans savoir que le Conseil national de la Recherche scientifique, qui nous aide généreusement, n'est pas une vache à lait inépuisable, et que, de plus en plus, à l'égard des sociétés qui le sollicitent, il s'en tient au slogan irréfutable qu'il a emprunté à la sagesse des nations : « Aide-toi d'abord, et le Centre t'aidera ensuite. » Après donc avoir remercié comme il se doit ceux de nos sociétaires qui payent leurs cotisations —

car je sais bien qu'ils payeront demain 600 francs avec la même bonne grâce qu'ils en payaient hier 400 — je m'adresse instamment aux autres en les priant de vouloir bien considérer que tous ceux qui donnent leur temps — jamais assez de temps, bien sûr — pour que la Société de l'Histoire de France vive le font sans aucune considération d'intérêt personnel, en pensant seulement à servir leur pays dans la modeste mesure de leurs forces et qu'ils demandent comme seule récompense que leurs efforts soient compris et encouragés.

Je ne me flatte certes pas d'être le seul innocent parmi tant de coupables. Moi aussi, par oubli ou par négligence, je n'ai pas toujours payé les cotisations des Sociétés — trop nombreuses — auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir.

Il faut donc aider les cotisants à libérer leur conscience et leur bourse en leur envoyant, tout prêt, le papier sur lequel ils n'auront plus que quelques mots à écrire avec leur signature et je demande plus instamment que jamais à notre trésorier de prendre d'urgence toutes dispositions dans ce sens.

Il faudrait aussi, je crois, se préoccuper d'intéresser à la vie de la Société un plus grand nombre de personnes. Voici quelques moyens que je vous propose :

Vous savez qu'aux termes de nos statuts, il existe un conseil d'administration de la Société composé de quarante membres élus. C'est trop, si l'on veut un groupe d'hommes d'expérience et de dévouement, se réunissant de temps en temps pour discuter des affaires de la Société (en fait, d'ailleurs, il n'y en a qu'une douzaine qui viennent régulièrement, et ce sont toujours les mêmes). Ou c'est trop peu si l'on veut honorer des personnalités qui en sont dignes et prendre leurs avis sur la marche de la Société.

Mais il y a peut-être un moyen de tout concilier. C'est d'élargir nos audiences mensuelles, et, tout en réservant, si c'est nécessaire, la place à un comité restreint de décision, de convier tous nos sociétaires à chacune de nos réunions mensuelles, sinon par convocation individuelle, ce qui nous coûterait cher, du moins par voie de presse et de radio, ce qui est simple et économique.

Cette solution implique, il est vrai, un programme aussi attrayant que possible et, par exemple, l'institution d'une

sorte de tribune où chacun apporterait sa manière ou ses manières de voir. Et, tenez, puisque le mot de tribune vient au bout de ma plume et puisqu'il y a chaque semaine à la Radio une « Tribune de l'histoire », pourquoi ceux qui auraient pu l'entendre ne viendraient-ils pas nous en apporter quelques échos?

Il y a, enfin, une considération plus importante encore à mes yeux pour l'avenir de la Société. C'est qu'il lui faudrait trouver quelques hommes disposant chaque jour d'assez de temps pour prendre en main chacun selon ses goûts ou sa bonne volonté, les principaux secteurs dans lesquels il conviendrait d'agir. Recruter des adhérents, solliciter les personnes susceptibles d'animer par leurs interventions les séances plus ouvertes auxquelles je pense, se charger d'une partie au moins des correspondances et des démarches auxquelles donne lieu la gestion de nos affaires et, par exemple, la vente et l'échange de nos publications, préparer et assurer la publicité nécessaire auprès des organismes et des libraires français et étrangers, ce serait soulager grandement vos secrétaires et vos trésoriers qui sont tous, ou presque tous, jeunes et vieux, accablés de besognes diverses.

De toute manière, je convie dès maintenant les membres de notre conseil d'administration à vouloir bien réfléchir à tous ces problèmes, pour lesquels leurs décisions seront sollicitées au cours des prochaines séances. Il y va encore une fois de l'avenir de notre Société, à laquelle son titre de doyenne des Sociétés historiques françaises dicte son devoir, qui est de tenir et de maintenir en attendant des jours plus favorables.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1951

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de la Société au 31 décembre 1951.

Recettes.

I. *Recettes ordinaires.*

Cotisations ordinaires année 1951 à 400 fr. . .	80.400 fr.
Cotisations ordinaires année 1951 à 650 fr. . .	8.450
Cotisations partielles et arriérées.	53.000
Cotisations anticipées pour 1952.	800
Vente de volumes	28.620
Subvention du Centre national de la Recherche scientifique.	300.000
Intérêts des fonds placés	6.697

II. *Remboursement de titres amortis.*

Certains bons de la Libération.	59.225

III. *Divers.*

Dons.	2.400
IV. *Reliquat de l'exercice 1950.*	57.144
Total.	596.736 fr.

Dépenses.

Frais d'impression des publications de la Société :	
1° à M. Daupeley, imprimeur à Nogent-le-Rotrou, pour l'impression de l'*Annuaire-Bulletin 1948-1949*.	134.962 fr.
Autres frais pour expéditions et livraisons antérieures	36.024
A reporter.	170.986 fr.

Report.	170.986 fr.
2° à MM. Jacques et Demontrond, imprimeurs à Besançon. Frais de distribution du t. IV de *Paris pendant la Terreur*	20.000
Souscription à des bons du Trésor	24.875
Dépenses d'administration (frais de poste, convocations aux séances de l'Assemblée générale et du Conseil, frais de bureau)	11.830
Frais de garde, timbre et commissions dus au Crédit foncier.	1.369
Gratifications.	1.300
Total.	230.360 fr.

Balance.

Recettes	596.736 fr.
Dépenses.	230.360
Excédent de recettes. . . .	366.376 fr.

Certifié exact et conforme aux écritures du Trésorier.

Les Censeurs,

Carlo Laroche. André Vernet.

A première vue, l'excédent de recettes, qui se monte au bilan de l'année 1951 à la somme considérable de 366.376 francs, semble révéler une situation financière particulièrement favorable. Et, en vérité, les recettes ordinaires ont été faciles et nombreuses : plus de deux cents sociétaires ont acquitté régulièrement leurs cotisations pour l'année courante et d'importantes cotisations arriérées ou partielles ont été également recouvrées. On a acheté nos ouvrages. Nous avons reçu quelques dons. Mais, si l'on regarde de plus près les différents articles de nos comptes, on observe que, sur le total de 596.736 francs de recettes, en dehors des 59.225 francs provenant du remboursement de bons de la Libération, immédiatement remployés pour partie en bons du Trésor à intérêt progressif, 300.000 francs représentent la subvention dont le Centre national de la Recherche scientifique a bien voulu une fois de plus nous faire bénéficier pour nous permettre la publication du tome XIII de *Froissart*. Nous devons, d'ailleurs, la compléter sur nos propres fonds pour

atteindre la somme de 409.538 francs portée, sans garantie pour l'avenir, sur le devis de notre imprimeur, le 23 février 1951. Depuis, en effet, et notamment depuis le mois de septembre dernier, tous les prix se sont élevés dans d'effrayantes proportions et nous avons dû remettre à plus tard l'envoi des *Annales de Saint-Bertin*, le devis du 24 février 1952 les concernant s'élevant à 823.723 francs.

D'autre part, les dépenses de l'année 1951 ont été relativement réduites. Nous nous sommes efforcés de maintenir à leur niveau précédent nos frais d'administration et nous n'avons eu à payer que l'impression de l'*Annuaire-Bulletin 1948-1949*, réalisant ainsi une économie de près de 20.000 francs sur nos prévisions. Il n'en sera plus de même l'an prochain. Et, comme nous l'avons souvent fait entendre, chaque volume envoyé à chaque sociétaire, simplement imprimé, coûte à la Société autant et parfois plus que la cotisation qu'il paye, non compris les frais de confection du paquet, d'envoi, de distribution et les correspondances diverses. Nous serions donc vraiment coupables de légèreté et d'imprévoyance si nous nous exposions à recevoir une somme inférieure à notre prix de revient. Aussi, après l'avoir longtemps ajourné, nous avons proposé un relèvement du taux de votre cotisation, annoncé déjà, si vous voulez bien vous en souvenir, dans notre rapport à votre dernière Assemblée générale. Il est bien entendu que, si, grâce aux mesures générales visant à la baisse dans tous les domaines de l'activité économique de notre pays, nous enregistrions d'une manière constante et durable des symptômes plus rassurants, nous reviendrions tout de suite aux principes de gestion convenant, d'après nous, aux Sociétés savantes qui n'ont pas à réaliser de bénéfice et qui ne doivent avoir d'autre souci que d'assurer, dans les conditions les moins onéreuses possible, à leurs membres et aux lecteurs de leurs ouvrages, les moyens de les distraire et de les instruire. Encore faut-il qu'elles disposent de ressources suffisantes pour les satisfaire.

C'est pour toutes ces raisons, Messieurs, que nous avons l'honneur de soumettre à votre ratification, avec le projet de budget pour l'année 1952, les résolutions que votre Conseil d'administration a prises dans une de ses délibérations antérieures.

Projet de budget pour l'exercice 1952.

Recettes.

Cotisations	100.000 fr.
Vente de volumes	50.000
Retrait de fonds placés	6.000
Subvention	100.000
Reliquat de l'exercice 1952	366.376
Total	622.376 fr.

Dépenses.

Impressions	450.000 fr.
Frais de distribution	45.000
Papier	90.000
Fonds à placer	10.000
Dépenses d'administration et autres frais	20.000
Total	615.000 fr.

Excédent de recettes : 7.376 fr.

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

1953

Les séances du Conseil

Le Conseil de la Société de l'Histoire de France a tenu ses séances mensuelles aux dates des 24 janvier, 28 février, 21 mars, 25 avril, 27 juin, 13 novembre et 18 décembre 1953. Leur fréquentation fut sensiblement la même que l'année précédente. Elles furent présidées jusqu'au 27 juin par M. P.-A. Lemoisne, puis à partir du 13 novembre par M. Joseph Desmars.

Le 27 juin, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau pour l'année 1953-1954. Le premier vice-président M. J. Desmars était élevé à la présidence de la Société, cependant que M. Jean de Pange, second vice-président, devenait premier vice-président. M. Ph. de Felice fut élu second vice-président. Le même jour, MM. Charles Samaran, M. François, E. Lyon et R. Michel-Dansac étaient confirmés dans leurs fonctions respectives de secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier et trésorier adjoint. M. B. Mahieu, d'autre part, est confirmé également dans ses fonctions d'adjoint au secrétariat, près de MM. Samaran et François. Le même jour, MM. Brunel, Dupont-Ferrier, de Lacombe, Marot, Perrat, Pouthas ont été réélus au Comité de publication, cependant que, au Comité des fonds, ont été réélus MM. Celier, Marot, de Pange et Tessier.

L'Assemblée générale du 4 juin pourvut à la réélection, pour siéger jusqu'en 1957, des membres du Conseil dont le mandat venait à expiration en 1953 : MM. Brunel, Celier, Desmars, M^lle^ Droz, MM. Dupont-Ferrier, Lemoisne, Martin-Chabot, Michel-Dansac, Michel de Pierredon, Perrat. Une vacance s'étant produite au Conseil, par suite du décès

de M. Chandon de Brailles, M. B. Mahieu est élu pour le remplacer, et les fonctions de censeurs sont confirmées par l'Assemblée générale à MM. Laroche et Vernet.

Au cours de ces séances, qui se sont déroulées selon la manière habituelle, le Conseil a été tenu au courant de l'état des publications de la Société et de la vie de celle-ci.

Publications de la Société

L'introduction du tome XIII des *Chroniques* de Froissart a été remise au commissaire responsable, M. Brunel, le 24 janvier. A la suite de cet examen et de la mise au point apportée par M. Mirot, l'introduction est envoyée à l'imprimeur, qui achève également l'impression du texte. A la fin de l'année, M. Mirot a en main les placards 1 à 19 du texte, 1 à 11 du sommaire et en poursuit la correction.

Les dernières épreuves de la table des *Grandes Chroniques*, mises en pages, ont été envoyées à l'imprimeur Daupeley, le 10 novembre. La publication est donc pratiquement terminée. Demeure à composer la couverture. Dans sa séance du 13 novembre, le Conseil décide de tirer le tome X des *Grandes Chroniques* à 650 exemplaires.

En ce qui concerne les *Lettres de Henri III*, sur proposition de M. François, il est décidé, le 28 février, que le tome I, dépassant chronologiquement l'élection au trône de Pologne (1573), sera poussé jusqu'au retour du roi en France (1574). M. François, aidé successivement de MM. Méras et Cohen, puis de M^lle^ Malavialle, a terminé les analyses et les transcriptions ; il le fait savoir au Conseil, le 18 décembre, en même temps qu'il annonce que la vérification et l'annotation sont en cours.

Dès le 18 décembre, il est annoncé au Conseil que l'*Annuaire-Bulletin 1952-1953* est commencé. Le plan définitif en sera soumis au Conseil en janvier 1954.

Pour les *Annales de Saint-Bertin*, il a été sollicité de la Recherche scientifique une subvention de 450.000 francs. En outre, le Conseil ayant décidé, le 28 février, d'inscrire parmi ses prochaines publications l'édition de la *Correspondance secrète* du comte de Broglie (1737-1774), préparée par MM. Antoine et Ozanam, une subvention de 500.000 francs est demandée au Centre national de la

Recherche scientifique pour couvrir une partie des frais d'impression du premier volume de la publication, qui doit en comporter deux.

Questions financières et diverses

Dans la séance du 24 janvier, M. Lyon donne lecture du contrat définitif qui a été passé avec la librairie Klincksieck. Le stock des publications qui se trouvait en dépôt aux Archives nationales a été enlevé par les soins du libraire en juin, et, dans le même temps, des dispositions ont été prises pour amener à Paris les stocks de Nogent-le-Rotrou et Besançon.

La succession de Pierre Champion, à la date du 13 novembre, se trouve complètement liquidée. D'autre part, l'acquéreur de la maison d'Aulnay s'est maintenant complètement acquitté. En outre, Me Morel d'Arleux a fait parvenir à M. Lyon un chèque de 378.796 francs, en grande partie provenant de droits d'auteur Champion.

Assemblée générale du 4 juin 1953

Président : M. P.-A. Lemoisne.

Présents : MM. Bailhache, Barbey, de Beauvillé, de Boislisle, Brunel, Carolus-Barré, Cartelle, Mlle Chabord, MM. Desmars, Dulong, de Felice, François, Giard, Mlle Jacquiot, MM. de Lacombe, Laroche, Mme Lemaire, MM. Loncle, Lyon, Mahieu, Martin-Chabot, Mme Metman, MM. Mirot, Monfrin, Montet, de Pange, Perrat, Perroy, Philippot, Pinon, Ritter, Samaran, Tessier, Mlle Vielliard, M. Villaret.

Excusés : M. le général Bonnassieux, M. du Boys, Mlle Droz, MM. Dunan, Galtier, M. de Lacarelle, M. le duc de la Force, Mme la duchesse de la Rochefoucauld, M. Le Monnier, de Lorière, M. le duc de Lévis-Mirepoix, MM. Marot, Michel de Pierredon, Mollat, Renou, Riché, Sterlin, Tribout de Morembert.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 27).

2° Du rapport de M. Samaran, secrétaire, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'année 1952-1953 (voir p. 41).

3° Du rapport des censeurs, MM. Laroche et Vernet, sur les comptes des recettes et dépenses pendant l'exercice 1952-1953 (voir p. 47).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Lyon, trésorier, sont mises aux voix et adoptées.

Sont réélus membres du Conseil pour siéger jusqu'en 1957 : MM. Brunel, Celier, Desmars, Mlle Droz, MM. Lemoisne, Martin-Chabot, Michel-Dansac, Michel de Pierredon, Perrat.

Est élu membre du Conseil, en remplacement du comte Chandon de Briaille : M. Mahieu.

Sont réélus censeurs : MM. Laroche et Vernet.

M. Charles Samaran, directeur honoraire des Archives de France, membre de l'Institut et secrétaire de la Société, fait une lecture intitulée : *Pour la défense de Jeanne d'Arc* (voir ci-dessous, p. 50).

Discours de M. P.-A. Lemoisne, président de la Société de l'Histoire de France, pendant l'exercice 1952-1953

Mesdames, Messieurs,

Mes premières paroles seront pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à la présidence de notre Société. Il me suffit de penser à mes prédécesseurs pour en sentir tout le prix.

Suivant notre coutume, je vais rappeler avec vous le souvenir des confrères que nous avons perdus au cours de cette année. Ils sont au nombre de cinq, classés dans l'ordre de leur ancienneté dans notre Société : Philippe Lauer, Gabriel de Mun, François Chandon de Briailles, Roger Luzu, Robert Burnand.

Né à Thorigny-sur-Marne, le 2 septembre 1874, Philippe Lauer était archiviste paléographe, docteur ès lettres, diplômé de l'École des Hautes-Études et licencié en droit. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Lieutenant d'infanterie territoriale à la guerre de 1914, il fut décoré de la Médaille interalliée, de la croix du Combattant et fait chevalier de l'ordre de Dannebrog.

Sa thèse de l'École des chartes sur Louis IV d'Outremer, qu'il devait publier en 1900, lui avait valu d'être classé premier et d'être envoyé à l'École française de Rome. Il y étudia, en 1898, les manuscrits des Annales de Flodoard dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par cet Institut.

C'est sur le conseil de Mgr Duchesne qu'il entreprit l'*Histoire du Palais de Latran*, depuis son origine jusqu'aux pontificats d'Innocent III et de Boniface VIII, travail capital tant au point de vue historique qu'archéologique, qu'il ne devait achever qu'à Paris en 1911.

A son retour d'Italie, Lauer avait été nommé stagiaire au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, le 1er octobre 1900, et bibliothécaire, le 13 juillet 1909. C'est à cette époque qu'il publia les deux importants volumes de l'*Inventaire des collections manuscrites de l'Histoire de France.* Le tome I concernant la Bourgogne, la Champagne, la

Flandre, l'Artois, le Languedoc et la Lorraine ; le tome II concernant le Périgord, la Picardie, la Touraine, l'Anjou et le Vexin. On sait quelle mine précieuse de renseignements pour l'histoire de ces provinces sont ces deux volumes.

C'est aussi en 1911 que paraissait son ouvrage qui fait autorité, sur *Robert I*er *et Raoul de Bourgogne.*

La paix signée en 1918, Lauer reprit ses travaux au Cabinet des manuscrits, dont il fut nommé conservateur, le 1er novembre 1934. C'est à cette époque qu'il publia les trois importants volumes du *Catalogue des manuscrits de la collection Clairambault.* Les deux premiers volumes du *Catalogue général des manuscrits latins* furent terminés sous sa direction en 1939 et 1940. Tous ceux de nos confrères qui fréquentaient le Cabinet des manuscrits à cette époque se rappellent avec quelle bonne grâce il facilitait leurs recherches et les aidait de sa grande expérience des collections dont il avait la garde.

Lauer a publié plusieurs textes de l'Histoire médiévale : la *Chronique de Nithard*, dans la collection de l'*Histoire de France au Moyen Age* ; la *Conquête de Constantinople* de Robert de Clari, dans les *Classiques français du Moyen Age* ; puis, en collaboration avec M. Charles Samaran, les *Diplômes originaux des Mérovingiens*, avec fac-similés.

Philippe Lauer était trop cultivé pour ne pas admirer la beauté des peintures de manuscrits du Moyen Age, dont il avait la garde. En 1927, il publiait les *Enluminures romanes des manuscrits de la Bibliothèque nationale* ; en 1928, l'*Évangéliaire carolingien*, de Lyon. C'est à lui qu'il fut demandé d'achever, en 1929, le grand ouvrage d'Henri Martin sur les principaux manuscrits à peintures de la bibliothèque de l'Arsenal. Et, en 1930, il publiait la *Miniature française aux XV*e *et XVI*e *siècles*, en collaboration avec André Blum.

Une partie du temps que ne lui prenait pas le Cabinet des manuscrits, Lauer le consacrait à plusieurs Sociétés savantes, dont il suivait assidûment les travaux. Il était membre honoraire et ancien président de la Société nationale des Antiquaires de France ; ancien président et membre de la Société de l'École des chartes ; membre de la Società romana di Storia patria ; membre correspondant de la Medieval Academy of America.

Il laissera le souvenir d'un des meilleurs médiévistes de notre temps.

Marie-Bertrand Gabriel, marquis de Mun, né à Lumigny, Seine-et-Marne, le 19 août 1882, est décédé à Paris le 18 décembre 1952.

Licencié d'histoire, ancien élève de l'École des chartes, il était décoré de la croix de Guerre et de la Military Cross. L'Académie française lui avait décerné le prix Montyon en 1909.

Il avait publié en 1902 : *Deux ambassadeurs à Constantinople (1604-1610)*. Dans cette étude très documentée, Gabriel de Mun montre avec quel succès Jean de Gontaut-Biron, ambassadeur de France à Constantinople, fit triompher la politique d'Henri IV contre les prétentions de l'Angleterre soutenues par l'ambassadeur anglais Sir Thomas Glower.

Dans son livre : *Richelieu et la maison de Savoie, l'ambassade de Porticelli d'Hémery en Piémont* (Plon, 1907), sujet de sa thèse à l'École des chartes, Gabriel de Mun a voulu démontrer qu'on ne s'était pas assez rendu compte de l'intelligence politique, de la prodigieuse activité et du dévouement désintéressé de cet excellent diplomate, parce qu'on avait trop fait crédit aux violents pamphlets publiés contre d'Hémery lors de sa surintendance des Finances pendant le gouvernement du cardinal Mazarin. Le cardinal de Retz n'avait-il pas dit qu'il « était l'homme le plus corrompu du siècle » !

Dans la revue *Henri IV*, Gabriel de Mun publia, en 1919, une étude sur Sully. Sur le conseil de Mgr Duchesne, il consacra un article de la *Revue des Deux Mondes* au Conclave de Benoît XIV.

Lieutenant à la guerre de 1914, il fut blessé et ensuite affecté, en 1915, à la Mission franco-britannique de liaison. A la fin des hostilités, il fut appelé à travailler à la Conférence de la paix et nommé secrétaire adjoint à la Commission des réparations.

Pendant la dernière guerre, le marquis de Mun avait été nommé président de la Croix rouge française. C'est à lui et à M. Nordling, consul de Suède en France, que les internés français, jusqu'alors sous le joug si dur et si pénible de la Gestapo, durent d'être remis à la Croix rouge.

Le comte Hervé Chandon de Briailles avait été décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite durant la dernière guerre, mais devait la payer d'une dure captivité.

Membre associé des Antiquaires de France depuis 1930 ; membre du Conseil de notre Société, il était, comme son frère, passionné d'archéologie. Conseiller général de l'Aube, il s'intéressa beaucoup à l'histoire de son département et particulièrement à celle du canton de Chaource, où se trouvait sa demeure familiale.

Il a publié des Chartes du Moyen Age, conservées aux archives de l'Aube, en tête d'un Album de documentation photographique sur son département. En 1942, il avait étudié un vase à inscriptions grecques qui venait d'être découvert à Troyes.

Mais il avait été particulièrement attiré par la numismatique et la sigillographie de l'Orient latin, ayant fait de nombreux séjours à Rhodes et à Chypre. Il avait publié, dans *Syria*, en 1940, une bulle de Clérambaut de Broyes, archevêque de Tyr.

A la Société des Antiquaires de France, notre confrère avait fait, en 1945, une communication sur les armoiries de Raymond Béranger, commandeur de Chypre et grand maître de l'ordre de l'Hôpital en 1365 ; puis, en 1948, une communication sur une bague découverte à Rhodes.

Dans le bulletin du Musée de Beyrouth, il avait aussi publié trois sceaux du clergé français de Beyrouth.

Roger Luzu, né à Bouloire, Sarthe, le 12 septembre 1885, était licencié en droit et archiviste paléographe.

Dans sa thèse de l'École des chartes, soutenue en 1911, il avait étudié la Réforme et les origines de la Ligue dans le Maine et principalement dans la ville du Mans.

La gestion de biens familiaux ne semble pas lui avoir laissé le temps qu'il aurait souhaité pour s'adonner aux travaux historiques dont il avait le goût.

Il a cependant publié, dans la *Revue des amis de Versailles*, le testament d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, qui avait fait ouvrir les portes de Paris à l'armée de Condé, menacée d'être enveloppée, et tirer les canons de la Bastille sur les troupes royales. Louis XIV ne pardonna jamais cette malheureuse initiative et, plus tard, il s'opposa à son mariage avec le comte de Lauzun,

qu'il trouvait de trop petite noblesse, ce qui faisait dire à la duchesse de Montpensier qu'elle n'avait pas trouvé en France ni hors de France un parti digne de son nom, de sa fortune et de son courage. N'ayant pas pu fléchir le roi, elle annula les dispositions qu'elle avait prises en 1670, en faveur du comte de Lauzun, et les remplaça par un nouveau testament daté du 7 février 1685. Dans ce second testament, elle fait son légataire universel Mgr Philippe de France, duc d'Orléans, son cousin germain, « qui lui avait toujours réservé beaucoup d'amitié », et choisit M. de Harlay, procureur général du Parlement de Paris, pour être son exécuteur testamentaire. Elle léguait sa maison de Choisy à Monseigneur le Dophin (*sic*) et le surplus de ses meubles, immeubles et pierres. Suivent ensuite un grand nombre de legs à différents ordres religieux et couvents, ainsi que de nombreuses donations à des personnes de sa maison et à tous ses gens.

Roger Luzu avait publié ce testament, qu'il avait retrouvé chez Me Baudrier, notaire à Paris, parce que la publication qui en avait été faite en avril 1693, dans le *Mercure galant*, était mauvaise.

Il publia aussi le testament d'Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise et d'Alençon, morte à Versailles, le 17 mars 1696. Elle avait épousé Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême. Veuve à vingt-cinq ans, Élisabeth de Lorraine s'était consacrée à des œuvres charitables. Son testament témoigne d'une grande générosité pour ses gens.

Robert Burnand, né le 18 février 1882 à Montpellier, était archiviste paléographe, licencié ès lettres, diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie. Il avait été bibliothécaire de la Ville de Paris et bibliothécaire-archiviste de la ville de Pau. Il était officier de la Légion d'honneur et décoré de la croix de Guerre.

Son *Histoire de l'Hôtel royal des Invalides, 1670-1789*, sujet de sa thèse à l'École des chartes, reste l'ouvrage le meilleur et le plus documenté sur l'administration de cette fondation de Louis XIV, qui, dans son testament, l'estimait la plus importante de son règne. Burnand y étudie successivement les rouages administratifs, le rôle de l'état-major, les finances de l'Hôtel et surtout l'action bienfaisante des Filles de la Charité chargées de l'infirmerie. Il

retrace l'histoire des gouverneurs. C'est aussi un important chapitre de l'histoire du soldat en France. Jusqu'à cette création du grand roi, lorsque son âge ne lui permettait plus de servir, le soldat était voué aux incertitudes de la médiocrité et le plus souvent à une vie misérable. Pour la première fois, il était assuré de trouver à l'Hôtel des Invalides la tranquillité et une assistance décentes.

Après la guerre de 1914-1918, Burnand reprit ses travaux d'historien. Son livre sur la *Cour des Valois* est bien plus qu'une « promenade du côté de l'Histoire », comme il le dit avec sa grande modestie. C'est à la fois une suite de portraits finement tracés de grands personnages, qui, dans leur brièveté voulue, nous aident à mieux comprendre les événements politiques de cette époque. A petites touches, faites de détails curieux, il résume et met en valeur, par exemple, le rôle politique de Diane de Poitiers et, plus encore, la sagesse patiente de la reine Catherine qui sut conserver le trône de France à son fils préféré Henri III. Enfin, il nous montre le côté extrêmement brillant de cette cour des Valois du XVI^e^ siècle.

Parmi les figures historiques qu'il voulait faire revivre, il était tout naturel que Robert Burnand ait songé à celle de Napoléon III. Par ses attaches familiales en Suisse, bien des souvenirs, bien des anecdotes lui parvinrent sans doute, éveillant sa curiosité. Son grand-père n'avait-il pas été l'un des instructeurs du jeune prince Louis et son père n'avait-il pas passé une grande partie de sa jeunesse à quelques heures d'Arenenberg, parmi les souvenirs de la reine Hortense et de son fils? A l'aide de nombreux exemples, il évoque l'ère de prospérité inouïe dont jouit alors la France, son prestige international. Puis, par le raccourci, la pondération de sa critique, nous aide à la mieux comprendre, jusqu'aux jours sombres (si bien décrits par lui et avec un tel souci d'impartialité dans son livre sur Bazaine), où la capitulation incompréhensible devant Metz amènera l'effondrement.

Dans la même collection que le Napoléon III, Burnand publia ensuite un volume où il fait revivre la belle figure toute d'enthousiasme et de droiture du duc d'Aumale. Il nous le montre, encore étudiant, dans le milieu familial du château de Neuilly, puis dans la glorieuse campagne d'Algérie où il triomphe d'Abd-el-Kader et ensuite pendant les

années de résignation et de dignité, lors de son exil en Angleterre. C'est ensuite le retour en France, à la chute de l'Empire, le procès Bazaine à Trianon. Enfin, les dernières années à Chantilly, que le prince lègue à l'Institut, et où il se plaît à recevoir ses amis des lettres et des arts. Volume qui renferme aussi de précieux renseignements sur la famille et l'entourage de Louis-Philippe.

Mais, là où Burnand laisse peut-être le mieux sentir cette association de ses qualités d'historien à sa science du raccourci, à sa facilité à bien faire voir une époque, c'est lorsqu'il écrit, comme en se jouant, la chronique des mœurs quotidiennes de la bourgeoisie et du peuple de Paris entre 1830 et 1900.

Rien de plus vivant que ces études, mais aussi rien de plus documenté ni de mieux ordonné. Et pourtant nous savons tous combien il est difficile de résumer en quelques pages des sujets aussi variés, où les anecdotes, les souvenirs risquent, en s'ajoutant et en se superposant, d'amener la confusion. Tout y est cependant dans ces livres : menus faits, grandes dates, rien d'oublié, mais tout à sa place, en une série de paragraphes bien ordonnés, qui se suivent et s'imbriquent sans désordre, touchant même aux questions les plus importantes, par exemple la transformation du Paris provincial du début du siècle, la construction de maisons plus grandes où viennent habiter des locataires n'ayant pas de relations entre eux, les rues étroites, les ruelles remplacées par des voies plus spacieuses, puis par les grands percements d'Haussmann, qui permettent le développement des moyens de transports et changent les aspects de la ville. Et, conséquence naturelle, tous ces petits métiers de Paris, existant encore au début du siècle, remplacés peu à peu par les négociants en boutique des romans de Balzac et, plus tard, par les grands magasins du Second Empire et de la Troisième République.

Ces petits volumes, sous leur simplicité voulue, sous leur aspect familier, fourmillent de renseignements contrôlés aux meilleures sources, de documents précis ! Ajoutons aussi qu'ils sont bien souvent expliqués, vivifiés par l'esprit de l'auteur, frotté aux meilleurs de l'époque, par ses souvenirs de jeunesse de ce Paris boulevardier finissant, par toutes les étincelles qui y couraient encore jusqu'en 1914.

Nous retrouvons aussi dans tous ces livres cette grande séduction qui lui avait valu tant d'amitiés parmi ses confrères de l'École des chartes, qui venaient de l'appeler à la présidence de leur Société.

* * *

La tradition de notre Société veut que, dans son discours de fin de charge, le Président vous entretienne pendant quelques minutes d'un sujet de notre histoire nationale. Je voudrais aujourd'hui évoquer l'une des figures les plus intéressantes de l'érudition française, Roger de Gaignières. Son père était secrétaire du duc de Bellegarde. Lui-même, né en 1642, fut écuyer du duc de Guise et ensuite de M^lle^ de Guise, avec le titre de Gouverneur de Joinville, qui appartenait à cette princesse. Il habita jusqu'en 1701 l'Hôtel de Guise.

Fort instruit, Gaignières était passionné d'histoire et, dès sa jeunesse, s'était fixé un programme de travail qu'il réalisa. Il recherchait les pièces d'archives et les écrits de tous genres se rapportant à l'histoire de la Maison royale, à la généalogie des grandes familles, à la chronologie des grands officiers de la Couronne, à celle des évêques et des abbés, ainsi que des membres du Parlement.

Mais il était également curieux des peintures de manuscrits et de chevalets, des sculptures, pierres tombales, vitraux, tapisseries, sceaux de villes, en un mot de tous les documents iconographiques qui complètent les renseignements des sources écrites. Il estimait que les écrits ne peuvent que gagner à être rapprochés des monuments figurés se rapportant au même sujet. Son plan de travail, publié par Delisle, d'après un texte des Mélanges Clairambault, est d'une grande clarté et d'un vif intérêt pour les historiens.

Gaignières connaissait fort bien les richesses artistiques, ou simplement documentaires, des églises et couvents parisiens ; mais cela ne suffisait pas à sa curiosité. Et, chaque année, à la belle saison, il partait explorer une ou plusieurs provinces. Nous trouvons trace de ses voyages dans l'Orléanais, le Berry, le Vendômois, la Champagne, la Norman-

die, la Bretagne, la Bourgogne et l'Ile-de-France, pour ne citer que celles-là.

Lié avec les principaux abbés de la Congrégation de Saint-Maur, qui avaient une grande considération pour ses directives et ses conseils, ceux-ci lui faisaient fête lorsqu'il venait les visiter, le mettant au courant de leurs découvertes, lui ouvrant leurs chartriers et lui communiquant leurs archives les plus secrètes. Connaissant ses goûts, ils lui signalaient aussi les objets et les curiosités qui pouvaient l'intéresser, et le clergé séculier imitant les Bénédictins, Gaignières bénéficiait aussi des nombreuses amitiés que lui valaient sa grande courtoisie, son obligeance et l'empressement avec lequel il mettait son érudition au service d'autrui. Les grands seigneurs et tout ce qui comptait dans la société d'alors lui réservaient un accueil semblable, et cela explique les fructueuses récoltes d'objets intéressant l'Histoire qu'il put faire durant ses voyages. De plus, le grand discrédit dans lequel étaient tombés les objets d'art du Moyen Age lui permit souvent des achats qu'il n'aurait autrement pas pu faire.

Notre chercheur fut aussi très aidé par ses deux fidèles collaborateurs qui l'accompagnaient dans tous ses déplacements. Le premier, son valet de chambre Rémy, à qui Gaignières avait appris à lire les vieux textes et à les copier ; car il lisait fort bien les écritures anciennes et servait à son maître de paléographe, d'archiviste et aussi de secrétaire. Quant au graveur Boudan, c'est lui qui dessina ces documents aujourd'hui si précieux, puisqu'ils gardent le souvenir d'un grand nombre d'objets maintenant détruits.

Les efforts de Gaignières avaient, au reste, été récompensés. Ses enquêtes, menées avec une grande ténacité pendant plus de vingt années, lui avaient permis de réunir un ensemble de documents infiniment utiles pour l'étude de l'histoire de notre pays. Le récit que l'Anglais Lyster a laissé de sa visite à l'Hôtel de Guise en 1698 en est un témoignage certain. « Je fus rendre visite, dit-il, à M^r^ de Gaignières à son appartement, à l'Hôtel de Guise, accompagné de l'abbé Droin ; ce galant homme est la courtoisie même et une des plus curieuses et industrieuses personnes de Paris. Les mémoires, les manuscrits, les tableaux et les estampes sont en fort grand nombre et la méthode dont il les dispose

est très particulière et utile. Il nous fit voir ses portefeuilles in-folio reliés de maroquin rouge fort proprement. Dans l'un d'eux, par exemple, il y a les mappes (cartes) générales de l'Angleterre, ensuite les cartes des comtés (ce détail avait beaucoup intéressé notre insulaire...). Les chambres sont remplies d'un grand nombre de bustes de personnes de distinction, en peinture à l'huile et en miniature. Il y a entre autres un portrait original du roi Jean qui fut prisonnier en Angleterre, il en fait grande estime. »

Gaignières avait raison d'attacher une grande importance à cette peinture, puisqu'il s'agit du portrait de Jean II le Bon, qui faisait autrefois partie d'un quadriptyque célèbre, jadis dans la librairie de Charles V. Ce portrait, la plus ancienne peinture française sur panneau aujourd'hui connue, était resté à la Bibliothèque nationale jusqu'à l'Exposition des Primitifs français en 1904 ; il est maintenant au Louvre.

Après la mort de la duchesse de Guise, en 1701, Gaignières, ayant dû quitter l'Hôtel de Guise, qui fut vendu, installa ses collections dans une grande maison, entre cour et jardin, située rue de Sèvres. Cette demeure, plus spacieuse que son ancien logis, lui permit de mieux installer ses collections devenues très importantes. Le duc de Bourgogne, à qui il avait enseigné l'Histoire, vint les voir le 6 avril 1702. A cette occasion, Foucault écrivit à Gaignières : « Je vous félicite de la visite que vous a rendue Mgr le duc de Bourgogne, et suis bien persuadé que le temps lui aura paru court dans votre grand appartement. Comme c'est un prince qui a du goût pour l'histoire et la littérature, vous avez eu plaisir à satisfaire sa curiosité. » A lire le compte rendu de cette visite dans le *Mercure galant*, le duc de Bourgogne prit un vif intérêt à tout ce qu'il vit : « Il s'arrêta dans le Salon à considérer un grand nombre de portraits originaux des princes et des princesses des derniers siècles, qui sont de la main des meilleurs maîtres. Il passa de là dans une grande chambre, qu'il trouva ornée d'un meuble aussi riche qu'il est de bon goût, dans laquelle sont des portraits de la maison royale. Il y vit le sien, mais tel qu'il l'avait donné à M. de Gaignières, lorsqu'il lui fit l'honneur d'aller chez lui à l'Hôtel de Guise, il y a dix ans, où M. de Beauvilliers le conduisit avec le duc d'Anjou, aujourd'hui roi d'Espagne. Ensuite, le Prince entra dans le

Cabinet des tableaux qui attirent l'attention par leur diversité et par leur beauté et qui sont des originaux du Titien, de Holbein, de Van Dyck et d'autres peintres des plus fameux. De ce Cabinet, Mgr le duc de Bourgogne passa dans un autre beaucoup plus grand, rempli de plus de 400 portraits de personnages de l'un et de l'autre sexe, presque tous originaux du temps, parmi lesquels il y en a un grand nombre peints par le fameux Janet et Corneille de Lyon. Une grande Galerie, qui se présente à la suite de ce Cabinet, attira aussi les regards du Prince par les portraits des chevaliers de l'Ordre du S^t^ Esprit depuis son institution par Henri III (en 1578) jusqu'à présent, dont M. de Gaignières a déjà une grande partie et qu'il continue à ramasser tous les jours. Cette Galerie contenait une multitude de portefeuilles remplis d'une suite de topographie historique en taille-douce et à la main, des quatre parties du monde, où sont beaucoup de portraits de rois, de princes et de personnages illustres de toutes les professions, jusqu'au nombre de 16.000 : les cartes, les plans, les vues, les tournois, les carrousels, les cérémonies et généralement toutes choses qu'on a pu assembler, qui regardent la topographie et l'histoire. » Telle fut, trop brièvement décrite par le rédacteur du *Mercure*, cette visite du jeune prince qui dura trois heures sans lui permettre de tout voir, ce qui lui fit dire qu'il reviendrait.

Et cependant, malgré la faveur royale et l'estime en laquelle il était tenu, Gaignières ne put réaliser un projet qui lui tenait à cœur. Au cours de ses nombreux voyages dans les provinces, il avait dû constater bien souvent l'abandon dans lequel étaient laissés de nombreux bâtiments appartenant au roi, à de grandes familles ou à des collectivités civiles ou religieuses. Ayant pu, par ses démarches et relations personnelles, sauver de la ruine quelques-uns de ces bâtiments et même certains des objets d'art qu'ils renfermaient, il pensa que, chargé d'une mission officielle, il pourrait agir plus efficacement et sauver à temps beaucoup de ces bâtiments. Il avait donc demandé qu'on lui confiât une sorte d'inspection des monuments historiques et rédigea en 1703 une proposition dans ce sens. Elle fut bien accueillie par le ministre, M. de Pontchartrain, qui s'en inspira pour présenter un projet au roi. Malheureusement, trop en avance

sur son époque, l'intérêt de ce projet ne fut pas compris et sa réalisation repoussée. Il aurait cependant permis de sauver à peu de frais de nombreux monuments. Il ne sera repris qu'en 1838 par Vatout, lors de la création de l'Inspection des monuments historiques.

Le 19 février 1711, Gaignières avait légué sa collection au roi, qui lui permettait d'en conserver la jouissance sa vie durant. Mais la mort, en 1712, de son élève le duc de Bourgogne, qui s'intéressait à ses travaux et le protégeait, l'avait très affecté. L'âge venant, Gaignières ne pouvait plus s'occuper aussi activement d'achever le classement de sa collection ; aussi décidait-on de mettre à sa disposition pour le seconder le généalogiste Clairambault.

Ce fut un choix très malheureux. Clairambault n'était, en effet, nullement préparé à ce travail qui sortait de sa spécialité. Ne voulant pas avouer que tout ce qui touchait à l'art lui était fermé, il insinua au ministre que tout n'était pas intéressant dans la collection Gaignières et que tout ne serait pas à conserver ! Ce qui explique la lettre du ministre M. de Torcy au directeur du *Mercure*, le 13 avril 1715, lors de la mort de Gaignières : « Vous pouvez parler de M. de Gaignières dans l'un de vos prochains *Mercure*, si vous le voulez à propos de sa naissance, de son mérite et de ses qualités personnelles, mais il ne convient pas que vous parliez de la disposition qui a été faite de son Cabinet. »

En effet, aussitôt après la mort de Gaignières, Clairambault s'était fait donner par M. de Torcy tout pouvoir pour faire faire l'inventaire de la collection et, avec la permission du ministre, soi-disant par mesure de sécurité, la fit transporter dans sa maison de la place des Victoires.

Le 24 octobre 1716, 2.407 manuscrits et 28.934 estampes furent bien remis à la Bibliothèque du roi, rue Vivienne, et Delisle et Bouchot ont dit tout l'intérêt que présentait ce don.

Mais, hélas ! ce n'était là qu'une très petite partie de cette collection fameuse. Tous les tableaux, nombreux et aussi intéressants au point de vue historique qu'artistique, furent éparpillés dans la vente publique du 21 mai 1717 (le plus grand nombre représentaient, authentifiés et catalogués, des personnages de l' « ancienne cour », c'est-à-dire de la cour des Valois).

Enfin, une affiche avertissait que, le 21 juillet 1717, par

arrêt du Conseil d'État du 6 mars 1717, il serait procédé depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir et jours suivants, à la vente des livres, portraits, estampes, porcelaines, médailles, jetons, tableaux et des curiosités provenant du cabinet de feu M. de Gaignières à la place des Victoires, dans la maison de Clairambault. C'était tout le reste de la collection. Telle fut, par négligence, ignorance et refus d'exécuter les volontés du donateur, la fin malheureuse de cette si importante collection ; collection, rappelons-le encore, entièrement donnée à la France par Gaignières, qui avait eu le premier l'idée d'en faire un véritable musée historique.

Lors de la création du Musée de Versailles, Louis-Philippe fit rechercher les tableaux de la vente de 1717, mais en vain. Depuis, à peine quelques-uns ont pu être retrouvés, qui sont exposés à Versailles.

On s'est souvent demandé si Gaignières avait eu l'intention de mettre en valeur lui-même l'importante documentation historique qu'il avait réunie. Il n'y a pas de doute possible, il avait bien l'intention de s'en servir pour faire œuvre d'historien. S'il ne le fit pas, c'est que, pris par tous les travaux d'identification, de classement, il fut surpris par le temps et la fuite des années.

Mais ce que Gaignières n'avait pas eu le loisir de réaliser, un de ses amis, un de ces savants bénédictins qui admiraient son œuvre et à qui il communiquait libéralement ses trésors, Bernard de Montfaucon, le fit. Écoutons-le : « Le devoir et la reconnaissance m'obligent à mentionner ceux qui m'ont prêté les secours nécessaires pour cet ouvrage. Le public sera peut-être bien aise de savoir à qui il en est redevable. Les recueils de feu M. de Gaignières, mon ami, sont les premiers en date. Sans cette avance, je n'aurais jamais pu faire une telle entreprise. Il m'a tracé le chemin, en ramassant et en faisant dessiner tout ce qu'il a pu trouver de monuments dans Paris, autour de Paris et dans les provinces. Il y a employé de grosses sommes, je lui ai souvent donné des recommandations pour nos abbayes où il allait faire ses recherches, menant toujours avec lui son peintre. Je ne savais pas alors qu'en lui faisant plaisir, j'acquérais pour moi. Ce n'est que depuis sa mort que j'ai trouvé le plan que j'exécute aujourd'hui, et sans ce secours, je n'aurais jamais pu fournir aux frais minimes qu'il aurait fallu faire pour

dessiner tant de monuments d'après les originaux, dont plusieurs sont fort éloignés de Paris. Ses portefeuilles sont à la Bibliothèque du Roi, d'où, par la faveur et la protection de M. l'abbé Bignon, j'ai tiré une bonne partie des pièces qui entrent dans cet ouvrage. »

Roger de Gaignières avait bien mérité cet hommage de Bernard de Montfaucon.

Rapport de M. Ch. Samaran, secrétaire, sur les travaux de la Société, pendant l'année 1952-1953

J'ai, pour commencer, une bonne nouvelle à vous annoncer : j'ai reçu récemment et aussitôt transmis à notre cher Trésorier, peu accoutumé à de telles aubaines, un chèque de 50.000 francs, destiné à nos publications. Le généreux donateur, un citoyen des États-Unis, m'est connu, bien entendu, mais il désire garder l'anonymat. Un geste pourtant me paraît s'imposer (l'idée m'en a été suggérée par notre secrétaire adjoint) : demander à notre prochain Conseil d'observer la consigne du silence et de conférer à notre mécène le titre de membre à vie de la Société, avec l'espoir, non pas qu'il renouvelle le plus souvent possible ses libéralités, ce qui serait indiscret, mais que son initiative bienfaisante serve d'exemple à d'autres.

Nous autres Français moyens à bourse plate, nous ne pouvons guère que remplacer l'argent par le dévouement et la bonne volonté. Dieu merci, ils ne nous font pas défaut, et je m'en voudrais d'aller plus loin sans dire en votre nom à M. Ernest Lyon et à M. Michel-Dansac, à M. Michel François et à M. Bernard Mahieu, toute notre gratitude.

La Société a beau n'avoir que peu de rapports avec une affaire industrielle ou commerciale, la surveillance de sa trésorerie n'en est pas pour autant une sinécure, et nous ne saurions trop remercier M. Lyon non seulement des soins attentifs qu'il lui donne, mais aussi de l'habileté avec laquelle il a réglé récemment pour nous plusieurs difficultés, grâce à ses connaissances juridiques et aussi grâce à son expérience humaine.

Le zèle de M. Michel-Dansac ne nous est pas moins précieux, et ce qu'il a pu organiser déjà en liaison avec MM. Klincksieck, nos nouveaux dépositaires, nous garantit que la Société tirera dorénavant un meilleur parti de son stock et pourra élargir sa clientèle d'abonnés.

Permettez-moi d'associer dans ces remerciements bien mérités les deux jeunes et brillants historiens qui ont bien voulu accepter de me seconder. MM. François et Mahieu

ont tous deux à faire face à des tâches multiples, dont chacune suffirait à l'activité d'un homme. Ils ne nous réservent pas moins beaucoup de temps pour des besognes parfois purement matérielles. Je suis, en tout cas, convaincu, et vous l'êtes sûrement comme moi, que, grâce à eux, l'avenir de la Société est en bonnes mains.

Je vous ai déjà parlé l'année dernière de l'*Annuaire-Bulletin* de 1950-1951, que vous avez reçu depuis la dernière Assemblée générale. Je n'y reviendrai donc pas. Le prochain portera sur les années 1952-1953. Nous ne pouvons malheureusement pas revenir encore, pour le moment, à la parution annuelle, si souhaitable.

Vous allez recevoir, au cours du présent exercice, un volume dont l'utilité incontestable, compensera, je l'espère, à vos yeux l'austérité : il s'agit des tables, remplissant, en tout, plus de 300 pages à deux colonnes, des *Grandes Chroniques de France.* C'est une de nos plus importantes entreprises qui ainsi s'achève. Mise en train en 1920, à une époque où nous pouvions encore nous promettre de longs espoirs et de vastes pensées, poussée avec une régularité d'horloge par l'homme admirable qu'était Jules Viard, elle est restée quelque peu embourbée après sa mort, suivie quelques années plus tard de celle de Léon Levillain qui avait bien voulu la surveiller en qualité de commissaire responsable. Nous voici enfin au bout de nos peines et la Société peut, je crois, s'enorgueillir d'avoir mené à bonne fin, avec l'aide de notre confrère M. Tessier, cette grande œuvre française, grande par les événements racontés, précieuse comme monument de notre langue, et que le public ne connaissait jusqu'ici que par une édition fort insuffisante. C'était aussi un devoir pour nous de ne pas laisser interrompue la dernière publication d'un homme qui comptera parmi les meilleurs érudits français de la première moitié du XX^e^ siècle.

Aucun d'entre nous, par contre, ne peut raisonnablement se promettre de voir la fin d'une autre entreprise qui date, elle aussi, de bien avant la belle époque : la nouvelle édition des *Chroniques* de Froissart. Elle a déjà épuisé les forces de trois hommes : Siméon Luce, Gaston Raynaud, Léon Mirot, nos regrettés confrères. Mais le dernier, Dieu merci, n'est pas mort tout entier ; il revit en la personne de son fils, qui

a retrouvé sa place aux Archives nationales et dans notre Conseil. Retardé quelque temps par la maladie, M. Albert Mirot a repris en main l'œuvre de son père et mis au point le texte et l'annotation du tome XIII, qui est actuellement à l'impression après révision de notre collègue M. Clovis Brunel.

Les *Lettres de Henri III*, à leur tour, ne vont pas tarder à être mises sous presse, le premier volume s'entend, celui qui portera sur l'adolescence et la jeunesse du roi jusques et y compris le retour de Pologne. Notre bienfaiteur Pierre Champion avait ébauché, plus qu'il n'avait parachevé, ce précieux recueil de correspondances royales, de nature personnelle et politique. Si les lettres elles-mêmes avaient été en grande majorité copiées ou signalées, les collations, les analyses, les annotations, souvent même le classement chronologique restent à faire. C'est tout cela que M. François est en train de mettre au point, dans sa louable ambition de rendre le travail digne de celui qui fut, à ses débuts, son guide, avant de devenir son ami. Nous pouvons compter pour cela sur l'historien de François de Tournon, à qui l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné l'an passé sa plus haute récompense, le prix Gobert.

Voilà de quoi employer, et au delà, nos ressources financières normales, auxquelles sont venus s'ajouter les fonds de la succession Champion (non encore entièrement liquidée, mais dont en vérité nous n'avons plus grand'chose à attendre) et aussi ceux que nous devons au Centre national de la Recherche scientifique. Aussi bien est-ce sur ce dernier organisme que nous comptons, d'une part, pour nous permettre de tenir l'engagement depuis si longtemps pris à l'égard des *Annales de Saint-Bertin*, du regretté Félix Grat, d'autre part, pour donner le plus rapidement possible à deux nouveaux venus dans la carrière, MM. Antoine et Ozanam, tous deux archivistes aux Archives nationales, de nous donner le plus vite possible le premier volume de la correspondance, qu'ils ont diligemment recueillie, du comte de Broglie au temps où la diplomatie française était, selon le mot qui a fait fortune, le secret du roi. Ce volume doit être mis sous presse cet automne et nous pensons disposer d'une somme importante, 500.000 francs, pour en financer l'impression.

Il est possible, enfin, que dans le domaine de l'histoire notre horizon s'élargisse, comme dans celui de la politique, au delà des vieilles frontières, qu'il faudra bien balayer un jour (mais quand et comment?), si l'on veut avoir une Europe. Certains d'entre vous savent que c'est par la voie d'une entente financière entre la France et l'Angleterre que la publication des *Rôles gascons* du Public Record Office, si précieux pour l'histoire de nos deux pays aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, va être poursuivie. De même sans doute (du moins j'y travaille) celle des *Livres des receveurs* et des *Documents* fondamentaux *sur les collèges de l'Université de Paris* par une combinaison de même nature entre celle-ci et diverses universités américaines qui professent pour notre vénérable Alma mater un véritable culte. Eh bien! peut-être la Société de l'Histoire de France va-t-elle à son tour entrer dans cette voie en mettant en chantier, à frais communs entre les Pays-Bas et nous, la publication d'un important dossier diplomatique du XVII^e^ siècle : la correspondance d'Aubery du Maurier, notre ambassadeur auprès des Provinces-Unies de 1613 à 1624. Du moins est-ce la proposition qui nous a été faite récemment par un Hollandais, M. Jan den Tex, ancien correspondant de l'Alliance française à Amsterdam. Nous vous tiendrons au courant de la suite qui pourra être donnée à ce séduisant projet.

Pour ces divers recueils, qui sont en train déjà ou auxquels nous pensons, la Société est surtout tributaire des Archives publiques. Mais vous savez l'intérêt tout particulier qu'elle a toujours porté aux archives privées, surtout familiales. Nous comptons parmi nous — et nous en sommes heureux — nombre de propriétaires de chartriers importants : nous en voudrions davantage encore. Beaucoup de ces richesses, parfois trop peu connues, ont formé le fond de certaines de nos publications. Moi-même autrefois, s'il m'est permis de le rappeler, j'ai classé, inventorié un des plus grands fonds français et j'en ai publié l'inventaire, qui a aiguillé beaucoup de recherches. Longtemps avant d'être directeur des Archives de France, j'ai mis en train dans tous les départements français une enquête destinée à faire connaître au moins l'existence de ces fonds. Cette enquête a été reprise et élargie par mon successeur, qui a créé, en outre, un Comité de sauvegarde où de modestes fonction-

naires voisinent et fraternisent avec les plus grands noms de l'armorial français, et dont précisément notre secrétaire adjoint est l'âme. C'est vous dire dans quel esprit nous avons accueilli la suggestion de l'un des membres les plus anciens (je ne dis pas les plus âgés) de notre Conseil, M. Soulange-Bodin, qui se fait fort de nous faire visiter à Paris même quelques-uns de ces trésors d'histoire ignorés et même de faire venir de certaines demeures provinciales, où elles sommeillent, quelques pièces de choix. Le présent mois ne se passera peut-être pas sans que l'occasion se présente de vous convier à l'une de ces visites. Beaucoup d'entre vous ne sauraient manquer d'y prendre intérêt, car il est essentiel d'établir ou de rétablir des liaisons confiantes entre ceux qui, détenant des documents historiques, ont à leur égard des droits et des devoirs, et ceux qui utilisent ces documents à des fins désintéressées.

Nous nous sommes préoccupés, enfin, de faire en sorte que la Société ne soit pas absente des commémorations d'ordre historique, quand elles concernent la France. Si nous avons été pris de court pour celle de saint Bernard, si celle de Rabelais nous a paru un peu en dehors de notre programme, il nous a semblé que nous avions, en revanche, toutes les raisons du monde d'être représentés aux cérémonies, plus spectaculaires d'ailleurs que scientifiques, qui vont marquer le quatrième centenaire de la naissance de Henri IV. Par l'intermédiaire du président de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, j'ai pu entrer en contact avec le maire de Pau, en suite de quoi la Société doit être inscrite dans le Comité d'honneur et invitée à se faire représenter par l'un de ses membres, ce qui ne manquera pas d'être fait, probablement dès le 28 juin, date à laquelle le Président de la République en personne doit se rendre dans le chef-lieu des Basses-Pyrénées et y prononcer officiellement l'éloge d'un roi de France. Ce sera bien la première fois, je pense, que l'on aura vu pareille chose ; il s'agit, il est vrai, du roi de la poule au pot.

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

Le pauvre, et non le peuple ! N'allons tout de même pas faire du subtil Béarnais le père de nos démocraties modernes !

Voilà, très rapidement tracé, le tableau sommaire de notre activité de cette année. Sans doute, elle aurait pu être plus brillante, surtout si nous avions pu former cette équipe de sergents recruteurs (un membre de notre Conseil irait même jusqu'à... racoleurs) dont je vous ai déjà parlé bien des fois, et qui nous manque encore. Je souhaite, néanmoins, que cette activité, ralentie évidemment par les circonstances, vous paraisse encore honorable.

Nous essaierons de faire mieux la prochaine fois.

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1952

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de la Société au 31 décembre 1952.

Recettes.

I. *Recettes ordinaires.*

Cotisations de l'année 1952 à 400 francs . . .	11.200 fr.
Compléments de quelques cotisations.	1.400
Cotisations de l'année 1952 à 600 francs . . .	91.800
Cotisations anticipées 1953 à 600 francs. . . .	3.600
Cotisations arriérées	3.700
Cotisations étrangères 1952.	22.000
Cotisations étrangères arriérées	10.500
Vente de volumes	42.695
Intérêts des fonds placés	6.412
II. *Intérêts relatifs à la maison d'Aulnay* . . .	100.000
III. *Remboursement de titres amortis*	5.652
IV. *Dons divers*	7.200
V. *Reliquat de l'exercice 1951.*	366.376
Total.	672.535 fr.

Dépenses.

Frais d'impression de l'*Annuaire-Bulletin* (1950-1951) payés à M. Daupeley, imprimeur à Nogent-le-Rotrou	250.000
A MM. Jacques et Demontrond, imprimeurs à Besançon, pour envois divers.	223
Souscription aux bons du Trésor.	99.500
Dépenses d'administration (frais de poste, convocation aux séances, frais de bureau) . . .	12.133
A reporter.	361.856 fr.

Report.	361.856 fr.
Frais de garde, timbres et commissions dus au Crédit foncier.	1.133
Frais de recouvrement des cotisations étrangères.	1.440
Gratifications.	1.000
Total.	365.429 fr.

Balance.

Recettes	672.535 fr.
Dépenses.	365.429
Excédent.	307.106 fr.

Certifié exact et conforme aux écritures du Trésorier.

Les Censeurs,

Carlo Laroche. André Vernet.

Ainsi que le montrent les chiffres précédents, la situation financière de la Société après l'exercice 1952 est bonne. Ses cotisations ont été payées, ses publications vendues, ses disponibilités employées, ses dons anonymes multipliés. Une mention spéciale doit être faite de la généreuse libéralité due à M^me^ et M. Cartelle, qui, particulièrement assidus aux séances du Conseil, ont tenu à témoigner plus directement encore l'intérêt qu'ils portent à la bonne marche de nos travaux.

D'autre part, au chapitre des dépenses, en dehors des frais généraux de l'administration courante, on n'a qu'à signaler les frais d'impression de l'*Annuaire-Bulletin de la Société, année 1950-1951.* Ils s'élèvent en réalité à *335.496 francs.* Mais, en raison des acomptes successifs que, depuis longtemps, nous avons l'habitude d'échelonner, nous n'avons eu à débourser, cette dernière année, que *250.000 francs*, et, dès janvier 1953, tous les ouvrages parus jusqu'ici auront été intégralement payés. Enfin, grâce au reliquat antérieur, l'excédent de recettes atteint *307.106 francs*, c'est-à-dire un peu plus que la subvention accordée, pour le tome XIII de *Froissart*, par le Centre national de la Recherche scientifique l'année dernière, et qui, naturellement, lui est consacré. Nous espérons, toutefois, au cas où nos ressources ne nous permettraient pas d'acquitter les suppléments de

composition que l'on peut craindre, que nous pourrions compter une fois de plus sur sa bienveillance, n'oubliant jamais toute la reconnaissance que nous lui devons pour son appui indispensable à la vie même des Sociétés savantes.

Dans les prochains mois, nous envisageons aussi la distribution des *Lettres de Henri III*, préparées par notre regretté président Pierre Champion et éditées, avec le plus grand soin et toutes les garanties de précision, d'exactitude et de références, par un de ses plus fidèles amis, notre savant secrétaire adjoint M. Michel François. D'autres suivront, maintenant que nous avons pu obtenir la réalisation complète de la vente immobilière d'Aulnay et que la liquidation définitive de la succession Champion, retardée par la solution de questions connexes à celle de Mme Pierre Champion, sera terminée, comme on le pense, avant l'hiver prochain.

Cela posé, voici le projet de budget que nous vous prions de vouloir bien approuver :

RECETTES.

Cotisations	100.000 fr.
Vente de volumes	80.000
Intérêts de fonds placés	6.000
Reliquat de l'exercice 1952	307.106
Total	493.106 fr.

DÉPENSES.

Impressions	400.000 fr.
Frais de distribution	15.000
Papier	50.000
Fonds à placer	5.652
Dépenses d'administration et autres frais	20.000
Total	490.652 fr.

Balance.

Recettes	493.106 fr.
Dépenses	490.652
Excédent	2.454 fr.

POUR LA DÉFENSE DE JEANNE D'ARC[1]

Si Platon, quand il dressait le plan de sa République idéale, avait pu pressentir à quels excès mèneraient un jour la confusion des genres littéraires et l'abus de la liberté d'écrire, nul doute qu'il n'eût édicté, pour y parer, quelques sages mesures. Comme, par exemple, en ce qui concerne notre discipline, d'instituer une sorte de Conseil des Anciens chargé de veiller paternellement à la qualité de la production historique.

Ces réflexions me venaient à l'esprit en feuilletant deux ouvrages parus récemment sur Jeanne d'Arc : l'un de M. Jean Grimod, intitulé : *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée?* l'autre de M. Eugène Schneider : *Jeanne d'Arc et ses lys. La légende et l'histoire.* Pour le premier de ces auteurs, la prétendue Jeanne d'Arc est en réalité la fille adultérine de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière ; de plus, elle a échappé au bûcher, a survécu de nombreuses années et est morte, on ne sait quand, dans la peau d'une bonne mère de famille. Pour le second, la prétendue Jeanne d'Arc est bien une bâtarde d'Orléans, mais elle a été brûlée vive à Rouen.

Notons, avant d'aller plus loin, que voici deux auteurs qui, s'ils s'accordent sur un point, sont en complète discordance sur l'autre. Tous deux, pourtant, prétendent nous apporter la Vérité, par un grand V.

Notons aussi que l'une et l'autre thèse ne sont pas des nouveautés, que celle de Jeanne Fille de France a été « lancée », dès 1805, par un sous-préfet de Bergerac, nommé Pierre Caze, puis reprise en plusieurs ouvrages, entre 1932 et 1940, par un publiciste de talent, Jean Jacoby, et que celle de la survivance avait été plaidée en particulier par Gaston Save, un Nancéien, en 1893, puis en 1914 par Grillot de Givry.

Il faut rappeler, enfin, que ces théories révolutionnaires

1. J'ai laissé à ces pages le ton de la causerie familière que je leur avais donné lors de notre Assemblée générale.

n'ont trouvé aucun crédit parmi les érudits et les historiens qualifiés et qu'elles ont été vigoureusement combattues, en particulier par Germain Lefèvre-Pontalis, dans le *Moyen Age*, par Jules Machet de la Martinière, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, par M. Pierre Marot, dans le *Pays lorrain*, et par moi-même, dans la *Revue historique*.

Mais alors, direz-vous, pourquoi revenir là-dessus encore une fois?

Eh bien ! j'ai longuement réfléchi avant de m'y décider, sans avoir, bien entendu, le moindre espoir de convaincre, sur quelque point que ce soit, mes contradicteurs : leur siège est fait (comme le mien, du reste), et nous ne parlons pas la même langue. Il n'y a donc aucune chance pour que nous nous comprenions.

Si je remets aujourd'hui ces deux questions sur le tapis, c'est pour les raisons suivantes, dont je vous fais juges :

D'abord, parce que nous sommes la Société de l'Histoire de France et que, vous le savez, c'est pour la Société de l'Histoire de France que Jules Quicherat a rassemblé sur Jeanne d'Arc, de 1841 à 1849, en cinq volumes, cette documentation abondante et impartiale, sur laquelle il s'est fondé pour se faire le champion de ce que nos adversaires nomment (avec quel souverain mépris !) la thèse traditionnelle, conformiste ou orthodoxe ;

Ensuite parce que nous sommes ici, à l'École des chartes, dans la maison que Quicherat a longtemps dirigée et où il a laissé d'admirables exemples de probité scientifique ;

Troisièmement, parce que, depuis un demi-siècle, les choses ont bien changé dans les rapports entre les historiens, et même les érudits, et le public. Autrefois, les questions de cette nature ne sortaient guère d'un cercle restreint d'érudits spécialisés qui les débattaient dans des périodiques, spécialisés eux aussi. Aujourd'hui, la presse les livre en pâture à la foule, en les corsant de son mieux ; la radio les déverse sans crier gare dans les cerveaux les moins faits pour les comprendre et dans les estomacs les moins capables de les digérer. Et c'est ainsi que font leur chemin, chez des lecteurs ou auditeurs candides et sans défense, chez ceux aussi qu'un certain snobisme porte à s'évader coûte que coûte des sentiers battus, les imaginations les plus audacieuses, les erreurs de fait les plus certaines, les interpréta-

tions les plus fantaisistes, les sophismes les plus caractérisés. Ajoutez à cela les méfaits d'une demi-science, infiniment plus sûre d'elle-même que la vraie, ceux aussi de cette démoralisation de l'esprit public que dénonçait récemment M. Jules Romains, et qui lui faisait écrire : « Je pose en fait qu'à l'heure actuelle il est possible — en y mettant le prix, comme on dit — de faire réussir auprès du public cultivé ou d'une fraction importante de ce public, n'importe quelle folie, n'importe quelle imposture. »

Si je prends donc la parole aujourd'hui sur Jeanne d'Arc, c'est à la fois parce que la Société de l'Histoire de France doit, à mon avis, faire entendre sa voix à ce sujet, et pour que les curieux d'histoire qui auraient pu ou qui pourraient se laisser séduire par des arguments spécieux trouvent ici quelques exemples (entre cent) des mises au point nécessaires.

Il est loisible à chacun, bien entendu, de proposer des conjectures nouvelles, en les donnant pour des conjectures, sur tels ou tels points obscurs de la vie de Jeanne d'Arc (car il y a des points obscurs, comment pourrait-il en être autrement, et qui songe à le nier, quand on sait les lacunes et les insuffisances du dossier dont on dispose?).

Mais ce qu'il est essentiel de bien mettre en lumière, c'est que, sur les deux questions capitales (naissance princière et survivance), les novateurs n'apportent aucun document nouveau et que, pas davantage, ils ne sauraient tirer des interprétations nouvelles des documents déjà connus.

Voyons d'abord ce qu'ils prétendent apporter d'irréfutable sur les origines princières de la Pucelle.

I. Jeanne d'Arc, fille de France (!)

Jeanne d'Arc est, à les entendre, fille de France parce que, d'après ce que l'on peut et doit lire entre les lignes de son Procès et des autres documents qui la concernent, elle a l'accent, les sentiments, l'allure, les goûts d'une héritière de grande maison, et non ceux d'une fille des champs. Elle ignore, disent-ils, jusqu'à son nom de famille, ne s'intéresse que fort peu à sa soi-disant famille, monte à cheval comme une amazone, reçoit à Chinon, où sa venue est attendue, des honneurs princiers, est soutenue, protégée

par la maison d'Orléans, à laquelle, de son côté, elle témoigne une affection passionnée. Elle a pour Charles VII un tel respect qu'elle se refuse à livrer à d'autres qu'à lui son secret, celui de sa propre bâtardise, ce secret qu'elle a été préparée de longue date à entendre et qui lui a été révélé durant son adolescence. Elle a une livrée aux couleurs d'Orléans, et son blason est aux armes de France. Au cours de son procès, on a eu des égards particuliers pour elle (c'est ainsi qu'elle n'a pas été torturée et que c'est la duchesse de Bedford elle-même qui a fait auprès d'elle office de matrone).

Il va sans dire que tout cela est discutable, que certaines affirmations sont gratuites ou controuvées et que le comportement de Jeanne, qui n'est point une bergère de profession, mais fille de cultivateurs possédant maison et biens au soleil, peut s'expliquer et a été effectivement expliqué d'autre manière.

Mais venons-en aux arguments de fait que les deux auteurs prétendent tirer de sources tenues par eux pour mal comprises jusqu'ici.

1° Isabeau de Bavière a eu, en 1407, un enfant. Cet enfant, c'est la pseudo-Jeanne d'Arc, dont le père est Louis d'Orléans, mort assassiné porte Barbette en novembre de cette année.

Les preuves, les voici, d'après les protagonistes de cette thèse hardie :

D'abord, la Jeanne de Domrémy est née cette même année 1407. Une de ses amies d'enfance le dit au Procès de réhabilitation. Il y a, certes, beaucoup de témoignages contraires, à commencer par celui de Jeanne elle-même. Mais celui-là est le seul bon. Jeanne, elle, n'a pas dit son âge exact. C'est, nous dit-on, qu'elle avait pour cela ses raisons.

Le Religieux de Saint-Denis a écrit, dans sa Chronique, que cet enfant de 1407 était du sexe masculin, qu'on lui donna le prénom de Philippe et qu'il vécut peu de temps. Mais le Religieux de Saint-Denis, observent nos contradicteurs, est un chroniqueur *officiel*, et à ce titre éminemment suspect. Il n'y a pas à tenir compte de son témoignage.

D'ailleurs, un auteur du XVIII^e^ siècle, Villaret, a parlé d'une Jeanne, au lieu d'un Philippe, dans l'une des éditions de son *Histoire de France*. C'est donc qu'il a disposé, sans le dire, de renseignements particuliers. Que Vallet de Viri-

ville se soit donné jadis la peine d'établir, d'après toutes les sources connues, la liste des douze enfants de Charles VI ou à lui attribués et qu'aucune Jeanne n'y figure en 1407, aucune importance. Si les deux auteurs avaient connu son travail, ils auraient dit que Vallet s'est laissé tromper comme tout le monde.

Que cette Jeanne, vraie ou supposée, née garçon et transformée en fille, soit née des œuvres de Louis d'Orléans, qui en pourrait douter, puisqu'il est de notoriété publique que Louis a été l'amant d'Isabeau?

Au demeurant, poursuivent nos auteurs, qui nous empêcherait de donner pour père à la Pucelle Charles d'Orléans, au lieu de Louis? Avouez que nous sommes bons princes.

Voilà le genre d'arguments devant lesquels nous devrions nous incliner en nous frappant la poitrine. On croit rêver! Pourtant, il y a des gens cultivés pour considérer que ce sont là des arguments excellents, des vérités incontestables. Je puis citer, parmi mes correspondants imprévus gagnés à cette cause — je parle de ceux qui ont signé leurs lettres — un assistant de la Faculté des Lettres de Paris et un correspondant de l'Académie des Sciences.

2° *C'est un envoyé de Charles VII, Colet de Vienne, qui aurait été chargé de prendre Jeanne à Vaucouleurs pour la conduire à Chinon* (!).

Je ne pense pas que vous ayez lu cela dans aucune histoire de Jeanne d'Arc. Moi non plus. Pourtant, nos auteurs n'ont pas découvert de document inédit sur cet incident, à coup sûr remarquable : Charles VII envoyant lui-même chercher Jeanne d'Arc dans sa Lorraine! Non, ils ont trouvé cela tout simplement dans le texte du procès, où ni vous, ni moi, ni personne n'avions su le voir.

Ce Colet de Vienne est un messager, *nuntius*, qui, avec plusieurs de ses collègues, a formé la petite escorte qui a conduit Jeanne de Vaucouleurs à Chinon. Il est nommé six fois dans le Procès de réhabilitation, sous le titre de *nuntius*, une seule fois, mais c'était la bonne, avec le titre de *nuntius regis*. Trait de lumière pour nos auteurs. *Nuntius regis*, mais cela signifie : messager envoyé par la cour, dépêché par le roi de Bourges, voire véritable ambassadeur (je n'invente pas ces expressions, je les copie)!

Messager royal, oui, mais dans le sens de messager agréé par le roi, ayant payé assez cher peut-être le droit de porter

ce titre, ayant peut-être prêté serment d'exercer fidèlement son office, mais messager chargé spécialement d'exécuter un ordre du roi dans telle circonstance, certainement, non ! Pas plus que procureur du roi ou sergent royal n'étaient des titres portés par des officiers de justice ayant personnellement affaire au roi !

3° Affirmation plus audacieuse encore : *Jeanne aurait porté le titre de Pucelle d'Orléans « bien avant qu'elle délivrât cette ville »*. Ceci est déjà dans Pierre Caze et se retrouve en toutes lettres dans Schneider (p. 168). J'avoue que j'ai été stupéfait à la lecture de cette phrase. Il faudrait donc que tous ceux qui se sont penchés sur les documents aient été incapables de découvrir ce fait, qui serait à coup sûr révélateur.

Mais je suis bien tranquille ; on peut chercher : on ne trouvera rien de pareil. Et l'affirmation de Schneider se fonde ou sur l'allégation lancée jadis par Pierre Caze, ou sur un passage lu trop vite de Jacoby (*Le secret de Jeanne d'Arc*, p. 201), dans lequel deux suppositions, d'ailleurs gratuites, de Jacoby, sont devenues pour Schneider des réalités démontrées : « Rapprochons, écrivait Jacoby, le surnom de Jeanne de tout ce que nous savons [il aurait mieux valu écrire : *croyons savoir*] sur ses relations avec les Orléans, bien avant la libération d'Orléans... et l'évidence se fera jour : Jeanne s'appelait « la Pucelle » (la Demoiselle) d'Orléans, comme Dunois s'appelait le Bâtard d'Orléans, et ceci pour la même raison. »

Non, il faut le répéter avec force : jamais avant la mission de Jeanne, il n'a été question de Pucelle d'Orléans.

4° *Jeanne aurait dit un jour en saluant le duc d'Alençon en présence du dauphin* : « Plus on sera du sang de France ensemble et mieux cela sera. »

Qui, du sang de France, veut-on comprendre, en faisant d'ailleurs litière de toutes les déclarations contraires de Jeanne? Le dauphin, le duc d'Alençon, et moi Jeanne troisième. Mais cela vient simplement d'un passage mal interprété du Procès de réhabilitation (Quicherat, III, 91) : « Quanto plures *erunt* de sanguine regis insimul, tanto melius », dit le texte. Pourquoi veut-on que Jeanne soit l'un des sujets de ce futur pluriel *erunt*? Il n'y a pas plusieurs manières de faire le mot à mot : plus nombreuses seront

(se trouveront) ensemble des personnes du sang royal, et mieux cela vaudra. Autrement dit : « Duc d'Alençon, vous n'êtes pas de trop dans mon entretien avec le dauphin ; vous êtes comme lui de sang royal et je ne vois qu'avantage à ce qu'il y ait ici, avec lui, une autre personne qui soit comme lui de sang royal. »

Et, naturellement, c'est ainsi que tout le monde a compris jusqu'à Caze et ses imitateurs.

5° Au cours du procès de Jeanne, on aurait eu, en raison de son origine royale, des égards particuliers pour elle, par exemple en lui épargnant la torture, et, par exemple encore, en faisant vérifier sa virginité par l'une des plus grandes dames de France et d'Angleterre, la duchesse de Bedford elle-même, épouse du Régent (Schneider, p. 159). « Fait inouï, ajoute notre auteur, s'il s'était agi d'une simple bergerette ! »

Bien entendu, il n'y a rien de pareil dans les dépositions du Procès de réhabilitation, où tous les témoins s'accordent pour dire que Jeanne fut visitée SUR L'ORDRE de la duchesse, et non par elle-même (*ex ordinatione ducissae Bethfordiae et ejusdem episcopi Belvacensis fuit per matronas visitata*), et ailleurs : *fecerat visitare*, *fecit visitari*, etc.

6° Le secret de Jeanne d'Arc, autrement dit le secret de sa bâtardise, serait enfin dans son blason.

Sur ce chapitre, je ne veux pas parler en mon nom, n'étant pas grand clerc en la matière. Mais les personnes les plus versées dans la science héraldique ont depuis longtemps rétorqué cette affirmation audacieuse, et je répète après elles, en m'inspirant d'un résumé que je dois à notre secrétaire adjoint : 1° que les armoiries *dites* de Jeanne d'Arc ne sauraient être considérées comme des armoiries de bâtardise (l'épée en pal n'a jamais été une brisure) ; 2° que, si elles ont existé, ce sont de simples armoiries de concession pour action d'éclat, à inscrire parmi les nombreuses autres qui ont été octroyées par le roi à la fin des guerres anglaises et où figurent les lys de France.

N'importe ! non seulement Jacoby a persévéré, mais encore il a écrit tout un livre pour réduire au silence ses adversaires, et il a trouvé au moins un partisan nouveau en la personne de M. Schneider, dont le livre a pour titre — je vous le rappelle — « Jeanne d'Arc et *ses* lys ».

Vous le voyez, chaque fois que nos imprudents novateurs s'efforcent d'apporter quelque chose de positif sur la possibilité de la naissance princière de Jeanne d'Arc, leurs arguments s'effondrent les uns après les autres. Tout le reste n'est que constructions spéculatives, hypothèses gratuites, produits d'une ingénieuse mais trop subtile imagination. Certes, l'imagination a son rôle à jouer en histoire. Elle est utile et même nécessaire au chercheur, en ce qu'elle lui suggère ce que l'on appelle des hypothèses de travail, vérifiables ou non vérifiables. Si ces hypothèses ne se vérifient pas, si rien ne permet de les étayer solidement, l'honnêteté scientifique commande de les abandonner. C'est ce qu'il faut faire ici, sans aucun doute.

Voyons maintenant ce qu'il convient de penser de la théorie qui consiste à soutenir que Jeanne d'Arc, bâtarde ou non d'Orléans, a échappé au bûcher de Rouen et a vécu longtemps encore après son pseudo-supplice.

C'est la thèse de la survivance, déjà soutenue, elle aussi, non par Pierre Caze, ni par M. Schneider, qui n'ont pas cru devoir aller jusque-là, mais par un érudit nancéien, Gaston Save, en 1893, puis par Grillot de Givry, en 1914. C'est celle qu'a adoptée M. Grimod, et à laquelle il tient visiblement au moins autant qu'à la précédente.

II. La prétendue survivance

Il semble que la thèse se décompose logiquement en deux assertions successives qu'il convient maintenant d'exposer et de discuter : d'abord, comment et pourquoi la condamnée de Rouen aurait-elle échappé au supplice ; ensuite, comment, où et quand, sous quel nom aurait-elle reparu et repris le cours normal de son existence.

A. *Comment et pourquoi la condamnée de Rouen aurait-elle échappé au supplice?*

M. Grimod admet qu'une femme a bien été brûlée à Rouen, mais laquelle? Pour lui, il y a eu substitution ; hypothèse que viennent, selon lui, appuyer les constatations suivantes : on ne peut produire un procès-verbal officiel du brûlement ; on ne serait même pas d'accord sur la date de l'événement (31 mai, 14 juin, 6 juillet 1431 et même février 1432) ; Monstrelet lui-même, pourtant chroniqueur

bourguignon, n'aurait pas parlé de la mort de Jeanne (pas plus, d'ailleurs, que de sa captivité) ; nombre d'auteurs, même contemporains, font état des doutes qui se sont élevés, dès le XVe siècle, sur la matérialité de la mort de Jeanne d'Arc ; certains ont même envisagé la substitution ; par une coïncidence singulière, tous les témoins qui auraient pu faire des révélations à ce sujet sont morts avant le Procès de réhabilitation ; la foule autour du bûcher était si dense qu'on ne pouvait voir assez bien ce qui se passait sur le bûcher, où Jeanne, enveloppée d'une fumée opaque, avait au surplus sur la tête une mitre volumineuse et enfoncée au point de la rendre méconnaissable, et sur la poitrine une énorme pancarte qui la dissimulait encore davantage. Qu'à un certain moment, à la demande des juges, le bourreau ait écarté le bois en train de flamber pour que tout le monde pût voir la martyre ne prouve rien : personne à cette distance n'aurait pu la reconnaître. D'ailleurs, l'accusée avait déjà cherché à s'évader et n'avait jamais juré de ne pas le faire ; elle était mal gardée et rien ne lui était plus facile que de sortir de sa geôle, puisqu'un souterrain existait, allant de celle-ci à la partie du château habitée par le Régent.

C'est vraiment aller un peu fort que de nier la réalité d'un événement comme le supplice de Jeanne d'Arc, sous prétexte qu'il n'en existe pas de procès-verbal officiel. Existât-il, d'ailleurs, ce procès-verbal, soyons sûr que la position de M. Grimod n'en serait pas modifiée d'une ligne. Procès-verbal *officiel*, dirait-il, comme de la Chronique *officielle* du Religieux de Saint-Denis. « Mais c'est précisément parce qu'il est officiel qu'il est suspect et que moi, Grimod, je refuse d'y croire. » Il y a bien un procès-verbal *officiel* de l'autopsie de Louis XVII. Cela a-t-il empêché de soutenir que l'autopsié n'était pas celui que l'on croyait ?

Passons sur l'argument des dates divergentes. Il est puéril et l'on s'étonne que M. Grimod en ait fait état ; passons aussi sur celui des opinions diverses qui ont pu se faire jour au XVe siècle même sur la réalité de la mort de Jeanne ou de la pseudo-Jeanne. Il est bien connu que des faits de ce genre excitent l'imagination et troublent les esprits. Nombreux furent, au XIIe siècle, ceux qui attendirent longtemps le retour de Frédéric Barberousse, mort en Asie Mineure.

Nombreux, au XV^e siècle, ceux qui refusèrent de croire à la mort de Charles le Téméraire. Nombreux ceux qui, au XIX^e siècle, accueillirent avec la même incrédulité l'annonce de celle de Napoléon, comme au XX^e celle d'Adolf Hitler.

Que nombre de juges de 1431 soient morts entre cette date et 1456, date du Procès de réhabilitation, c'était bien leur droit, sans que nous soyons autorisés à attribuer leur disparition à des meurtres ou à des suicides.

C'est aussi abuser de la permission de se tromper que de faire état d'un prétendu silence de Monstrelet sur la captivité et la mort de la Pucelle, alors qu'il y a dans ce chroniqueur un chapitre intitulé : « Comment Jehanne la Pucelle fu condampnée à estre arsse et mise à mort dedens la cité de Rouen », et que le chroniqueur insère dans ce chapitre la lettre de Henry VI au duc de Bourgogne annonçant que Jeanne a été « publiquement arsse, à la vue de tout le monde ».

Les autres arguments ne valent pas mieux ; ils ont été rassemblés et forcés pour les besoins de la cause, et je n'en vois, pour ma part, dans cette longue énumération, qu'un seul qui présente un caractère positif et qu'il convienne, à cause de cela, d'examiner de près : celui du souterrain qui aurait relié la prison de Jeanne à la partie du château habitée par Bedford, et par lequel elle aurait pu aller se mettre, comme plus tard l'empereur des Français, entre les mains de ceux qui étaient alors nos ennemis.

Reportons-nous donc à la déposition de Guillaume Colles, *alias* Bois-Guillaume, l'un des notaires du procès de Rouen, témoin du Procès de réhabilitation. Cet honorable tabellion aurait parlé — je cite M. Grimod — « d'un certain lieu secret, qui paraît avoir été un passage souterrain conduisant à sa prison », et ailleurs : « Si romanesque que puisse paraître aujourd'hui son rôle dans l'histoire de la Pucelle..., ce souterrain existait. Il en fut fait état au Procès de réhabilitation comme d'un lieu secret où le duc de Bedford pouvait se rendre auprès de Jeanne. »

Reportons-nous au texte. Le voici : « *Dux Bedfordiae erat in quodam loco secreto ubi videbat eam visitari.* » Quoi que l'on doive penser du sentiment qui poussait Bedford à surveiller ainsi les opérations des matrones chargées d'examiner la prisonnière, on ne voit pas comment le témoin,

s'il avait voulu désigner un passage souterrain faisant communiquer la prison avec la demeure de Bedford, aurait parlé seulement de « *quidam locus secretus* ». En réalité, la généalogie de l'erreur est facile à faire. C'est Gaston Save qui, en 1893, a transformé ce lieu secret en passage, et ce sont ses successeurs qui ont transformé le passage en passage souterrain.

B. *Comment, où, quand et sous quel nom Jeanne d'Arc aurait-elle reparu après son pseudo-supplice et aurait-elle repris le cours normal de son existence?*

A la page 68 de son ouvrage, M. Grimod pose le syllogisme suivant : « Si Jeanne vivait encore en 1436, 39, 43, c'est qu'elle n'avait pas été brûlée à Rouen. » Raisonnement inattaquable, à condition que les prémisses en soient assurées.

Voyons donc quelques-unes des preuves ou soi-disant telles que M. Grimod allègue de la survivance de Jeanne sous les espèces de la dame des Armoises, choisie parmi les quatre ou cinq prétendantes qui, au XV^e^ siècle, se sont offertes au choix des amateurs d'énigmes historiques, comme ceux du XIX^e^ ont eu à se décider entre une quinzaine de Louis XVII.

Il y a, par exemple, le prétendu contrat de mariage de Robert des Armoises et de Jeanne la Pucelle. Ici deux difficultés majeures. La première, c'est que ce contrat n'a jamais été produit ; la seconde, que l'homme qui a prétendu l'avoir vu est précisément une sorte de maniaque de la supercherie littéraire, le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, dont Julien Havet a montré, en 1885, qu'il avait forgé de toutes pièces cinq textes soi-disant mérovingiens et dont le comte de Marsy, en 1890, a prouvé, sans connaître d'ailleurs le travail de son prédécesseur, que le P. Vignier était coutumier de semblables plaisanteries.

A cette constatation, pour le moins fâcheuse, que répondent nos contradicteurs? Simplement que, si le P. Vignier a pu faire quelques faux pour se distraire, le contrat de mariage de la Pucelle n'en est pas moins authentique. Sans doute, sans doute.

Il y a encore un acte de vente du 7 novembre 1436 que dom Calmet a publié au tome VI de son *Histoire de Lorraine*. Il y est question d'une vente consentie à Collard de

Failly, demeurant à Marville, par Robert des Armoises, chevalier, seigneur de Tichimont, et Jeanne du Lys, la Pucelle de France. Cet acte prouve seulement, à supposer qu'il soit authentique — mais où est l'original? — qu'un Robert des Armoises a existé, ce que personne ne songe à nier, et que sa femme se faisait appeler, frauduleusement à nos yeux, Jeanne du Lys, la Pucelle de France.

Mais voici le document capital, le document qui, à lui seul, suffirait, paraît-il, à prouver la survivance, c'est celui que nous appellerons l'acte de l'*absentement* de la Pucelle. Il est, bien entendu, connu depuis longtemps et personne ne s'était avisé de l'interpréter dans ce sens, mais qu'importe? Il s'agit de la donation faite, en 1443, par le duc d'Orléans, d'une île de la Loire à Pierre du Lys, l'un des frères de Jeanne d'Arc. Elle a été publiée d'abord par Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, livre VI, chap. v, et reproduite par Quicherat (V, p. 212-214). Cette donation est faite — il faut citer ici le texte — « ouye la supplicacion de messire Pierre du Lis, chevalier, contenant que pour acquiter sa loyaulté envers le roy nostre sire et nous, il se partist de son pays pour venir au service du roy nostredit seigneur et de nous en compaignie de Jehanne la Pucelle, sa sœur, avecque laquelle *jusques à son absentement*, et depuis jusques à présent il a exposé son corps et ses biens... ».

Dans la première partie de la pièce, il est dit que Pierre du Lis est resté un certain temps prisonnier des Anglais, et jusqu'à nos modernes exégètes tout le monde a compris que « son absentement » c'était justement le temps de sa captivité.

Il suffisait, d'une part, de faire dire au texte que le mot *absentement* se rapportait non à Pierre du Lis, mais à la Pucelle, de l'autre d'extraire le document du dossier de Jeanne d'Arc, où Quicherat l'avait placé à juste titre, et de le faire passer dans celui de la dame des Armoises, pour qu'il fût établi que la dame des Armoises (autrement dit Jeanne d'Arc sauvée des flammes) s'était « absentée ». Quand et où? Mais, bien entendu, en 1431, de la place du Marché de Rouen.

Et voilà, eût écrit Voltaire, comme l'on écrit l'histoire!

Il y aurait, enfin, la reconnaissance de Jeanne à Orléans,

en 1439, non pas seulement par ses frères et divers Orléanais qui l'avaient vue au moment du siège.

C'est là un fait que personne ne conteste. Il s'inscrit parmi les nombreux cas de fragilité des témoignages humains en matière de ressemblance. Les sosies, cela existe, les simulateurs aussi, aux époques surtout et dans les temps où l'on ne possède ni photographies d'identité, ni empreintes digitales, ni polices reliées entre elles par téléphone et par radio. Et, enfin, c'est tout de même moins fort que le cas de cette dame de Mortagne, en Flandre, dont M. Fawtier, notre ancien président, nous contait la piquante histoire il y a deux ans, d'après un chroniqueur très digne de foi, cette dame de Mortagne qui vit un jour revenir son mari, chevalier tué à Courtrai, le reconnut parfaitement et reprit avec lui la vie commune... jusqu'à ce que l'imposteur fût démasqué.

Mais il faut citer ici M. Grimod, quand il allègue qu'à Orléans la personne se disant Jeanne échappée au bûcher fut reconnue comme telle même par sa propre mère :

« Ceux qui approchent Jeanne en 1439, ce sont les mêmes qui l'ont approchée dix ans plus tôt... C'est surtout Isabelette Romée, sa mère. Veuve du père Darc, elle était venue s'installer à Orléans en 1431... Pouvait-il être plus sûr garant de l'authenticité de Jeanne? Et peut-on croire qu'une mère se fût laissé abuser par une imposteuse? »

Voilà donc l'argument des liens du sang posé avec toute la netteté désirable. Mais d'abord il n'est dit nulle part qu'Isabelle Romée ait fait quelque déclaration que ce soit au sujet de la personne qui se prétendait sa fille.

Et puis il faudrait s'entendre. Pour MM. Grimod et Schneider, la mère de Jeanne par le sang, c'est Isabeau de Bavière. Et alors, que vient faire Isabelle Romée dans cette affaire?

Conclusion

Je le répète en terminant, je n'ai envisagé aujourd'hui — pour ne pas lasser votre patience — que quelques points seulement de l'argumentation de nos contradicteurs, et je n'y ai rien découvert qui puisse ébranler si peu que ce soit la position traditionnelle. Au contraire, il n'est pas un seul

de ces arguments qui ne se retourne finalement contre ceux qui les ont mis en avant.

J'ajoute — et je n'invente rien — que les tenants de la tradition historique sur Jeanne d'Arc sont invités à démontrer que la thèse dite « orthodoxe » est la vraie. Je pense, au contraire, que, quand on s'inscrit en faux contre une position acceptée depuis des siècles par des hommes éminents de toutes confessions et de toutes tendances politiques, il convient d'apporter des preuves convaincantes, et non de simples conjectures.

Notre devoir, à nous membres de la Société de l'Histoire de France, est, en tout cas, très clair : il faut nous méfier, d'une part, des imaginatifs qui n'ont que trop tendance à se muer, de très bonne foi, en visionnaires, ce à quoi nous ne pouvons rien, et, d'autre part, de ceux que l'on peut appeler les profiteurs de l'histoire et qu'il faut démasquer partout et toujours. C'est affaire de salubrité intellectuelle et morale.

Charles Samaran.

INVENTAIRE

DES

DOCUMENTS CONSERVÉS AUX ARCHIVES DE GÊNES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

AU XV^e SIÈCLE

A l'*Archivio di Stato* de Gênes, les documents concernant l'histoire de la France au XV^e siècle et celle de ses relations avec la Commune de Gênes se trouvent surtout dans la section intitulée : « Archivio governativo » (ou encore « Archivio secreto »). Tous les fonds de cette section ont fait l'objet d'un inventaire manuscrit rédigé sur deux forts volumes. Cet inventaire indique pour chaque série : le numéro de la salle, le titre de la série, le numéro du volume, du « mazzo » ou de la « filza », et, enfin, les années auxquelles se rapportent les actes inventoriés.

Les fonds principaux sont, en ce qui concerne ce sujet, les suivants :

« *Materie Politiche.* » Ce sont des actes authentiques, ou des copies de l'époque même, de nature assez variée : lettres, traités, conventions, procurations. Ces documents intéressent les relations politiques entre Gênes et les villes ou États européens. Ils sont conservés dans de grandes enveloppes (« buste » ou « mazzi »), à l'intérieur desquelles ils sont classés en ordre chronologique, mais, le plus souvent, non numérotés. L'*Archivio* possède un inventaire de ces « mazzi » que l'on peut consulter ; il se présente sous la forme de plusieurs fichiers. Chaque fiche correspond à une carte dont elle donne la date, la nature et un bref résumé du contenu. Cependant, il n'y a pas d'index et la recherche dans ces fichiers est assez longue ; de nombreux « mazzi » ne renferment aucun acte intéressant la France.

« *Litterarum Registri.* » Il s'agit des volumes contenant les copies des lettres envoyées par la Commune de Gênes. Ce sont des registres renfermant de 1.000 à 4.000 lettres. L'intérêt en est très inégal ; certaines, adressées aux podestats des environs ou aux communes de Ligurie, traitent d'affaires purement locales ; d'autres sont envoyées aux souverains étrangers et aux communautés génoises établies dans les grandes centres commerciaux. D'une façon générale, ces lettres (sauf dans les périodes de conflit armé et, en particulier, au moment de l'expédition de Charles VII) intéressent davantage la vie économique que l'histoire politique. Quelques-unes, cependant, constituent une source précieuse pour l'histoire des relations diplomatiques et militaires entre la France et Gênes. A l'intérieur de chacun de ces registres, les lettres sont classées par ordre chronologique et numérotées.

« *Diversorum Filze.* » Ce sont des liasses contenant des suppliques, des copies de lettres ou de sentences, des comptes rendus des séances du Conseil des Anciens. Les cartes ne sont pas toujours numérotées.

Pour ces deux dernières séries, l'*Archivio* possède des index de noms de lieux et de personnes sous la forme d'un petit cahier correspondant à chaque filza ou registre. Pour chaque personnage, chaque ville ou pays, on a indiqué le numéro de l'acte (ou sa date).

« *Instructiones et Relationes.* » Deux grosses *Buste* pour le XV^e^ siècle. Les documents sont surtout des copies des instructions données par la Commune aux ambassadeurs ou légats envoyés auprès des souverains.

L'*Archivio governativo* comprend, enfin, le fonds « Diversorum Registri », qui peut offrir quelques ressources. Là, cependant, les registres sont très nombreux, les actes intéressant la France très rares et il n'y a ni inventaire ni index. De plus, on retrouve souvent les mêmes actes dans les « Diversorum Filze ».

L'*Archivio delle Compere di San Giorgio*, fort riche en documents concernant la vie économique de Gênes et de toute la Méditerranée, offre peu d'intérêt pour l'histoire des relations avec la France. Cependant, dans la série « Primi

Cancellieri di San Giorgio » (sala 33), la *busta* nº 87 rassemble d'assez nombreux actes dignes d'intérêt, en particulier pour l'étude des opérations militaires françaises en Ligurie, à la fin du siècle.

Enfin, des indications fort précieuses sont fournies par l'*Archivio notarile*, particulièrement riche. Mais, ici, la recherche est fort longue et risque d'être décevante ; les « cartes » se rapportant à la France ou aux marchands français sont peu nombreuses et noyées dans la masse des contrats concernant l'histoire proprement génoise ou celle des relations commerciales, beaucoup plus actives, avec l'Orient, la Flandre, l'Espagne... Cependant, celles ayant trait au commerce en direction du Languedoc et, surtout, de la Provence se rencontrent assez facilement ; il faut naturellement s'en tenir aux notaires qui apparaissent spécialisés dans le commerce extérieur. Il a été évidemment impossible d'étudier ces actes pour l'établissement de l'inventaire qui suit.

Dans cet inventaire, on trouvera pour chaque document :

Un numéro d'ordre auquel se réfère l'index.

L'indication de la nature de la série ; les abréviations sont les suivantes :

P. = Materie Politiche.
L. = Litterarum Registri.
D. = Diversorum Filze.
I. et R. = Instructiones et Relationes (*buste* A ou B).
C. = Primi Cancellieri di San Giorgio (*busta* nº 87).

Le numéro de l'acte.

La date.

Un bref résumé du document ; lorsque l'acte est trop complexe ou trop long pour être facilement résumé, celui-ci est remplacé par l'indication de la nature de cet acte.

Ont été relevés les documents concernant la France, la Provence et Avignon.

Jacques Heers.

1402.

1. P. 11, 16 décembre. — Traité signé entre les plénipotentiaires du roi d'Aragon et ceux de Boucicault, gouverneur de Gênes pour le roi de France (confirme le traité du 22 novembre 1386 signé entre Gênes et l'Aragon).

1403.

2. P. 18-B, date non précisée. — Fragment du statut de la commune de Gênes rédigé au temps de Boucicault.

1404.

3. P. 11, 22 mars. — Traité conclu entre Boucicault et Venise au sujet de la restitution de navires pris au cours des hostilités.
4. P. 11, 30 août. — Ordre de Boucicault à Nicolò de Moneglia de se rendre avec son navire dans le « Golfe de Venise » pour engager les hostilités.

1409.

5. P. 18-B. — Fragment d'une lettre adressée au roi de France.

1413.

6. L. 1, n° 1258, 23 février. — Lettre adressée à Yolande, « Reine de Jérusalemme et de Sicile », au sujet d'un navire de Marseille pris par une galère génoise.
7. L. 1, n° 1261, 25 février. — Lettre à Giovanni de Fazio, patron de galère : même affaire.

1415.

8. P. 11, 12 janvier. — Lettres patentes de Charles VI, qui envoie deux délégués à Gênes pour conclure la trêve en faveur de ceux qui se sont révoltés contre sa domination.
9. P. 11, 7 avril. — Dispositions de cette trêve.

1419.

10. P. 18-B, 12 octobre. — Yolande, veuve de Louis II d'Anjou, charge son conseil de renouveler les anciennes conventions et alliances avec la commune de Gênes.
11. P. 11, 20 novembre. — Ligue offensive entre Gênes et Yolande, veuve de Louis II d'Anjou.

1421.

12. I. et R. (A), n° 18, 15 avril. — Instructions de la commune de Gênes à un légat envoyé auprès du roi de Jérusalem et de Sicile.

1427.

13. I. et R. (A), n° 17, 14 février. — Instructions à un légat envoyé en Provence.
14. L. 3, n° 9, 29 avril, et n° 11, 30 avril. — Lettres adressées à l'archevêque de Narbonne au sujet de Génois arrêtés et emprisonnés dans la province.

1428.

15. L. 3, n° 300, 20 septembre. — A l'archevêque de Narbonne : confirmation de l'élection de Nicolò de Nigro, consul des Génois.

1429.

16. L. 4, n° 52, 4 avril. — Au gouverneur de Provence, au sujet de la récupération des marchandises d'un navire génois naufragé.
17. L. 3, n° 444, 31 avril. — Sauf-conduit accordé à trois marchands marseillais.
18. L. 4, n° 97, 24 mai. — Lettre adressée au gouverneur de Provence : un marchand génois a été arrêté à Orgon et on lui a pris un vase d'argent.
19. L. 3, n° 267, 4 août. — Sauf-conduit accordé à Jean Forbin et à un autre marchand de Marseille.

1430.

20. L. 3, n° 643, 10 octobre. — Sauf-conduit à quatre marchands de Marseille.
21. L. 3, n° 693, 27 novembre. — Lettre aux « Officiers de Port-de-Bouc » au sujet de blé chargé sur deux navires génois.

1431.

22. L. 3, n° 838, 16 février. — Lettre adressée au viguier d'Arles : le navire de Francesco de Balestrino, chargé de grain, vient d'arriver dans le port de Gênes.
23. L. 3, n° 857, 28 février. — Lettre à Charles VII : affaire de représailles.

24. L. 3, n° 951, 13 avril. — Au viguier d'Arles au sujet de dommages causés à un marchand génois arrêté en Provence.
25. L. 3, n° 1031, 15 mai. — Au même au sujet de la capture d'une barque de San Remo.
26. L. 5, n° 234, 14 septembre. — Sauf-conduit à quatre marchands, dont trois marseillais.

1432.

27. L. 5, n° 479, 23 février. — Lettre adressée au gouverneur de Provence, annonçant l'envoi d'un légat.
28. L. 6, n°s 81, 82, 83, 16 mai. — Lettres adressées aux viguier, juges et conseillers d'Avignon au sujet de dommages causés à Emmanuele Ceba, marchand génois.
29. L. 5, n° 620, 17 mai. — Au gouverneur de Provence au sujet d'achat de sel.
30. L. 6, n° 96, 16 juin. — Au baile de Toulon : marchandises du navire génois naufragé.
31. L. 6, n° 116, 12 août. — Au gouverneur de Provence : même affaire.
32. L. 5, n° 829, 2 septembre. — Au même : envoi d'un ambassadeur génois en Provence.
33. L. 5, n° 848, 21 septembre. — A Louis III d'Anjou, roi de Jérusalem et de Sicile, pour demander l'autorisation de retirer du blé de Provence.
34. L. 5, n° 875, 26 septembre. — Au même au sujet de privilèges accordés au Génois Vincenzo de Vivaldis et réclamés par les héritiers de celui-ci.
35. L. 6, n° 136, 2 octobre. — Au même : annonce de l'envoi de deux bâtiments en Calabre pour en retirer du grain.
36. L. 4, n° 251, 2 octobre. — Au gouverneur de Provence au sujet de la saisie de coton appartenant à [Bartolomeo] Spinola et transporté à Marseille sur un navire niçois.
37. L. 5, n° 896, 11 octobre. — A Louis III d'Anjou : la disette sévit à Gênes ; annonce de l'envoi du navire de Bartolomeo Cataneo qui doit ramener du grain.

1433.

38. L. 5, n° 985, 9 janvier. — Aux « Judices fori Avinionensis » au sujet de la confiscation de marchandises transportées sur un navire de Narbonne.
39. L. 5, n° 1133, 3 juin. — Au gouverneur de Provence et aux

conseillers de Louis III d'Anjou au sujet de la saisie de balles de draps appartenant à des Génois.

40. L. 5, nº 1192, 3 juillet. — Au gouverneur royal à Montpellier : représailles.
41. L. 5, nº 1289, 23 septembre, et nº 1343, 18 novembre. — Au gouverneur de Provence : importation de blé.

1434.

42. L. 4, nº 570, 10 janvier. — Au gouverneur de Provence : un navire génois, se rendant à Hyères, a été pris par deux pirates florentins.
43. L. 5, nº 1428, 25 février. — Au même : affaire de représailles.
44. L. 7, nº 346, 8 août. — A Louis III d'Anjou pour demander l'autorisation d'importer du blé de Provence.

1435.

45. I. et R. (A), nº 60, 11 avril. — Instructions à Petro de Grimaldi, envoyé en ambassade à Aix.
46. L. 7, nº 709, 26 mai, et nº 827, 8 décembre. — Lettres adressées aux conseillers de la ville de Tarascon.

1437.

47. L. 7, nº 1005, 7 mars, et nº 1057, 3 avril. — A Isabelle, « Reine de Sicile » (épouse du roi René), au sujet de cinq navires génois chargés de blé et de sel.
48. L. 7, nº 1019, 12 mars. — A Charles VII : le roi doit encore de l'argent à Jeronimo Fregoso et à ses cousins qui ont combattu pour lui.
49. P. 12, 15 mars. — Conventions entre Gênes et Isabelle (au nom du roi René, son mari) au sujet de gabelles de la ville de Naples assignées à des Génois.
50. L. 4, nº 1404, juillet, et nº 1578, 29 octobre. — Au roi René : du sel acheté par un Génois aux conseillers du roi a été arrêté ensuite sous un faux prétexte.
51. P. 18-B, 17 décembre. — Mandat du roi René qui charge deux Génois de trouver à Gênes cinq navires pour les mettre à son service.

1438.

52. D. 10, nº 63, 2 mars. — Contrats signés entre les procurateurs du roi René et six patrons génois qui se mettent à son service pour une durée de deux mois.

53. L. 6, nº 845, 17 mars. — Lettre au roi René : affaire d'importation de sel à Gênes.
54. P. 18-B, 1er avril. — Institution d'une taxe de 3 sous par lire sur le commerce génois en direction du Languedoc.
55. L. 8, nº 597, 15 avril. — La commune donne des ordres au sujet de l'arrivée prochaine des galères du roi René.
56. D. 10, nº 115, 18 avril. — Pétition adressée au doge de Gênes par Jean Maichaut (de Bretagne) au sujet du louage de son navire à Bartolomeo Lomellini.
57. P. 18-B, 23 avril. — Le roi René ratifie les conventions signées avec la commune de Gênes.
58. L. 9, nº 78, 27 mai. — Lettre adressée au viguier de Marseille.
59. L. 9, nº 144, 11 octobre. — Au consul des Génois à Toulon : ordre de rechercher des marchandises sauvées d'un navire génois naufragé.
60. L. 9, nº 143, 11 octobre. — Au baile de Toulon : même affaire.
61. L. 6, nº 425, 12 novembre. — Au roi René pour demander l'autorisation d'importer du blé de Naples.
62. D. 10, nº 255, 22 décembre. — Pétition adressée au doge de Gênes par trois marchands (un de Montpellier, un d'Agde et un autre d'Arles) : demandent justice des gens de Bonifacio qui ont capturé une barque chargée de laine et de grain.

1439.

63. L. 6, nº 900, 9 janvier. — Au roi René : affaire de commerce de sel.
64. L. 8, nº 1122, 9 février, et nº 1237, 30 mars. — La commune donne des ordres au sujet du passage d'une galère du roi d'Aragon conduisant à Marseille un délégué pour traiter avec le roi René.
65. L. 8, nº 1137, 20 février, et nº 1144, 21 février. — Au roi René pour l'informer de la situation des navires.
66. L. 8, nº 1151, 23 février. — Au même au sujet des pirates qui sévissent près des côtes d'Afrique.
67. P. 12, 1er avril. — Conventions signées entre Gênes et le grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au sujet de plusieurs affaires de représailles.
68. D. 11, nº 113, 11 mai. — Le doge de Gênes désigne des procurateurs pour négocier à nouveau avec l'Ordre.

69. D. 11, nº 147, 17 juin. — Représailles contre les gens de Montpellier.
70. D. 11, nº 167, 14 juillet, et nº 190, 31 juillet. — Pétition adressée au doge de Gênes par les patrons de deux navires français bloqués dans le port.
71. L. 8, nº 1476, 11 août. — Lettre à Charles VII : expose la situation des Églises d'Orient, en particulier celle de l'Église arménienne.
72. L. 8, nº 1490, 18 août. — Au roi René : annonce l'envoi d'un commissaire génois.
73. L. 8, nº 1753, 5 décembre, et nº 1770, 15 décembre. — Au même, au sujet des négociations en cours.

1440.

74. L. 6, nº 1159, 13 février. — Au roi René : un navire de Nice, chargé de marchandises génoises, a été pris près de Piombino par une galère provençale.
75. L. 10, nº 258, 27 mai. — Aux syndic et conseillers d'Avignon : différend entre les marchands génois et les autorités d'Avignon.
76. L. 10, nº 259, 27 mai, et nº 361, 20 juillet. — Au cardinal de Foix, à Avignon : affaires du même ordre.
77. L. 10, nº 545, 1er octobre, et nº 558, 14 octobre. — Au viguier de Marseille : procès entre Bertrand Forbin et Oberto de Grimaldi, patron d'un navire.
78. L. 10, nº 597, 7 novembre. — Au même, au sujet de dommages causés à un navire génois.
79. L. 6, nº 1472, 17 novembre. — A Jean V, duc de Bretagne : au sujet de dommages causés par ses sujets (en particulier les gens de Saint-Malo) aux navires génois. En représailles, les Génois ont pris deux navires bretons (un de Brest et l'autre de Landerneau).
80. L. 10, nº 643, 14 décembre. — Aux conseillers d'Avignon : affaire de représailles.
81. L. 11, nº 357, 14 décembre. — Nomination du consul des Génois à Cagnes.

1441.

82. I. et R. (A), nº 69, 2 janvier. — Instructions au légat envoyé en Provence.
83. L. 10, nº 684, 5 janvier. — Sauf-conduit accordé à une

galère du duc de Savoie pour l'envoi d'une légation au roi René et au roi d'Aragon.

84. L. 10, nº 720, 23 janvier. — Dispositions au sujet d'une taxe à imposer sur les marchandises venant de Marseille.
85. L. 10, nº 721, 23 janvier. — Au viguier de Marseille : affaire d'une capture effectuée par les Catalans.
86. L. 10, nº 723, 23 janvier. — La commune envoie deux navires à Marseille et désigne le commissaire qui doit les commander.
87. L. 10, nº 866, 7 mai. — A Nicolò de Grimaldi, seigneur d'Antibes : au sujet du voyage de l'évêque de Volterra.
88. L. 10, nº 941, 12 juin. — Aux marchands génois à Marseille pour qu'ils signalent les mouvements des navires aragonais.
89. L. 10, nº 954. — Au viguier de Marseille au sujet des biens d'un Génois décédé dans la ville.
90. L. 10, nº 968, 27 juin. — Au même : capture d'un navire marchand.
91. L. 10, nº 1184, 3 octobre. — A deux marchands de Marseille au sujet des dispositions à prendre : quatre galères aragonaises croisent au large des Rivières.

1442.

92. L. 12, nº 223, 28 février. — Aux conseillers du roi René, à Aix : affaire de commerce de blé.
93. P. 18-B, 20 mars. — Lettre écrite par le roi René, qui s'engage à restituer une certaine somme d'argent qui lui a été avancée.
94. L. 12, nº 275, 7 avril. — Au viguier de Marseille : envoi de deux navires pour charger du grain.
95. L. 12, nº 349, 29 mai. — Sauf-conduit à un marchand de Marseille.
96. L. 12, nº 367, 12 juin. — Au chancelier du Roi, à Montpellier : au sujet d'une gabelle non payée.
97. L. 12, nº 408, 31 juillet. — Au viguier de Marseille : procès engagé par Bartolomeo Spinola au sujet de ventes d'esclaves.
98. L. 12, nº 410, 3 août. — A Charles VII pour demander l'autorisation de venir chercher du grain à Aigues-Mortes.
99. L. 12, nº 409, même date. — Au chancelier du royaume de France : même affaire.

1443.

100. L. 11, nº 639, 1er avril. — Sauf-conduit à deux marchands provençaux.
101. L. 11, nº 641, 3 avril. — Sauf-conduit à Jean Forbin.
102. L. 12, nº 782, 28 avril. — A Charles VII : au sujet des dommages causés par Petro de Fregoso.
103. L. 12, nº 941, 19 juillet. — Aux conseillers du roi René à Aix : fraude dans le paiement de la gabelle du sel.
104. L. 12, nos 912, 994, 1107, 1160, 1166, 1167. — Lettres adressées aux conseillers d'Aix ou à Jean, duc de Calabre : affaires de caractère commercial.
105. L. 12, nº 1188, 2 décembre. — A trois marchands de Marseille pour demander de s'informer sur les circonstances de la capture d'un navire génois.
106. L. 11, nº 525, 23 décembre. — Nomination du consul des Génois à Marseille.

1444.

107. L. 12-A, nº 46, 2 avril. — Aux conseillers du roi René, à Aix, au sujet d'une dette contractée par Jean, duc de Calabre, envers le Génois Vincenzo Giustiniani.
108. P. 18-B, 16 juin. — Lettre du roi René, qui remercie deux Génois pour l'envoi d'un présent.
109. P. 12, 26 avril. — Lettres patentes de Charles VII qui désignent quatre plénipotentiaires pour traiter avec Gênes au sujet de la capture d'un navire d'Aigues-Mortes.
110. L. 11, nº 550, 6 mai. — Sauf-conduit valable un an accordé à Jean Forbin et à un marchand de Tarascon.
111. L. 12-A, nº 186, 30 mai, et nº 188, 14 juin. — A Charles VII au sujet de la construction d'une galère.
112. L. 12-A, nº 265, 18 juin. — Aux marchands de Fréjus pour les avertir du danger créé par les pirates maures (sujets du roi de Tunis).
113. L. 12-A, nº 266, 18 juin. — Aux conseillers d'Aix : même affaire.
114. L. 12-A, nº 598, 27 octobre, et nº 602, 29 octobre. — Au conseil du Roi, à Montpellier, au sujet de la libération des biens génois confisqués à Aigues-Mortes.

1445.

115. P. 18-B, 15 septembre. — Protestations adressées au doge

par les gens de Montpellier au sujet d'un navire génois qui leur a causé des dommages.

116. P. 12, 22 novembre. — Convention signée entre les procurateurs de Charles VII et le délégué de la commune de Gênes au sujet d'une galère française que les Génois avaient prise dans le port d'Aigues-Mortes et conduite à Monaco (cf. nº 109).

1446.

117. L. 13, nº 49 et nº 50, 28 juin. — Lettres adressées au viguier de Marseille et aux conseillers du roi René, à Aix, pour annoncer l'envoi d'un légat.

118. D. 16, nº 135, 12 juillet. — Ordres donnés par la commune de Gênes d'armer des navires pour inspecter les côtes jusqu'à Marseille.

119. L. 13, nº 100, 23 juillet. — Lettre adressée à Tanneguy du Châtel, sénéchal de Provence, au sujet de Benedetto Doria, rebelle.

120. L. 13, nºs 704 et 705, 29 décembre. — Aux commissaires du roi de France pour annoncer l'envoi d'un légat.

1447.

121. L. 16, nº 1, 8 mars. — Nomination du consul des Génois à Marseille.

122. L. 15, nº 92, 14 août. — Sauf-conduit à deux marchands d'Avignon.

123. I. et R. (A), nº 104, 25 juillet. — Procurations de la commune de Gênes en faveur de Bartolomeo Lomellini, envoyé en légation à Marseille.

124. L. 15, nº 347, 17 août. — Au roi René : Giacomo Grillo, qui possédait des terres en France, en a été dépouillé par le gouverneur du Languedoc.

125. L. 14, nºs 421 et 422, 18 octobre. — Lettre adressée à Antonio de C. (?) et contenant des allusions à la France et au roi de France.

126. L. 15, nº 124, 14 octobre. — Au roi René.

127. L. 14, nº 598, 20 décembre. — Au maréchal du royaume de France.

1448.

128. L. 13, nº 677, 5 janvier. — Ordres donnés par la commune et concernant le passage de l'armée française sur le terri-

toire (dispositions très précises, document de plusieurs pages).

129. L. 13, n° 788, 27 janvier. — A Raoul de Gaucourt, premier chambrier du Roi.

130. L. 13, n° 790, 27 janvier. — Sauf-conduit en faveur de celui-ci.

131. L. 14, n^{os} 756, 792, 801, 834, du 24 février au 9 mars. — Lettres (destinataires non précisés) contenant des allusions aux Français.

132. D. 17, 22 mai. — Pétition adressée par un marchand de Fréjus au sujet de la capture, par des Génois, d'une galère catalane où se trouvait une esclave maure lui appartenant.

133. L. 2, n° 912, 18 juin. — A Charles VII pour annoncer l'arrivée d'un légat.

134. D. 17, n° 162, 5 août. — Copie d'un mandat de Daniel Arrigho, conseiller du roi René, qui affirme que les galères qu'il a l'intention d'armer ne seront pas dirigées contre Gênes.

135. L. 13, n° 1012, 20 août, et n° 1022, 21 août. — Au roi René : capture d'un navire.

136. P. 12, 20 août. — Conventions signées par Gênes et Daniel Arrigho.

137. L. 13, n° 1041, 29 août, et n^{os} 1063, 1064, 5 septembre. — Lettres adressées à Jacques Cœur.

138. L. 15, n^{os} 358 et 359, 22 octobre. — Sauf-conduit en faveur de deux marchands français : lettre adressée à l'un d'eux.

1449.

139. L. 17, n° 268, 5 mars. — Lettre adressée au légat de Gênes auprès du roi René (au sujet des pirates de Finale).

140. L. 13, n° 1250, 10 mars. — Au roi René : dommages causés à des marchands génois.

141. L. 13, n° 1267, 21 mars. — A Charles VII : querelle entre Génois et gens d'Asti.

142. L. 13, n° 1275, 27 mars. — Au roi René : affaire concernant les marchands de Fréjus.

143. D. 17, n° 60, 27 mars. — Plainte adressée par un patron d'Albenga au sujet de la capture d'un navire génois par un bâtiment de Fréjus.

144. L. 13, n^{os} 1342, 1343, 20 et 21 mai. — Sauf-conduit à deux marchands de Fréjus.

145. L. 17, nº 746, 10 juin. — Au roi René pour annoncer l'arrivée de son envoyé Daniel Arrigho.
146. D. 17, nº 133 *bis*, 4 août. — Pacte signé entre Daniel Arrigho et la commune de Gênes.
147. L. 17, nº 1120, 6 août. — Ordres de la commune pour assurer son retour en Provence.
148. L. 13, nº 1447, 6 août. — Lettre au conseil de Montpellier au sujet de la perception du droit de douane de 10 1/4 °/₀.
149. L. 13, nº 1448, 6 août. — Au maréchal du royaume de France : même affaire.
150. L. 13, nº 1450, 8 août. — A Marco Grillo, marchand génois à Avignon.
151. L. 13, nº 1452, 9 août. — Au viguier de Marseille : capture d'un navire.
152. L. 13, nº 1458, 16 août. — Au roi René : dommages à des marchands génois.
153. L. 17, nº 1271, 8 septembre. — Au même, au sujet d'un procès engagé par un Grillo.
154. L. 13, nº 1487, 12 septembre, et nº 1502, 24 septembre. — A Tanneguy du Châtel, sénéchal de Provence : dommages à des marchands génois.
155. L. 13, nº 1491, 12 septembre. — Au même : capture d'un navire génois conduit à Marseille (transportait des sacs de laine appartenant à des marchands allemands).
156. L. 13, nº 1492, 12 septembre. — A Daniel Arrigho : même affaire.
157. L. 13, nº 1503, 24 septembre. — Au viguier de Marseille : représailles.
158. L. 17, nºs 1394, 1396, 4 octobre. — Au conseil du roi René, à Aix, pour demander l'autorisation d'exporter des grains de Provence.

1450.

159. L. 17, nº 1859, 3 mars. — Au viguier de Marseille : capture de deux navires basques transportant des marchandises génoises.
160. L. 17, nº 1938, 24 mars. — A Tanneguy du Châtel, sénéchal de Provence : même affaire.
161. L. 13, nºs 1720, 1721, 27 mars. — Au roi René et aux conseillers de la ville d'Aigues-Mortes : capture de deux navires génois.

162. L. 15, nº 1036, 17 septembre. — Au sénéchal de Provence, à Marseille : capture d'un navire.
163. L. 9, nº 147, 1er décembre. — Sauf-conduit à G. Aliberti de Fréjus (valable trois ans).

1451.

164. L. 13, nº 1897, 27 février. — Lettre aux conseillers du roi René, à Aix.
165. L. 15, nº 1096, 11 juin. — A Giovanni-Filippo Fieschi : lettre où il est question du dauphin Louis (rédigée en italien).
166. L. 18, nº 355, 30 juin. — Au dauphin : actes de piraterie.
167. L. 18, nº 387, 10 juillet. — Au « Judici maiori », à Marseille : capture des deux navires basques (cf. nº 159).
168. D. 19, nº 331, 12 août. — Pétition de deux marchands catalans (dont un de Perpignan) au sujet de la capture de deux barques près de Bonifacio.
169. L. 15, nº 1190, 17 décembre. — A Tanneguy du Châtel, sénéchal de Provence, au sujet de blé chargé à Arles par des Génois.

1452.

170. L. 18, nº 2067, 14 février. — Lettre au roi René.
171. L. 18, nº 916, 6 avril. — Au même : quatre galères françaises ont pris un navire génois à la sortie du port de Marseille.
172. L. 18, nº 908, 6 avril. — Au viguier de Marseille : même affaire.
173. L. 18, nº 919, 11 avril. — A un marchand florentin : même affaire.

1453.

174. D. 20, janvier. — La commune accorde le droit de représailles à deux Génois dont les navires ont été pris par des pirates catalans (les marchandises prises ont été vendues à Fréjus).
175. L. 2, nº 1208, 24 juillet. — Sauf-conduit accordé à un marchand de Montpellier.
176. L. 18, nº 1608, 28 juin, et nº 1669, 12 juillet. — Au roi René au sujet de son prochain voyage en Italie.
177. L. 18, nº 1667, 16 juillet. — La commune donne des ordres à ce sujet.

178. L. 15, n° 1444, 13 août. — Lettre adressée à Charles VII.
179. L. 18, n° 1784, 11 septembre. — Au dauphin pour annoncer l'arrivée de ses deux légats.
180. L. 18, n° 1819, 26 septembre. — La commune donne des instructions précises à Benedetto Doria, « orateur » auprès du roi René.
181. L. 18, n° 1855, 15 octobre. — Lettre adressée à Charles Ier d'Armagnac (frère de Jean V).
182. D. 20, 31 octobre, et D. 21, 23 juillet et 16 août 1454. — Affaire des taxes imposées par le roi René sur le commerce des Génois en Provence.
183. L. 18, n° 1978, 31 décembre. — Lettre à un marchand florentin : allusion au roi René.

1454.

184. L. 18-A, n° 36, 14 mars. — Au roi René : quatre galées de Jacques Cœur se sont emparé de marchandises génoises se trouvant sur le navire de Giacomo de Nigrono.
185. L. 9, n° 682, 15 avril. — Sauf-conduit en faveur d'un marchand de Montpellier.
186. L. 9, nos 687, 688, 23 avril. — Sauf-conduit en faveur de deux marchands de Provence.
187. L. 18-A, n° 69, 7 mai. — Sauf-conduit en faveur d'un marchand de Marseille.
188. L. 18-A, n° 93, 18 juin. — Au roi René : une barque catalane, transportant des marchandises génoises, a été prise et conduite dans le port de Marseille.
189. L. 15, n° 1593, 5 juin. — Sauf-conduit en faveur d'un marchand de Fréjus.
190. L. 18-A, n° 120, 26 juillet, n° 191, 20 septembre, et n° 228, 1er novembre. — Au sénéchal de Provence au sujet des droits payés par les marchands génois.
191. L. 9, n° 724, 28 juillet. — Au roi René : droits de péage d'un lieu nommé « Lanzone ».
192. L. 15, n° 1687, 1er octobre. — Lettre à Jean, duc de Calabre : dommages causés par Honoré, comte de Vintimille et de Tende, à Antonio Lomellini.
193. L. 9, n° 801, 7 octobre. — Sauf-conduit en faveur de Francesco Ferrero, de Perpignan.
194. L. 15, n° 1758, 25 octobre. — A Jean, duc de Calabre, au sujet du navire génois pris près de Marseille.

195. L. 18-A, nº 220, 30 octobre. — Sauf-conduit de cinq ans en faveur de nombreux marchands provençaux (dont les Forbins de Marseille).
196. L. 18-A, nº 234, 7 novembre. — Au conseil du roi en Languedoc : au sujet des navires de Jacques Cœur.
197. L. 18-A, nº 235, 7 novembre. — Sauf-conduit en faveur de deux patrons de galées françaises.
198. L. 18-A, nº 252, 7 novembre. — Instructions données par la commune au sujet de ces navires.
199. D. 20, 12 décembre. — Au roi de France : dommages causés par les gens de Montpellier à un navire génois.
200. I. et R. (A), nº 187, date non précisée. — Instructions à Benedetto Doria, envoyé en légation auprès du roi de France.

1455.

201. L. 15, nº 1899, 6 janvier. — Sauf-conduit à un patron de navire marseillais allant de Marseille à Corneto.
202. L. 18-A, nº 349, 17 février. — Aux marchands génois établis à Avignon pour leur demander d'envoyer du blé à Gênes.
203. L. 18-A, nº 358, 26 février. — Sauf-conduit en faveur d'un habitant de Montpellier, préfet d'une galère.
204. L. 18-A, nº 359, 26 février. — A l'évêque de Carcassonne : affaire de la capture du navire génois par ceux de Jacques Cœur.
205. L. 2, nº 1022, 13 mars. — Au viguier et aux conseillers de Marseille : dommages causés à Antonio de Camogli, patron d'un navire génois.
206. L. 18-A, nº 378, 14 mars. — Aux conseillers du roi René, à Aix : commerce des Génois à Hyères.
207. L. 18-A, nº 378, 17 mars. — Aux mêmes, au sujet des taxes payées par les marchands génois.
208. L. 9, nº 842, 19 novembre. — Sauf-conduit en faveur de Francesco Ferrero, de Perpignan.

1456.

209. L. 9, nº 1109, 5 avril. — Sauf-conduit en faveur de deux marchands de Fréjus.
210. D. 22, 6 avril. — Institution d'un droit sur le blé exporté de Provence.

211. L. 9, nº 1136, 25 mai. — Sauf-conduit en faveur de deux marchands de Tarascon.
212. L. 18, nº 3224, 14 juillet. — A Charles VII au sujet de la guerre contre le roi d'Aragon.
213. P. 2, 12 novembre. — Conventions signées entre Gênes et Charles VII au sujet d'une domination française à Gênes.
214. C., Plusieurs cartes de dates différentes. — Les protecteurs de la Casa di San Giorgio envoient leurs instructions à leur commissaire à Marseille.

1457.

215. L. 18, nº 3658, 27 avril. — A Jean, duc de Calabre, au sujet de la guerre contre l'Aragon.
216. D. 22, 30 avril. — Copie de l'ordonnance de Charles VII qui installe Jean de Calabre comme gouverneur à Gênes.
217. I. et R. (A), nº 194, 23 juillet. — Instructions à Paulo-Luigi Marruffo, légat auprès du roi René.
218. D. 22, 14 août. — Instructions à un autre légat, Lucas de Grimaldi.

1458.

219. I. et R. (A), nº 196, 3 avril. — Instructions aux légats envoyés auprès du roi de France.
220. P. 13, 2 juin. — Ratification par Charles VII des additions apportées à l'accord qui met spontanément la commune de Gênes sous la protection du roi de France.
221. P. 13, 25 juin. — Ratification de l'ensemble de cet accord.
222. P. 2, 5 juin. — Promesse des hommes de Levanto de défendre le château au nom de Jean de Calabre, lieutenant du roi de France.
223. L. 21, nº 170, 19 juin. — Lettres adressée par Jean de Calabre aux banquiers d'Avignon, qui se sont engagés à verser 25.000 ducats à Petro de Fregoso.
224. L. 21, nº 261, 4 août. — Lettre adressée par Jean de Calabre au roi d'Angleterre.
225. L. 21, nº 282, 11 août. — A Charles VII.
226. L. 21, nº 345, 28 août. — Sauf-conduit à Bernard de Valle, patron d'un navire (*Sainte-Marie-et-Saint-Michel*).
227. L. 21, nº 395, 9 septembre. — Lettre à Charles VII.
228. L. 21, nº 503, 3 octobre. — Jean de Calabre donne des ordres pour l'envoi d'un légat à Charles VII.

229. L. 21, n° 544, 15 octobre. — Sauf-conduit à Pierre de Valle, patron d'un navire (*Saint-Jacques*).

1459.

230. L. 9, n° 1495, 23 mars. — Sauf-conduit en faveur de trois marchands français.
231. I. et R. (A), n° 207, 18 mai. — Instructions aux deux légats envoyés par la commune auprès de Charles VII.
232. L. 21, n° 709, 1er octobre. — A Charles VII, au sujet du péril turc.
233. L. 9, n° 1556, 26 décembre. — Sauf-conduit de trois mois accordé à un patron de navire de Montpellier.
234. L. 9, nos 882, 883, non datées (vers le 12 octobre). — A Charles VII pour exposer la situation politique en Italie.

1460.

235. L. 21, n° 893, 14 janvier. — Au roi René au sujet de l'armement des galères.
236. L. 21, nos 907, 908, 18 février. — Lettres adressées à Giacomo Piccinino, capitaine et lieutenant du roi René.
237. L. 9, n° 1596, 8 mai. — Sauf-conduit en faveur d'un bourgeois de Montpellier, patron de navire (*Notre-Dame-Saint-Jean*).
238. L. 21, n° 987, 20 mai. — Lettre adressée à Petro Pazzi à Florence : remerciements pour les nouvelles communiquées ; la flotte est prête à partir pour Naples, celle de Provence va arriver.
239. L. 22, n° 26, 3 juin. — Lettre adressée à Jean de Calabre.
240. L. 22, n° 60, 29 juin, et n° 85, 14 juillet. — Au roi René : dommages causés à Ambrosio Spinola, habitant de Marseille.
241. I. et R. (A), n° 217, 18 août. — Instructions à Moruele de Grimaldi, envoyé en légation auprès du roi René.
242. L. 22, n° 151, 5 septembre. — Au roi René au sujet de la flotte du roi d'Aragon.
243. L. 22, n° 167, 16 septembre, et n° 192, 30 septembre. — Au roi de France au sujet de la guerre contre le roi d'Aragon.
244. L. 21, n° 1102, 7 octobre. — Lettre au roi de France : droits de douane imposés en territoire génois.
245. L. 22, n° 204, 8 octobre. — Lettre adressée au sénéchal de Normandie.

1461.

246. L. 22, n° 277, 3 janvier. — Au roi René : capture d'un navire génois.
247. L. 9, n° 1675, 3 janvier. — Élection de consul des Génois à Fréjus.
248. L. 22, n° 306, 23 février. — A Charles VII pour annoncer l'envoi d'un légat.
249. L. 22, n° 310, 4 mars. — Au même : informations concernant la flotte.
250. L. 22, n° 318, 19 mars. — Sauf-conduit en faveur de trois envoyés de Charles VII.
251. L. 22, n^{os} 321, 322, 26 mars. — Lettres adressées à ceux-ci.
252. L. 9, n° 1766, 24 mars. — Sauf-conduit à un marchand de Marseille.
253. L. 9, n^{os} 1691, 1702, 24 juillet. — Sauf-conduit à deux marchands de Marseille.
254. L. 9, n° 1705, 13 août. — Sauf-conduit en faveur des Forbin.
255. L. 2, n° 1517, 7 septembre. — Nomination du consul des Génois à Hyères.
256. L. 2, n° 1576, 5 novembre, et n° 1600, 24 janvier 1462. — Lettres adressées au sénéchal de Provence : capture de deux navires de Porto-Mauricio.

1462.

257. L. 21, n° 1459, 20 février. — Envoi à Francesco Sforza de la copie d'une lettre adressée par le roi de France.
257 *bis*. L. 21, n° 1469, 11 mars. — Au roi René : laine provençale séquestrée à Gênes.
258. L. 23, n° 330, 1er septembre. — Nomination du consul des Génois à Antibes.

1464.

259. L. 21, n° 1840, 21 février. — Lettre au sujet du navire de P. Ximenes (Basque) chargé de grain, appartenant à un marchand d'Arles.
260. L. 2, n° 1674, 21 avril. — Lettre adressée à Jean, duc de Calabre : Gaspare de Vimercato, lieutenant du duc de Milan et gouverneur de Gênes, envoie deux Génois à sa rencontre.
261. I. et R. (A), n° 247, 24 avril, et n° 263. — Instructions à ces légats.

262. L. 2, n° 1743, 12 mai ; n° 1746, 25 mai ; n° 1748, 27 mai, et n° 1838, 8 février 1465. — A Jean Cossa, gouverneur de Provence : capture du navire de Leonardo de Cassina.
263. L. 23, n° 385, 13 mai, et n° 394, 26 juin. — Aux viguier et syndics de Marseille : affaire de représailles.
264. L. 2, n° 120, 29 octobre. — A Jean de Calabre : annonce l'envoi de trois délégués.

1465.

265. L. 9, n° 1884, 31 juillet. — Sauf-conduit accordé aux Forbins de Marseille.
266. L. 23, n° 454, 20 octobre. — Lettre à Luigi Doria, à Marseille.

1466.

267. L. 9, n° 1917, 22 janvier. — Sauf-conduit à un patron de navire de Montpellier.
268. P. 13, 21 juin. — Signature d'un accord entre le roi René et Gênes pour faire cesser les représailles.
269. P. 13, 9 août. — Ratification de cet accord par le roi René.
270. L. 23, n° 521, 25 août. — Au roi René : capture d'un navire.

1467.

271. L. 24, n° 6, 7 janvier. — Lettre adressée à Jean de Calabre.
272. L. 24, n° 17, 15 janvier. — Au roi René pour annoncer l'envoi d'un légat.
273. I. et R. (B), n° 8, 15 janvier. — Instructions à Stefano de Bracellis, envoyé en légation à Marseille.
274. L. 24, n° 27, 29 janvier, et n° 39, 16 février. — Lettre adressée à ce légat, arrivé à Marseille.
275. P. 13, 31 mars. — Lettres patentes du roi René, qui désigne un plénipotentiaire (Raimond de Pouget) pour abolir les difficultés entre les Génois et les Barcelonais.
276. L. 24, n° 81, 7 mai. — Lettre adressée au parlement de Paris : procès engagé entre trois marchands génois et des Catalans de Majorque devant la justice du duc de Bourgogne ; les adversaires ont fait appel au parlement de Paris.
277. L. 24, n° 130, 8 juin. — A Jean Cossa, lieutenant du roi René en Provence : capture d'un navire génois.
278. L. 24, n° 121, 17 juillet. — Au même : querelle qui oppose Petro Pinello, marchand génois établi à Arles, à ses débiteurs florentins.

279. L. 23, n° 521, 25 août. — Réponse à une lettre du roi René au sujet de la capture d'un navire.
280. L. 24, n° 174, 18 novembre. — A Louis XI : une galée française prise par des Génois.
281. L. 24, n° 178, 27 novembre, et n° 195, 28 décembre. — A Jean Cossa : un navire espagnol, transportant des marchandises génoises, a été capturé par deux baleinières de Marseille.

1468.

282. L. 24, n° 218, 15 mai. — A Jean Cossa : dommages causés à un Génois établi à Arles.
283. L. 2, n° 1883, 9 juin. — A Tristan Sforza, capitaine de l'armée du duc de Milan, au sujet du transport de la duchesse de Milan de Marseille à Gênes.
284. L. 2, n° 1885, 9 juin. — Ordres adressés à ce sujet à Moruele de Grimaldi, à Nice.

1469.

285. L. 24, n° 345, 23 janvier. — Aux viguier et conseillers de Marseille : une barque de Marseille a été séquestrée sur l'ordre de l' « Office du Sel » de Gênes.
286. L. 24, n° 390, 9 mai. — A Jean de Calabre : querelles contre les Barcelonais.
287. L. 24, n° 406, 19 juin. — Sauf-conduit en faveur de trois galées françaises.
288. L. 24, n° 443, 6 septembre, et n° 468, 4 octobre. — A Jean de Calabre : querelles contre les Barcelonais.

1470.

289. L. 24, n° 648, 8 septembre. — Au roi René au sujet de dommages causés par des pirates génois.
290. L. 24, n° 718, 27 novembre, et n° 727, 10 décembre. — Au duc de Bretagne : un navire portugais, transportant des marchandises génoises, a été pris par les gens de Saint-Malo.
291. L. 24, n° 728, 12 décembre, et n°s 789, 790, 22 février 1471. — A l'évêque de Saint-Malo : même affaire.

1471.

292. L. 24, n° 794, 28 février. — Au gouverneur de Provence : dommages causés à des marchands génois.

293. L. 24, nº 824, 3 mai. — Sauf-conduit pour un « naviglio » marseillais.
294. I. et R. (A), nº 32, 17 avril. — Instructions à un légat envoyé à Marseille.
295. L. 24, nº 847, 1er juin. — Sauf-conduit à un Marseillais qui amène du bois à Gênes.
296. L. 24, nº 885, 9 août. — A Louis XI : situation politique en Italie.
297. L. 23, nº 592, 16 septembre. — A Jean Cossa : un marchand génois a été attaqué et pillé, alors qu'il chargeait du sel à Hyères.

1472.

298. L. 24, nº 1008, 24 avril, et nº 1027, 14 mai. — Au gouverneur du Dauphiné : des marchandises génoises en route vers Genève ont été prises.
299. L. 24, nº 1009, 24 avril, et nº 1028, 14 mai. — Au conseil royal de Grenoble : même affaire.
300. L. 24, nº 1010, 24 avril, et nº 1026, 14 mai. — A Louis XI : même affaire.
301. L. 24, nº 1051, 8 juillet. — Au roi René : exportation de blé de Provence.
302. L. 2, nº 1957, 5 septembre. — Ordres au sujet de la peste qui sévit à Lyon.

1473.

303. L. 24, nº 1171, 3 mars. — Au roi René : dommages causés par des Génois à deux marchands marseillais.
304. L. 24, nº 1233, 1er juillet. — Au même : capture d'un navire.
305. L. 23, nos 661, 662, 4 novembre, et nº 678, 25 novembre. — A Luigi Doria, à Marseille, pour demander l'envoi d'un navire chargé de grain.

1474.

306. P. 2, 14 février. — Lettres patentes de Louis XI, qui demande à la commune de Gênes d'indemniser l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem pour certains dommages causés par des Génois à un navire de l'Ordre.
307. L. 24, nº 1326, 16 février. — Nomination du consul des Génois à Marseille.
308. L. 24, nº 1331, 25 février. — Au roi René : affaire de grain exporté de Provence.

309. L. 24, n° 1338, 15 mars. — A Louis XI au sujet des plaintes formulées par les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem contre les navires génois.
310. I. et R. (B), n° 51, 21 novembre. — Instructions à Filippo Lomellini, envoyé en légation à Milan et auprès du roi de France.
311. P. 2, 27 décembre. — Les chevaliers de Saint-Jean désignent un procurateur pour les représenter contre les Génois.

1476.

312. L. 23, n° 817, 3 juin. — A l' « orateur » de la commune auprès du roi de France, afin qu'il obtienne un sauf-conduit pour les navires génois.
313. P. 13, 17 juin. — Lettres patentes de Louis XI : sauf-conduit en faveur de plusieurs marchands génois.
314. I. et R. (B), n° 63, 8 avril. — Instructions au légat envoyé auprès de Louis XI.

1477.

315. L. 23, n° 989, 16 octobre. — Aux syndics de Marseille : Petro Pinello, marchand génois, transportant du blé sur son navire, s'en est vu retenir 1.200 sestiers.

1478.

316. L. 25, n° 24, 20 janvier ; n° 42, 27 janvier ; n° 67, 18 février, et n° 83, 7 mars. — Au roi René : affaires de représailles.
317. L. 25, n° 57, 5 février. — Au même, pour annoncer l'envoi d'un légat.
318. L. 25, n° 127, 15 avril ; n° 129, 21 avril, et n° 202, 14 août. — Lettres adressées à la communauté des marchands génois de Londres et comportant des allusions au roi de France.
319. L. 25, n° 168, 16 juin. — Lettre à l' « orateur » génois auprès de Louis XI.
320. L. 25, n°s 198, 199, 12 août. — A Jean de Calabre : dispositions concernant les armées.
321. L. 25, n° 200, 12 août, et n° 238, 11 septembre. — A Louis XI : guerre contre le duc de Milan.
322. L. 25, n° 261, 4 novembre. — Au roi René : querelle contre les habitants de Fréjus.
323. L. 25, n° 266, 7 novembre. — A Louis XI : des marchands génois ont été arrêtés et emprisonnés près de Dijon.

1479.

324. L. 25, n° 388, 22 mars. — A Louis XI : querelle entre les Génois établis à Lyon et les Florentins.
325. L. 25, n° 438, 30 juillet ; n° 446, 9 août, et n° 447, 11 août. — Au roi René : plaintes contre les Catalans.
326. L. 25, n° 464, 25 septembre. — Au roi René : dommages causés à des marchands génois à Cagnes et à Saint-Paul.
327. L. 23, n° 1145, 2 octobre. — A Louis XI pour annoncer l'envoi de deux légats.
328. L. 23, n° 1158, 17 novembre. — Au roi René pour se plaindre du comte de Tende qui attaque la Riviera.
329. L. 25, n° 515, 24 novembre. — Au même : guerre contre le roi d'Aragon.
330. I. et R. (B), n° 104 (date non précisée). — Instructions à Pietro Fieschi, légat auprès de Louis XI.

1480.

331. L. 26, n° 6, 1er février. — Lettre à Luigi Doria, à Marseille, au sujet de deux navires génois au service du duc de Lorraine.
332. L. 26, n° 27, 19 février. — Aux marchands génois dans le Dauphiné (à Grenoble), au sujet des affaires de Lyon.
333. L. 26, n° 62, 10 avril. — Lettre au roi René au sujet de l'alun entreposé chez Luigi Doria à Marseille et appartenant à des marchands génois.

1481.

334. L. 28, n° 4, 5 janvier, et n° 157, 6 juin. — A Louis XI : querelle contre les gens d'Asti.
335. L. 28, n° 31, 5 février. — Au même : dommages causés par des navires de Provence.
336. L. 28, n° 78, 14 mars. — A Charles IV d'Anjou : querelle entre Tommaso Fregoso et plusieurs marchands de Fréjus.
337. L. 28, n° 97, 6 avril. — A Louis XI : naufrage d'un navire génois dans les parages de Perpignan.
338. L. 28, n° 131, 24 mai. — A Charles IV d'Anjou pour annoncer l'envoi de légats.
339. L. 28, n° 114, 20 avril. — Aux marchands résidant à Avignon, Perpignan et Montpellier, au sujet du naufrage d'un navire génois.

340. L. 28, nº 159, 7 juin. — A Charles IV d'Anjou : affaire de naufrage.

341. L. 29, nº 13, 28 septembre. — Au même, au sujet de séquestre de marchandises.

342. I. et R. (B), nº 128, 3 octobre. — Instructions à Lucas de Grimaldi, envoyé en légation auprès de Charles IV d'Anjou.

343. L. 27, nº 68, 6 novembre. — A Charles IV d'Anjou : galères capturées par celles du pape.

344. L. 27, nº 314, 1er décembre. — Aux conseillers de Charles IV, à Marseille : longue lettre traitant de la situation politique en Italie.

345. L. 29, nº 68, 19 décembre, et nos 71, 72, 24 décembre. — Aux mêmes : séquestre de marchandises génoises.

1482.

346. L. 29, nº 90, 2 février. — Au sénéchal de Provence, à Marseille.

347. L. 29, nº 110, 10 avril. — A Charles IV d'Anjou : affaire de gabelles sur épices chargées par des marchands génois à Alexandrie.

348. L. 29, nº 105, 29 mars. — A Louis XI au sujet des affaires de Provence.

349. L. 27, nº 126, 17 septembre. — Au conseil royal à Grenoble : représailles.

350. L. 29, nº 241, 20 novembre, et L. 27, nº 135, 20 décembre. — A Louis XI : réponse à une plainte du roi au sujet de dommages causés par des Génois.

1483.

351. L. 30, nº 3, 10 janvier. — Au conseil de Marseille : galères génoises retenues dans le port.

352. L. 29, nº 262, 10 janvier, et nº 303, 3 avril. — A Louis XI : capture d'un navire.

353. L. 29, nº 263, 10 janvier, et nº 288, 3 mars. — Au sénéchal de Provence : même affaire.

354. L. 30, nº 38, 16 juin. — A Louis XI : dommages causés par les gens d'Asti.

355. L. 29, nº 346, 6 août. — A Palamède Forbin, lieutenant royal en Provence : capture de marchandises génoises chargées sur une barque de Martigues.

356. L. 29, n° 389, 22 octobre. — Au même : exportation de blé de Provence.
357. L. 29, n°s 401 et 405, 27 octobre. — Aux marchands génois résidant dans la province de Narbonne : envoi de deux navires pour convoyer ceux qui s'y trouvent.
358. L. 29, n° 400, 27 octobre. — Au conseil de la ville d'Arles : différend de caractère commercial.
359. L. 23, n° 1247, 19 novembre. — A Charles VIII : réponse à une lettre datée d'Amboise, au sujet de dommages causés par des Génois à un marchand de Marseille.

1484.

360. L. 30, n° 101, 7 février. — A Charles VIII : dommages dont se plaignent les Forbin, de Marseille.
361. I. et R. (B), n° 140, 14 juillet. — Instructions à Antonio Italiano, envoyé en légation dans la province de Narbonne.
362. L. 30, n° 73, 29 octobre. — A Palamède Forbin : dommages causés à Honoré Forbin.
363. L. 30, n° 74, 29 octobre, et n° 76, 4 novembre. — Au même : représailles.
364. L. 23, n° 1296, 29 octobre. — Au roi de France pour annoncer l'envoi de légats.
365. P. 18-B, 30 octobre. — Proclamations relatives à la suspension des hostilités et représailles entre Provençaux et Génois en l'honneur de la fête de saint Jean-Baptiste.

1485.

366. L. 30, n°s 88 et 89, 15 janvier. — Au gouverneur de Provence : affaire d'Honoré Forbin.
367. L. 30, n° 418, 28 avril. — Au conseil de Marseille au sujet de la fuite d'une esclave.
368. L. 30, n° 419, 5 mai. — Au conseil de la ville d'Arles.
369. L. 30, n° 151, 10 mai, et n° 172, 3 février 1486. — Au même : exportation de blé de Provence.
370. L. 30, n° 152, 15 mai. — Au même : capture effectuée par un navire génois.
371. L. 30, n° 147, 29 avril. — A l'abbé de Saint-Victor de Marseille, au sujet de la capture d'épices appartenant à des Génois.
372. L. 30, n° 161, 7 novembre, et n° 180, 25 février 1486. — Au gouverneur de Provence : affaires de représailles.

1486.

373. L. 30, nº 178, 25 février. — Au gouverneur de Provence : lettre comportant des allusions à Charles VIII.
374. L. 30, nº 291, 5 mai. — Au conseil de Marseille : dommages causés à des Génois.
375. L. 30, nº 206, 3 juillet. — Au conseil d'Arles : représailles.
376. L. 30, nº 217, 14 août. — Au même : un ouvrier en soie s'est enfui de Gênes vers la Provence, emportant des marchandises.
377. L. 30, nº 218, 14 août. — Aux marchands génois établis à Avignon : même affaire.
378. L. 30, nº 219, 14 août. — Au gouverneur de Provence : même affaire.
379. L. 30, nº 228, 23 septembre. — Aux marchands génois de Lyon : saisie de marchandises génoises.
380. L. 30, nº 239, 10 octobre. — Au gouverneur de Provence : du blé chargé à Arles par des Génois a été pris au large d'Antibes.
381. L. 30, nº 260, 29 novembre. — Au même : affaire de représailles au sujet des Forbin.
382. C. (date non indiquée). — Aux syndics d'Avignon au sujet d'un marchand génois emprisonné.
383. C., 27 juin. — La Casa di San Giorgio donne des ordres à un patron de galère envoyé en Provence.
384. C. (plusieurs lettres datées de 1487 à 1494). — Lettes écrites au sujet de la guerre de Sarzana.

1487.

385. L. 32, nº 19, 13 février. — A Charles VIII.
386. L. 30, nº 289, 5 mars, et nº 296, 14 mars. — Au gouverneur de Provence : affaire de piraterie.
387. L. 30, nº 300, 24 mars. — Au même : affaire concernant Jean Forbin.
388. L. 32, nº 165, 1er juillet, et nº 190, 30 août. — A Charles VIII : capture d'un navire génois en Angleterre.
389. L. 32, nº 167, 5 juillet. — A Anne de Beaujeu pour demander d'intervenir dans cette affaire.
390. L. 32, nº 164, 5 juillet ; nº 173, 12 juillet, et nº 184, 7 août. — A Charles VIII : politique italienne.
391. L. 30, nº 323, 12 septembre. — Au gouverneur d'Avignon : querelle contre un marchand catalan.

392. L. 30, nº 338, 16 novembre. — A Charles VIII : cinq marchands génois ont été arrêtés et emprisonnés en France.
393. C. (plusieurs lettres liées). — Lettres des commissaires de la Casa di San Giorgio, envoyés en France pour se procurer des armes pour la défense de Sarzana.
394. C. (plusieurs lettres liées). — Lettres du grand sénéchal de Provence sur le même sujet.
395. C. (plusieurs lettres liées). — Lettres de la Casa di San Giorgio à Philippe de Savoie, comte de Bresse.
396. C. (plusieurs lettres liées). — Lettres adressées par San Giorgio à Louis de Villeneuve et réponses de celui-ci.
397. C. (date non précisée). — Enrôlement effectué au nom de San Giorgio par le connétable Louis de Breuil.

1488.

398. L. 30, nº 363, 3 janvier. — A Charles VIII au sujet de Nicolô Fieschi, évêque de Fréjus.
399. L. 32, nº 276, 29 janvier. — A Jules Briçonnet, gouverneur du Languedoc, du Dauphiné, de la Provence et du Roussillon : réponse à une demande d'achat de matériel pour armer des navires.
400. L. 30, nº 383, 18 février. — Au gouverneur de Provence : arrestation de plusieurs marchands à Toulon.
401. L. 30, nº 395, 4 mars. — Au même : dommages causés par un rebelle génois.

1489.

402. L. 30, nº 550, 4 février. — A Charles VIII au sujet des affaires d'Aragon.
403. L. 30, nº 600, 24 avril. — A René II, duc de Lorraine, au sujet de galères armées pour les Provençaux.
404. L. 30, nº 601, 24 avril. — A Charles VIII : même affaire.

1490.

405. C. — Déclaration de Louis de Villeneuve, conseiller et ambassadeur de Charles VIII, au sujet de la solde à payer aux cavaliers et fantassins.

1491.

406. L. 35, nº 6, 25 (?) janvier. — A Charles VIII : capture d'un navire niçois par des Génois ; représailles.

407. L. 35, n° 26, 13 avril. — Au même pour annoncer l'envoi d'un légat.
408. L. 34, n° 13, 12 septembre. — Au conseil royal en Provence : dommages et représailles.
409. L. 34, n° 88, 16 décembre. — Aux conseillers de Marseille.

1492.

410. L. 34, n° 107, 16 janvier. — A Charles VIII : dommages causés à des marchands génois.
411. L. 34, n° 114, 18 janvier. — Au duc de Milan : lettre comportant des allusions au roi de France.
412. D. 49, 24 janvier. — Proclamations au sujet des représailles contre les Provençaux.
413. L. 34, n° 130, 6 février. — A François de Luxembourg, gouverneur de Provence, pour mettre fin aux discordes.
414. L. 34, n° 131, 7 février. — Au conseil d'Arles pour annoncer l'envoi d'un légat.
415. L. 34, n° 134, 7 février. — Au sénéchal et aux conseillers à Aix pour annoncer l'envoi d'une légation.
416. L. 34, n° 135, 7 février. — Ordres donnés à son sujet.
417. L. 35, n° 56, 10 février. — Aux conseillers de Marseille : affaire d'un navire génois chargé de blé.
418. L. 34, n° 152, 23 février. — Au sénéchal de Provence : acte de piraterie.
419. L. 34, n° 170, 23 février ; n° 171, 21 mars ; n° 188, 29 mars, et n° 200, 10 avril. — Lettres adressées à l' « orateur » génois à Avignon : instructions concernant les négociations en cours.
420. L. 34, n° 153, 28 février. — Au sénéchal de Provence.
421. D. 49, 6 avril. — Proclamations au sujet de la prolongation des représailles contre les Provençaux.
422. L. 34, n° 221, 4 mai. — A François de Luxembourg, gouverneur de Provence.
423. D. 49, 30 mai. — Fin des représailles contre les Provençaux.
424. P. 18-B, 26 juillet. — Sentence rendue par le doge de Gênes au cours d'un procès entre un marchand d'Avignon et un Génois.
425. L. 35, n° 134, 1er août. — Au gouverneur d'Avignon : situation des marchands dans la ville ; protestations à ce sujet.

426. L. 34, nº 286, 27 novembre. — Aux conseillers de Marseille pour annoncer l'envoi de légats.
427. L. 34, nº 290, 28 novembre. — A Charles VIII : politique italienne.
428. L. 35, nº 213, 26 décembre. — Instructions à Giovanni-Filippo de Marinis, « orateur » de Gênes auprès de Charles VIII.

1493.

429. L. 35, nº 220, 17 janvier, et nº 225, 20 janvier. — Au même, au sujet d'un navire génois naufragé.
430. L. 35, nº 221, 17 janvier, et nº 223, 20 janvier. — A Carolo de Balbiano, légat du duc de Milan auprès de Charles VIII : même affaire.
431. L. 35, nº 229, 24 janvier, et nº 230, 29 février. — A François de Luxembourg : naufrage d'un navire génois près de Monaco.
432. L. 34, nº 363, 15 février. — Au conseil du roi en Provence.
433. L. 34, nº 379, 28 février. — A deux marchands génois résidant à Marseille.
434. L. 34, nº 431, 25 mars. — Au sénéchal de Provence au sujet des créances que possède Cosmo Centurione.
435. L. 34, nº 432, 25 mars. — A François de Luxembourg : même affaire.
436. L. 34, nº 246, 16 mars. — A Charles VIII : dommages causés à un navire génois.
437. L. 36, nº 44, 20 décembre, et nº 418, 4 avril 1494. — Aux conseillers à Aix au sujet de la flotte.

1494.

438. L. 36, nº 132, 9 avril ; nº 135, 29 avril, et nºs 144, 145, 22 mai. — A Charles VIII : politique italienne.
439. L. 36, nº 165, 18 juin. — Au même : réponse à une lettre datée de Lyon.
440. L. 36, nº 178, 10 juillet. — Au même pour annoncer l'arrivée de François de Luxembourg.
441. L. 36, nº 219, 10 septembre. — Au même : affaire de navires espagnols.
442. L. 36, nº 233, 9 octobre, et nº 234, même date. — Au même : arrivée de la flotte.
443. L. 36, nº 240, 16 octobre. — Au même : remercîments pour un cadeau offert par le gouverneur du Languedoc.

444. L. 36, n° 243, 22 octobre. — Au même pour annoncer l'envoi d'un légat.

445. L. 36, n° 252, 22 octobre. — Au même : politique italienne, armées.

446. L. 36, n° 256, 27 octobre. — Au même : affaire concernant le pape et l'évêque de Fréjus.

447. L. 36, n° 256 *bis*, 27 octobre. — Lettre adressée au grand écuyer du royaume de France et concernant Ambrosio Fieschi.

448. L. 36, n° 257, 28 octobre. — A Charles VIII : affaire de draps de soie.

449. L. 36, n°s 261 et 265, 30 octobre. — Au même pour recommander Lucas de Grimaldi.

450. L. 36, n° 280, 5 novembre ; n° 284, même date, et n° 295, 6 novembre. — Au même pour annoncer l'envoi d'une légation.

451. L. 36, n° 322, 23 novembre. — Aux légats du duc de Milan : lettre contenant des allusions au roi de France.

452. L. 36, n° 329, 27 novembre. — A Charles VIII : approvisionnement de la flotte et de l'armée du roi.

453. L. 36, n° 346, 22 décembre. — Au même : opérations militaires.

454. C. (plusieurs cartes liées). — Délibérations des protecteurs de la Casa di San Giorgio sur les conventions à signer avec le roi de France et le duc de Milan au sujet de la reprise de Sarzana.

455. C. (plusieurs lettres liées). — Lettres adressées par Tommaso Giustiniani, ambassadeur auprès du roi de France.

1495.

456. L. 36, n° 357, 3 janvier. — Au grand sénéchal de Provence : un patron provençal a capturé et conduit à Marseille un navire dans lequel se trouvait une grande quantité de sucre lui appartenant.

457. L. 36, n° 379, 4 mars. — A Charles VIII : opérations militaires.

458. L. 36, n° 383, 5 mars. — Au même : félicitations pour la prise de Naples.

459. L. 36, n° 396, 20 mars. — Au même, au sujet de la guerre en Orient contre les Turcs.

460. L. 37, n° 33, 21 mai. — Lettres adressée à l'évêque d'Arles.

461. L. 37, nos 62, 63, 64, 25 juin. — A Charles VIII au sujet de la capture de deux navires génois.
462. L. 37, no 90, 29 juillet. — Au même : politique italienne.
463. L. 37, no 110, 8 août. — Au même : affaire de sauf-conduit en faveur de Français.
464. L. 37, no 194, 17 novembre. — A Alphonse, roi de Sicile, au sujet du commerce des Génois en Provence.
465. L. 37, no 196, 17 novembre. — Au même pour demander l'autorisation d'exporter du grain de Provence.
466. L. 37, no 216, 24 décembre, et no 217, même date. — A Charles VIII au sujet des négociations en cours.
467. L. 37, no 219, 26 décembre. — Lettre adressée au grand écuyer du roi de France.
468. L. 37, no 325, 8 janvier. — Au vice-roi de Sardaigne : exportation de blé en Provence.

1496.

469. L. 37, no 340, 14 janvier. — Au consul et au conseil d'Albenga : lettre comportant des allusions au roi de France.
470. L. 37, no 350, 28 janvier. — A Charles VIII : politique italienne.
471. L. 37, no 358, 28 janvier. — Au même pour protester contre certaines interdictions de commercer.
472. L. 37, no 361, 2 février. — Au grand écuyer de France au sujet des affaires de Lyon.
473. L. 37, no 420, 14 mars. — A deux marchands génois résidant à Avignon : affaire de représailles.
474. L. 37, nos 435 et 436, 23 mars. — Au viguier de Marseille : capture d'un navire marseillais à Rapallo.
475. L. 37, no 448, 11 avril. — Au grand écuyer de France pour annoncer l'envoi d'un légat.
476. L. 37, no 451, 12 avril. — Au grand sénéchal de Provence : capture de quatre navires génois.
477. L. 37, no 476, 1er mai. — A Charles VIII pour demander l'autorisation d'exporter du blé de Normandie.
478. L. 37, no 477, 1er mai. — Au même, au sujet de sauf-conduit supprimé à des marchands génois à Lyon.
479. L. 37, no 489, 5 mai. — Aux marchands génois établis à Lyon : même sujet.
480. L. 37, no 487, 6 mai. — A Charles VIII au sujet de l'édit d'expulsion des marchands génois du royaume de France,

481. L. 37, n° 491, 8 mai. — Au duc de Milan : même affaire.
482. L. 37, n° 510, 6 mai. — Au grand écuyer : capture d'un navire.
483. L. 37, n° 528, 15 juin. — A Charles VIII : même affaire.
484. L. 37, n° 598, 9 octobre. — Au pape au sujet de blé à exporter de la province de Narbonne.

1497.

485. I. et R. (B), n° 186. — Instruction à Giovanni-Filippo de Marinis, envoyé en légation en Provence.

1498.

486. I. et R. (B), n° 195, 29 avril. — Instructions à un légat envoyé à Lyon.
487. L. 37, n° 62, 11 juin. — A l'archevêque d'Arles pour qu'il favorise le passage d'un légat envoyé auprès du roi de France.
488. I. et R. (B), n° 197, 17 novembre. — Instructions à Carolo Spinola et à Francesco Giustiniani, envoyés en légation auprès du roi de France.

1499.

489. P. 3, 1er avril. — Lettres adressées par la Casa di San Giorgio à Louis XII.
490. P. 3, 10 novembre. — Copie du serment de fidélité prêté par tous les Génois à Louis XII.
491. L. 37-A, n° 173, 25 novembre. — A Louis XII : capture d'un navire espagnol.
492. C. (date incertaine). — Au roi de France pour demander protection contre les Florentins.
493. C. (plusieurs lettres). — Lettres des protecteurs de San Giorgio et du gouverneur Philippe de Clèves, au sujet de la guerre en Lunigiana.
494. C., année 1499. — Lettres des ambassadeurs génois envoyés en France.
495. C., année 1499. — Lettres du lieutenant général de Louis XII en Italie.
496. I. et R. (B), nos 201, 202, 203, 204, 207, 208, année 1499. — Instructions aux légats envoyés auprès de Louis XII.
497. P. 18-B (date non indiquée ; xve siècle). — Fragments contenant des sentences prononcées à Aigues-Mortes contre certains marchands génois.

INDEX

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES[1]

Agde, 62.
Aigues-Mortes, 109. — Commerce : 98, 114, 116, 161. — Marchands génois : 114, 497.
Aix (conseil). Commerce : 92, 103, 104, 113, 158. — Politique : 45, 415, 416.
Albenga, 143, 469.
Angleterre. Commerce : 388. — Roi Édouard IV : 224.
Anjou (ducs d').
Yolande (veuve de Louis II) : 6, 10, 11.
Louis III : 12, 33, 34, 35, 37, 39, 44.
René : 170, 183. — Commerce : 47, 49, 50, 53, 61, 63, 74, 135, 136, 140, 152, 153, 162, 171, 182, 184, 246, 257 *bis*, 268, 269, 270, 275, 279, 289, 301, 303, 304, 308, 316, 322, 326. — Guerre et politique : 57, 64, 72, 73, 84, 93, 108, 124, 129, 145, 146, 176, 177, 180, 217, 218, 236, 241, 242, 273, 317, 328, 329. — Navires : 51, 52, 55, 65, 66, 228, 235.
Charles IV. Commerce : 336, 340, 341, 343, 345, 347. — Politique : 338, 342, 344.
Anne de Beaujeu, 389.
Antibes, 380. — Consul des Génois : 258.
Aragon, 402. — Navires : 88, 91.
Aragon (rois d').
Martin : 1.
Alphonse V : 64, 84, 212, 215.
Jean II : 242, 243, 329.
Ferdinand II : 391.
Arles, 368, 414. — Archevêque : 460, 487. — Commerce : 22, 24, 25, 169, 358, 369, 370, 375, 376, 380. — Marchands : 62, 259. — Marchands génois : 278, 282.
Armagnac (Charles d'), 181.
Arménie, 87.
Arrigho (Daniel). Conseiller du roi René : 134, 136, 145, 146, 147, 156.
Asti, 141, 334, 354.
Avignon, 419. — Banquiers : 223. — Commerce : 28, 75, 76, 80, 391. — Marchands : 122, 424. — Marchands génois : 28, 76, 150, 202, 339, 377, 382, 425, 473.

Barcelone, 275, 286, 288.
Bonifacio, 62, 168.
Boucicault, 1, 2, 3, 4.
Bourgogne (Charles le Téméraire, duc de), 276.
Brest, 79.
Bretagne. Duc : 79, 289. — Navires : 56, 79.
Briçonnet, 399.

Cagnes, 326. — Consul des Génois : 81.
Calabre, 35.
Calabre (Jean d'Anjou, duc de), 104, 107, 192, 215, 216, 223, 224, 229, 261, 264, 271, 286, 288, 320.
Carcassonne. Évêque : 204.
Catalogne. Navires, piraterie : 85, 132, 168, 188, 325. — Marchands : 391.
Clèves (Philippe de), 493.
Cœur (Jacques), 137, 184, 196.
Cossa (Jean). Gouverneur de Provence : 262, 277, 281, 282, 297.

Dauphiné, 298, 332, 399.
Dijon, 323.
Du Châtel (Tanneguy), 119, 154, 155, 160, 169.

Florence, 492. — Marchands : 173, 228, 278, 324.

1. Les noms des Génois (ambassadeurs, légats, patrons de navires, marchands, etc...) ne sont pas relevés.

Forbin (de Marseille), 19, 77, 101, 110, 115, 254, 360, 362, 363, 365, 380, 465. — Palamède, lieutenant royal en Provence : 355, 356, 362.
France. Armées : 128, 384, 393, 394, 405, 445, 452, 453, 454. — Marchands : 138, 230, 463. — Marchands génois : 392, 471, 480, 481. — Navires : 70, 109, 116, 196, 197, 198, 226, 229, 280, 287 (cf. aussi *Montpellier*).
France (rois de).
Charles VI : 1, 5, 8, 9.
Charles VII : 23, 48, 71, 98, 102, 109, 111, 120, 125, 133, 141, 178, 200, 212, 213, 216, 219, 220, 221, 223, 225, 227, 228, 231, 232, 234, 244, 248, 249, 250, 251.
Louis XI. Dauphin : 164, 166, 179. — Roi : 257, 280, 296, 300, 306, 309, 310, 312, 313, 314, 318, 319, 321, 323, 324, 327, 330, 334, 335, 348, 350, 352, 354.
Charles VIII : 359, 360, 364, 385, 388, 390, 392, 398, 402, 404, 405, 406, 407, 410, 411, 427, 428, 429, 430, 436, 438 à 453, 455, 457, 458, 459, 461, 462, 463, 466, 469, 470, 471, 480, 483.
Louis XII : 490, 491, 492, 493, 495, 496.
Fréjus. Évêque : 398, 446. — Commerce : 174, 322. — Marchands : 112, 132, 142, 144, 163, 189, 209, 336. — Navires : 143. — Consul des Génois : 247.

Gaucourt (Raoul de), 129, 130.
Genève, 298.
Grenoble, 299, 332, 350.

Hyères, 42, 206, 297. — Consul des Génois : 255.

Jérusalem (chevaliers de Saint-Jean-de-), 67, 68, 306, 309, 311.

Landerneau, 79.
Languedoc, 54, 399, 442.
Londres. Marchands génois : 318.
Lorraine (René II, duc de), 381, 403.
Luxembourg (François de), 413, 422, 431, 435, 440.
Lyon, 302, 324, 332, 379, 437, 439, 472, 478, 479, 486.

Marseille, 409. — Abbé de Saint-Victor : 371. — Commerce : 36, 58, 77, 84, 85, 86, 89, 94, 95, 97, 151, 155, 157, 159, 162, 167, 172, 188, 205, 213, 315, 351, 366, 371, 374, 417, 474. — Consul des Génois : 106, 121, 307. — Marchands : 17, 26, 91, 187, 252, 253, 294 (cf. aussi Forbin). — Marchands génois : 88, 89, 266, 305, 331, 333, 433. — Navires : 6, 201, 281, 285, 293. — Politique : 64, 117, 118, 123, 214, 273, 274, 426.
Martigues, 355.
Milan (ducs de).
Francesco Sforza : 257, 260.
Bonne de Savoie : 283, 284.
Ludovic : 321, 411, 430, 451, 481.
Monaco, 111, 431.
Montpellier. Commerce : 40, 69, 96, 114, 148, 199. — Marchands : 62, 115, 165, 185. — Marchands génois : 339. — Navires : 203, 227, 233, 267.

Naples, 49, 61, 458.
Narbonne, 361. — Archevêque : 14, 15. — Consul des Génois : 15. — Marchands génois : 357. — Navires : 38.
Nice, 284. — Navires : 74, 406.
Normandie, 477.

Orgon, 18.
Orient, 71, 459.

Paris, 276.
Perpignan, 337. — Marchands : 168, 193, 208. — Marchands génois : 339.
Piombino, 74.

Port-de-Bouc, 21.
Pouget (Raimond de), 275.
Provence. Commerce : 16, 18, 29, 31, 42, 43, 82, 154, 158, 190, 191, 207, 210, 256, 292, 353, 355, 356, 365, 372, 378, 383, 386, 401, 408, 412, 418, 421, 423, 434, 435, 464, 465, 468, 476. — Marchands : 100, 186, 195. — Politique : 12, 13, 27, 32, 346, 348, 415, 416, 420, 432, 437, 456, 485.

Roussillon, 399.

Saint-Malo, 79, 290, 291.
Saint-Paul-de-Vence, 326.
San Giorgio (Casa di), 214, 383, 384, 393, 395, 396, 397, 454, 489, 493.
San-Remo, 25.
Sardaigne. Vice-roi : 468.
Sarzana (guerre de) : 384, 393, 394, 454.
Savoie (ducs de).
Ludovic : 83.
Philippe : 395.
Sforza (Tristan), 283.
Sicile (Alphonse II de), 464, 465.

Tarascon, 46, 110, 211.
Tende, 192.
Toulon. Commerce : 30, 60, 400. — Consul des Génois : 59.
Tunis, 112, 113.

Valle. Bernard de : 226. — Pierre de : 229.
Venise, 5, 4.
Villeneuve (Louis de), 396, 405.

OUVRAGES REÇUS

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France, par R. Gandilhon, sous la direction de Ch. Samaran, période 1910-1940, t. III, fasc. 1-3, Maine-et-Loire-Haute-Savoie. Paris, Imprimerie nationale, 1951, 832 p.

Bruhl (A.). *Liber Pater. Origine et expansion du culte dionysiaque à Rome et dans le monde romain.* Paris, de Boccard, 1953, xii-355 p. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 175.)

Documents diplomatiques du gouvernement provisoire et de la Commission du pouvoir exécutif, t. I, février-mars 1848. Paris Imprimerie nationale, 1952, 1,128 p. (Publications du Comité national du Centenaire de 1848.)

Liste alphabétique des personnes ayant acquis ou perdu la nationalité française par décret, années 1941-1950. Paris, 1953, t. XVII, 821 p., et t. XVIII, 827 p.

Martin (R.). *Recherches sur l'Agora grecque. Études d'histoire et d'architecture urbaines.* Paris, de Boccard, 1952, 570 p. et 2 pl. h. t. (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 174.)

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA SOCIÉTÉ

Actes du Comité des travaux historiques et scientifiques, 75e Congrès des Sociétés savantes, Nancy, 1950. Paris, Imprimerie nationale, 1950, 238 p.

— 76e Congrès des Sociétés savantes, Rennes, 1951. Paris, Imprimerie nationale, 1951, 274 p.

— 77e Congrès des Sociétés savantes, Grenoble, 1952. Paris, Imprimerie nationale, 1952, 600 p.

Activities of the national Archives of India, 24 numéros des années 1951 et 1952.

Annual Report of the American Historical Society, Proceedings, t. XXVI (1950), XXVII (1951) et XXVIII (1952).

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e série, t. I, 1951, et t. II, 1952-1953.

XVIIe siècle, Bulletin de la Société d'études du XVIIe siècle, années 1951, 1952, 1953.

Bulletin de la Société d'émulation historique et littéraire d'Abbeville, années 1950, 1951, 1952, avec une plaquette annexe : *Centenaire de la publication du tome I des Antiquités celtiques et antédiluviennes de Boucher de Perthes* (1849). Abbeville, 1951, 58 p.

Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français, 6e série, 98e année (1951), 99e année (1952), 100e année (1953).

— *de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, année 1951.

— *de la Société française de numismatique*, 6e année (1951), 7e année (1952), 8e année (1953).

— *du Centre d'information de la recherche d'histoire de France aux Archives nationales*, 1re année, 1953, nos 1 et 2.

— *historique et scientifique de l'Auvergne*, t. LXXII (1952-1953), nos 556, 557 et 558.

— *trimestriel de la Société académique des Antiquaires de Morinie*, t. XVII (1951), t. XVIII (1952), t. XIX (1953.

Cahiers d'histoire mondiale, vol. I, no 1 (juillet 1953).

Franc-Tireur du Centre (le), 5 numéros de 1951.

Indian Historical Records Commission, Proceedings, 1951, 1952.

Mémoires de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. XXXIX, années 1948-1949 ; t. XL, années 1950-1951.

Museo Historico, organe du Musée de Quito, no 16 (1952), no 17 (1953).

Revue maritime (la), no 66, octobre 1951.

Royal Historical Society, 5e série, vol. 2, 1952 ; vol. 3, 1953.

Travailleur (le), journal de Québec, 6 numéros de 1951 et 1952.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'ANNUAIRE-BULLETIN

DE 1952-1953

Liste des membres de la Société, VII.
Liste des membres du Conseil d'administration, XXIII.
Bureaux de la Société nommés en juin 1952, XXIII ; en juin 1953, XXIV.
Comité de publication et des fonds, XXIV.
Membres nouveaux, XXV.
Membres décédés, XXV.

Vie de la Société, 1952, 1 ; — 1953, 23.
Assemblées générales, 24 mai 1952, 4-22 ; — 4 juin 1953, 25-49.
Budget de la Société, 3-4 ; 19-22 ; 25 ; 47-49.
Censeurs : MM. C. LAROCHE et A. VERNET. — Rapports aux Assemblées générales, 1952, 19-22 ; — 1953, 47-49.
FAWTIER (M. R.), président. — Discours à l'Assemblée générale de 1952, 6-14.
LEMOISNE (M. P.-A.), président. — Discours à l'Assemblée générale de 1953, 27-40.
Ouvrages reçus par la Société, 101.
Publications adressées à la Société, 101.
Publications de la Société :
Annales de Saint-Bertin, 3, 24.
Annuaire-Bulletin, 1950-1951, 2 ; — 1952-1953, 24.
Chroniques de Froissart, t. XIII, 3-24.
Correspondance secrète du comte de Broglie, 24.
Grandes Chroniques de France, t. X, 2-24.

Lettres de Henri III, 2, 24.
Paris pendant la Terreur, t. V, 3.
Samaran (M. Charles), secrétaire. — Lecture à l'Assemblée générale de 1953, 26, 50. — Rapports aux Assemblées générales, 1952, 15-18 ; — 1953, 41-46.
Séances du Conseil, 1952, 1-2 ; — 1953, 23-24.

Samaran (M. Charles), secrétaire de la Société. — Pour la défense de Jeanne d'Arc, 50-63.
Heers (M. Jacques). — Inventaire des documents conservés aux Archives de Gênes relatifs à l'histoire de France au xv^e siècle, 64-100.

Daupeley-Gouverneur, impr. à Nogent-le-Rotrou. — 2890 - 5-1954.
Dépôt légal, 2^e trimestre 1954. — 561.